

La résilience de l'oasis de Todgha : Le cas des douars d'Aït Aritane et de Ghallil Les pratiques des ménages et les pratiques collectives



La vallée de Todgha – P. Mazari – Mars, 2022

P. Mazari – Master 2 GEDELO – 2021/2022

Sous la direction de :

M. Pierre Alary, Maître de conférence à l'Université de Lille, CLERSE
M. Benoît Lallau, Maître de conférence à Sciences Po Lille, CLERSE
M. Olivier Petit, Maître de conférence à l'Université d'Artois, CLERSE
Mme Elise Temple-Boyer, Maître de conférence à l'Université Paris Nanterre

Soutenance le 22 septembre 2022

Remerciement

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je tiens tout d'abord à remercier les agriculteurs de la vallée du Todgha pour m'avoir permis de réaliser cette étude, pour m'avoir ouvert les portes de leurs maisons, pour leur amabilité et pour l'ensemble des connaissances qu'ils ont bien voulu me transmettre.

Merci à mes tuteurs Pierre Alary, Benoît Lallau et Olivier Petit pour leurs patiences, leurs disponibilités et l'extrême bienveillance de leurs riches et multiples conseils propres au fond et à la forme de ce mémoire.

J'adresse également ma gratitude à ma tutrice de Nanterre, E. Temple-Boyer, pour m'avoir guidé dans la rédaction d'un mémoire en géographie

Un grand merci à l'ÉNA de Meknès, pour la chaleur de leur accueil et la richesse des discussions entretenues aussi bien avec les professeurs qu'avec leurs élèves.

Merci aussi à Erneb et Kristiph, sans qui ce voyage n'aurait pas été aussi rigolo.

Sommaire

Introduction	2
I. Le concept de résilience	4
1. Un concept populaire.....	4
2. Un concept polysémique, critiqué mais opérationnel	5
3. Le cadre d'analyse de la résilience.....	10
II. Présentation de la zone d'étude	15
1. La région et la province	15
2. La vallée de Todgha.....	24
III. Cadre d'analyse de la résilience de l'oasis du Todgha.....	38
1. L'oasis de Todgha : un système socio-écologique	38
2. Les enjeux locaux de la vallée de Todgha	46
3. Les échelles de l'analyse	47
4. Présentation des deux douars étudiés	50
IV. Méthodologie	61
1. Le terrain.....	61
2. "Retour du terrain" et traitement des données	66
V. Les résultats	68
1. La résilience des ménages d' Aït Aritane	68
2. La résilience des ménages de Ghellil	80
3. La résilience des ménages des douars étudiés : Un aperçu de la résilience à l'échelle de la vallée ?.....	94
VI. Discussion.....	96
1. Les limites.....	96
2. Les perspectives futures.....	98
3. Résilience et habitabilité.....	105
Conclusion	107
Bibliographie	108
Annexes	113
Annexe 1 : La politique agricole marocaine.....	113
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	116
Annexe 3 : Documents relatifs à l' <i>amghar</i>	119
Liste des abréviations.....	120
Glossaire.....	121

Introduction

Oasis, qui signifie littéralement « lieu habité », est un écosystème dans un milieu désertique ou semi-désertique dans lequel nous avons « *une association entre une agglomération humaine et une zone cultivée* » (Bouaziz et al., 2018 ; Batesti, 1998). Les oasis pourraient alors s'apparenter à une incompréhension écologique, tant ils sont par définition des espaces habités dans des milieux désertiques, soit inhabités¹. Nous pourrions alors nous demander comment de tels espaces peuvent-ils exister et s'ils continueront à exister ?

Depuis les années 1950 de nombreux discours officiels annoncent la fin des oasis. En effet, le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) au Maroc annonce que « la plupart des oasis agonisent » (PNUD, 2010), l'Agence France Presse indique que plusieurs « oasis ancestrales étaient menacées d'extinctions » (AFP, 2011) etc. Nous pouvons alors nous demander si nous assistons à la mort des oasis ? Ces oasis sont-elles durables, peuvent-elles faire face aux chocs à venir et perdurer dans le temps ?

Ces espaces fortement anthropisés se retrouvent au sein des cinq continents et notamment dans les franges présahariennes des pays maghrébins. Les oasis de la vallée du Drâa au Maroc sont les oasis les plus menacées par les risques environnementaux (sécheresse, salinité, ensablement, Bayoud, invasions acridiennes...), mais aussi les plus enclavées (Aït Hamza, 2010).

Au sein de la région du Drâa, nous pouvons trouver l'oasis de la vallée de Todgha qui a subi une réelle promotion administrative ces dernières années. En effet, Tinghir, la plus grande ville de cette oasis, est passée de simple commune rurale dans les années 1980, à commune urbaine, puis en 2014 à chef-lieu de province. Ces différentes promotions administratives, peuvent être le signe d'un changement sociétal accompagné des risques environnementaux déjà mentionnés.

Ce constat, nous incite alors à nous questionner sur la durabilité de l'oasis de la vallée de Todgha et particulièrement sur sa capacité à faire face à ces changements globaux de manière à perdurer dans le temps.

Cependant, l'oasis de la vallée de Todgha par définition est une association entre une agglomération humaine et une zone cultivée. Ainsi, sans ménages, la vallée de Todgha n'est pas une oasis. Donc, en nous questionnant sur la durabilité de l'oasis de la vallée de Todgha et sa capacité à faire face aux changements globaux mentionnés précédemment, nous pouvons plus spécifiquement nous demander si les ménages de l'oasis de Todgha sont capables de faire face à ces changements globaux.

En comprenant la notion de résilience comme une capacité à faire face à ces changements globaux, plus exactement comme « la capacité à anticiper ce qui peut l'être (se prémunir contre les « coups du sort ») et à réagir à ce qui survient de manière imprévue (tirer parti des « coups du sort ») » (Lallau, 2011). Nous pouvons alors nous demander si les ménages de l'oasis de la vallée Todgha sont résilients.

¹Définition de « désertique », donnée par le CNRTL « qui représente les caractères du désert, inhabité. » Consulté le 19/05/2022 sur le lien suivant : <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9sert>

Cette oasis située tout au long de la vallée de Todgha est composée de plusieurs dizaines de *douars* – villages en arabe, qui est la plus petite unité administrative marocaine. Le douar est « l'espace fonctionnel de base, lieu de résidence et de la vie quotidienne, et de l'expression des demandes sociales » (Iraki et Tamim, 2013).

Ainsi, pour ne pas appréhender l'oasis de la vallée de Todgha comme un système uni et homogène et afin de comprendre ses complexités inhérentes, nous pouvons évaluer la résilience de l'oasis de la vallée de Todgha à l'échelle des douars.

Au vu du nombre important de douars constituant l'oasis, réaliser une analyse de la résilience de chaque douar était trop ambitieux. Ainsi, pour avoir un premier aperçu de la résilience de cette oasis, nous allons étudier les douars d'Aït Aritane et de Ghellil, deux douars très différents.

En effet, la plaine du Ghellil située à l'aval de l'oasis est une zone où le manque d'eau est la difficulté structurante pour l'agriculture et de la vie des ménages. Alors que l'eau est abondante dans le douar d'Aït Aritane situé à l'amont de la vallée. À l'inverse à Aït Aritane une des plus importantes contraintes est l'accès à des terres cultivables, qui sont accessibles à Ghellil, particulièrement en période de sécheresse où le prix du foncier diminue considérablement.

Nous allons alors nous demander dans le cadre de ce mémoire si les ménages d'Aït Aritane et de Ghellil sont résilients et à quoi est due cette résilience. Qu'est-ce qui permet à ces ménages d'être résilients et quels sont les « leviers » de résilience des ménages d'Aït Aritane et de Ghellil ?

Sachant que « nous ne pouvons pas être résilient seuls » (Tisseron, 2008), nous nous intéresserons aux actions propres aux ménages mais aussi aux actions collectives des ménages face aux difficultés qu'ils rencontrent. Les actions collectives permettent-elles aux ménages d'Aït Aritane et de Ghellil d'engager une dynamique résiliente ? Les actions collectives constituent-elles des « leviers » de résilience ?

C'est à ces questions que s'attache ce mémoire de recherche réalisé dans le cadre d'un stage au Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ) au sein du projet MASSIRE qui « vise à renforcer les capacités des acteurs des zones oasiennes et arides du Maghreb pour développer et mettre en œuvre des innovations permettant un développement durable de ces territoires »².

Ce stage a été encadré par O. Petit maître de conférences en économie à l'université d'Artois, B. Lallau et P. Alary tous deux maîtres de conférences en économie à l'université de Lille.

Le cadre méthodologique de ce mémoire a été construit en relation avec ces trois tuteurs. Le terrain et l'écriture de la méthodologie ont été réalisés avec T. Kuper, élève de cinquième année à l'École Supérieure d'Agro-développement Internationale (ISTOM).

Dans ce mémoire, le premier chapitre se focalise sur l'état de l'art de la notion de résilience avant de préciser la manière dont le concept sera abordé tout au long du document. Le deuxième chapitre se consacre à la présentation de l'oasis de Todgha. Le troisième chapitre présente le cadre d'analyse de la résilience de la vallée de Todgha, le quatrième explique la méthode utilisée afin de pouvoir présenter et analyser les résultats dans un cinquième chapitre. Le sixième chapitre sera consacré à la discussion de ces résultats.

²Site du Projet Massire, consulté le 19/05/2020 sur le lien suivant : <https://massire.net/>

I. Le concept de résilience

Actuellement, la notion de résilience est à la mode. Elle est citée dans les vœux de 2022 du président français E. Macron, son nom est donné à une opération militaire liée au Covid-19 « Opération Résilience », on la retrouve chez les bailleurs de fonds internationaux comme le Fond International du Développement Agricole (FIDA) qui propose des programmes pour « la résilience du monde rural » (FIDA, 2021). Toutefois, que signifie cette notion, pourquoi est-elle devenue aussi populaire et de quelle manière peut-elle s'appliquer aux agro-éco-systèmes oasiens ?

C'est à ces questions que nous allons répondre au cours de cette partie, puis nous préciserons de quelle manière ce concept sera abordé au cours de ce mémoire.

1. Un concept populaire

Dans un premier temps, ce concept est mobilisé par les champs disciplinaires de la psychologie, de l'écologie et des sciences des matériaux. En science des matériaux, la résilience est la capacité d'un matériau à absorber l'énergie d'un choc en se déformant (Blétry, 2016).

En psychologie, le concept est devenu célèbre par les travaux de B. Cyrulnik selon lequel la résilience décrit le fonctionnement d'individus ou de groupes qui supportent et surmontent les conséquences destructrices de situations traumatisantes (Cyrulnik et al., 2009). Des individus résilients vivent après un traumatisme, tout en conservant une certaine qualité de vie (Reghezza-Zitt, Rufat, 2015). Selon cette conception, la résilience est la capacité de l'individu et/ou externe à l'individu à revenir à un mode de vie « normal ».

En écologie, la notion apparaît en 1973 dans les travaux de l'écologue C.S. Holling, pour qui la résilience est « l'amplitude maximale des perturbations qu'un système peut absorber avant qu'il change sa structure en modifiant les variables et processus qui contrôlent son comportement. » (Holling, 1973). La résilience serait alors la capacité d'une structure à résister face à un choc sans se transformer, elle se réfère à un état stable du système, fermé à toutes transformations. À l'inverse l'école de « l'écologie résiliente » conçoit un système résilient comme un système maintenant ses fonctions essentielles sans maintenir un état unique mais en traversant différents états (stables et instables) (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015).

Dès ses origines ce concept est polysémique : selon les disciplines et leurs courants cette notion peut désigner à la fois une propriété, un état et le processus qui conduit à cet état (Reghezza, 2020). À ces origines, ce concept n'est pas populaire, c'est à partir des années 2000 que cette notion connaîtra une réelle présence dans le débat public.

Effectivement, c'est à partir des années 2000 et l'entrée du concept dans la cindynique – science des risques – que ce dernier va commencer à devenir populaire. Avant les années 2000, la science du risque était aléa-centrée, la diminution des risques se concentrait sur l'atténuation de l'aléa et de ses impacts par des réponses techniques. Par exemple face au risque de submersion une pratique courante était de construire une digue (Durand, 2020).

À partir des années 2000, trois phénomènes apparaissent conjointement. Premièrement, des désastres mortels, considérés auparavant comme pouvant être sous contrôle, ont eu lieu (Reghezza-Zitt, Rufat ; 2015). Par exemple, l'ouragan Katrina a fait plus de 1 500 morts alors qu'un tel aléas dans ces localités était considéré comme sous contrôle. Deuxièmement, les années 2000 marquent le début d'une focalisation sur le terrorisme de masse et des discours liés à la capacité des hommes à surmonter les désastres pour atteindre un horizon « positif » (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015). Par exemple, en 2001 après les attentats du 11 septembre aux États-Unis, des discours politiques et idéologiques vont faire appel au mythe fondateur de ce pays en mettant en évidence la capacité des Américains à faire face aux désastres et à pouvoir reconstruire « plus grand » après (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015). Troisièmement, à partir des années 2000 les débats sur le changement climatique, les incertitudes sur sa nature, son intensité et ses effets vont s'intensifier. D'après Reghezza-Zitt et Rufat (2015) l'ensemble de ces trois phénomènes ont débordé les réponses classiques de la cindynique. Comment apporter des réponses techniques d'atténuation de l'aléa à un aléa imprévisible, incertain, dont on ne connaît pas sa nature ?

Face à ces nouvelles préoccupations, la notion de résilience propose une dimension dynamique et systémique qui prend en compte l'aléa mais aussi la préparation avant, la gestion pendant et la reconstruction après la survenue de l'aléa (Durand, 2020). Elle prend également en compte l'aptitude des populations à développer leur capacité d'adaptation aux nouvelles transformations et à leurs incertitudes (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015). L'adaptation, plus que l'atténuation, donne aux populations la capacité de vivre avec le danger en l'intégrant dans le fonctionnement de leurs sociétés (Durand, 2020).

À partir de l'intégration du concept de résilience dans la cindynique, cette notion va devenir très populaire et être intégrée à partir des années 2005 au langage des institutions internationales. En 2005, au sommet de Hyogo au Japon, la notion de résilience devient l'axe majeur du cadre d'action des Nations Unies contre les catastrophes naturelles (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015). L'Union européenne lance le cadre d'action « Facilité la reprise et la résilience » pour lutter contre les impacts économiques liés aux pandémies. Suite à la pandémie du Covid-19, le Fond Monétaire International (FMI) crée un fond pour « aider à renforcer la résilience et la viabilité » pour proposer une aide aux pays vulnérables. De même la Banque Centrale Européenne (BCE) publie un cadre européen pour tester la résilience du système financier aux cyberattaques.

La popularité de ce concept apparaît aussi dans le domaine de l'aide au développement. La FAO intègre comme axe majeur de sa stratégie « la résilience des systèmes alimentaire » (Lallau, 2016). De nombreuses ONG, dépendantes des bailleurs pour leurs financement, vont « intégrer la résilience dans leurs concepts notes, leurs fiches de postes, leurs évaluations. » (Lallau, 2016).

2. Un concept polysémique, critiqué mais opérationnel

A. Quelle définition pour un concept polysémique ?

D'après la partie précédente, le concept de résilience a été adopté par différents champs disciplinaires, ayant pour chaque discipline une conception différente. Toutefois il existe deux paradigmes majeurs à ce concept : le paradigme technico-centré et le paradigme des sciences sociales. La présentation de ces paradigmes ci-dessous s'appuie principalement sur l'ouvrage (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015).

- Le paradigme technico-centré

Le paradigme technico-centré émerge à la fin du 18^e siècle. D'après ce paradigme, nous pouvons nous prémunir des désastres en recourant à des solutions techniques, grâce au progrès constant de la science et de la technique. Ce paradigme se structure selon trois éléments fondamentaux :

- Le désastre matériel doit être évité à tout prix
- Le risque est défini par une mesure de l'incertitude : le danger est conçu selon une mesure quantitative.
- La solution technique doit réduire l'aléa à un système socio-technique passif.

Ces éléments mènent à concevoir la résilience comme une capacité à résister physiquement à l'impact de l'aléa. Ainsi, l'aléa est absorbé grâce à la technique, les fonctions du système sont conservées malgré quelques perturbations et il est possible de revenir à l'état antérieur à la crise. Cette conception de la résilience est à court terme et souligne la stabilité du système.

- La résilience dans les sciences sociales

La notion de résilience adoptée dans les sciences sociales émerge après le paradigme technico-centré. Selon ces champs disciplinaires, les aléas sont des constructions sociales produites à un temps et pour un espace donnés. Les sciences sociales mettent en lumière la capacité des individus à s'adapter vis-à-vis des aléas. Elles insistent sur l'importance de la mémoire à long terme de ces aléas à titre individuel et collectif pour perfectionner notre connaissance de l'aléa et améliorer nos capacités d'adaptation. Selon cette perspective, la résilience est un processus au cours duquel le système surmonte les perturbations en se transformant vers un autre état d'équilibre.

Ainsi, ces deux paradigmes font appel à deux conceptions distinctes de la résilience. L'un adopte une vision à court terme au cours de laquelle on fait face aux aléas à l'aide du progrès technique sans transformer le système antérieur à l'aléa. L'autre propose une vision à long terme de la résilience fondée sur une adaptation des sociétés aux aléas, qui transforment le système d'un état à un autre. Cependant pour les deux paradigmes, la notion de résilience offre la perspective d'un « horizon positif » au sein duquel le système fait face et perdure (Rufat, 2010).

Le terme de « résilience » est ainsi chargé de significations pouvant être antinomiques les unes aux autres, ce qui pourrait être une force puisqu'il permet par sa simple évocation de tendre vers un horizon positif et de proposer un consensus. Néanmoins, cette polysémie peut également être une faiblesse par une perte de sens qui l'associe à un terme « valise » (Rufat, 2010).

B. Un concept critiqué

Ce concept polysémique a été critiqué par de nombreux travaux (Reghezza-Zitt, 2020 ; Béné et al. 2012). Ces critiques se polarisent autour de trois éléments fondamentaux qui sont présentés ci-dessous. La présentation de ces trois points s'appuie principalement sur l'article de B. Lallau (2016).

Premièrement, la résilience peut être perçue comme un concept conservateur par nature. En effet, au sein de la notion de résilience du paradigme technico-centré et de C.S Holling, nous retrouvons l'idée

d'un système qui revient automatiquement à son état d'origine après des perturbations. Appliquée au social, cette conception pourrait supposer que certains groupes ne peuvent pas se développer. En effet, le développement pourrait être perçu comme une perturbation du système initial, comme un élément externe au système, au travers duquel le système « doit » revenir automatiquement à son état initial (Lallau, 2011).

Deuxièmement, la résilience pourrait constituer une nouvelle forme de la pensée néo-libérale appliquée à la gestion des risques. En effet, la notion de résilience portée par la psychologie est centrée sur l'individu et sa capacité à faire face au choc, sans remettre en cause le système auquel appartient l'individu. Cette conception pourrait alors construire « le mythe du 'pauvre résilient', à penser que ce pauvre est toujours capable de s'en sortir, dès lors que l'on suscite la mobilisation de ses ressources internes, et sans qu'il soit nécessaire de s'attaquer aux inégalités, aux dominations » (Lallau, 2016).

Enfin la dernière critique complète la seconde en indiquant que le concept de résilience pourrait formuler une double injonction. Dans la continuité de la deuxième critique, les individus ont la capacité en eux-mêmes de faire face aux adversités. Ainsi, la notion de résilience pourrait sous-entendre une injonction aux individus de « se débrouiller eux-mêmes ».

La source des problèmes de certains individus viendrait de leurs incapacités à mobiliser leurs capacités à faire face. Une conception qui pourrait se régler par une « boîte à outils » de bonnes pratiques permettant de formuler une seconde injonction au cours de laquelle on explique aux autres « comment se débrouiller » (Lallau, 2016).

Outre l'ensemble de ces critiques indéniables, le concept de résilience peut tout de même apporter des éclairages intéressants. En effet, analyser un système via la notion de résilience permet de lier les capacités d'action d'un individu et/ou d'un groupe aux notions de risques et de vulnérabilités.

La notion de vulnérabilité est ici comprise comme le « niveau d'effet prévisible d'un aléa, sur des enjeux (les sociétés humaines et leurs activités) » (Peinturier, 2021). La notion de risque est appréhendée ici comme « la possibilité qu'un aléa se produise et touche une population vulnérable à cet aléa » (Bras, 2020). La notion d'aléa peut souvent être réduite aux « phénomènes naturels ». Dans ce mémoire nous utiliserons la notion d'adversité permettant d'élargir le champ des perturbations à « l'ensemble des événements, plus ou moins brutaux, pouvant significativement affecter les moyens et conditions d'existence, tant le désastre naturel majeur que l'ensemble des 'petits chocs' qui font le quotidien du pauvre, tant les événements qui se produisent effectivement que les menaces qu'ils représentent, tant les événements locaux que les tendances globales ou lointaines » (Lallau, 2016).

Ainsi tout en prenant en compte dans notre analyse le contexte donné de notre étude et sans considérer l'individu comme toujours capable de faire face, la notion de résilience pourrait nous permettre de comprendre la marge réelle qu'a un individu face à une adversité (Lallau, 2016). L'individu, son adversité vécue et ses pratiques seront ainsi pris en compte au sein d'un système.

Par système, nous entendons ici la définition de système socio-écologique donnée par Mathevet et Bousquet pour qui « un système socio-écologique se compose d'éléments physiques naturels (sol, eau, roche, organismes vivants), des produits des activités humaines (nourriture, argent, bâtiment, télévision, pollution, église), ainsi que des formes d'interaction existant entre les hommes ou entre eux et leur environnement » (Mathevet et Bousquet, 2014). À cette définition, s'ajoute l'idée selon laquelle le système est spatialisé au sein d'un territoire, lui-même emboîté dans différents territoires en interactions.

Une approche de la résilience en termes de système permet alors d'adopter une perspective multidimensionnelle. Au sein de cette perspective, nous pouvons prendre en compte les différentes échelles spatiales et temporelles du système tout en adoptant une vision multi-sectorielle afin

d'appréhender l'individu, son adversité vécue et ses pratiques au sein d'un contexte large (Durand, 2020).

C. La résilience et les systèmes oasiens

D'après les différentes raisons exposées ci-dessous, la notion de résilience semble pertinente dans le cadre de l'analyse des systèmes oasiens.

Premièrement, les oasis sont des systèmes socio-écologiques. En effet, par définition ces derniers sont des systèmes dans un milieu désertique au sein duquel nous avons « *une association entre une agglomération humaine et une zone cultivée* » (Bouaziz *et al.*, 2018 ; Batesti, 1998). Ainsi, ces oasis se composent d'éléments physiques « naturels » (eau, roche) et des produits d'activités humaines, les cultures agricoles.

De plus, ces systèmes sont le fruit d'interactions entre les hommes et leur environnement. En effet, les zones cultivées sont les produits des activités humaines adaptées à l'environnement dans lequel elles se trouvent. L'eau est rare dans ces systèmes oasiens et nécessaire à l'agriculture, les oasiens ont donc imaginé des systèmes de gestion de la ressource en eau permettant de s'adapter à sa rareté tout en maintenant un certain rendement agricole. Ainsi, les zones cultivées propres aux systèmes oasiens sont le fruit d'interactions entre les hommes et leur environnement. Ces systèmes peuvent donc être considérés comme des systèmes socio-écologiques définis par Mathevet et Bousquet (2014).

Deuxièmement, l'activité agricole est une activité incontournable des systèmes oasiens. Or l'analyse des risques de cette activité a pu se concentrer sur des risques technico-productifs de l'exploitation agricole (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2022). Dans une perspective systémique, la résilience permet de décentrer l'analyse et de prendre en compte les agriculteurs et la société dans laquelle ils évoluent (Lallau, 2016). De plus, ce type d'analyse porte une attention à l'adversité vécue par les agriculteurs. Elle permet alors de comprendre leurs pratiques, comment elles évoluent et leurs marges de manœuvre face à une adversité.

Troisièmement, les systèmes oasiens font actuellement face à d'importants changements globaux, d'où l'intérêt de questionner leurs adaptations à long terme. En effet, les oasis sont des systèmes agricoles développés dans un milieu aride où l'accès aux ressources naturelles est limité. Face à ces contraintes, les oasiens ont su s'adapter en construisant une organisation écologique et sociale pérenne sans cesse en reconstruction (Battesti, 1998).

Néanmoins, ces oasis doivent désormais faire face à des changements globaux d'une part climatiques et d'autre part sociétaux. Dans les pays du Maghreb notamment, du fait du changement climatique, la saisonnalité est dérégulée, les chaleurs sont excessives et le manque d'eau critique, ce qui affecte les cycles des cultures oasiennes (Ouabouch, 2018). De plus, l'augmentation des mobilités ainsi que le développement des formes d'agriculture modernes à côté de formes plus traditionnelles transforment l'équilibre socio-écologique propre à certains oasis maghrébins (De Haas, 2003 ; Otman 2011 ; Salimi, 2015).

Le concept de résilience pourrait alors être pertinent dans le cadre des systèmes oasiens, mais comment évaluer la résilience de ces systèmes socio-écologiques ?

D. Un concept opérationnel ?

Malgré la polysémie du concept de résilience, chaque signification insiste sur la capacité à faire face. Ainsi, évaluer la résilience d'un système reviendrait à évaluer cette capacité à faire face. Cependant, comment évaluer une capacité qui n'est pas directement observable et difficilement quantifiable ?

Différentes approches ont déjà tenté d'évaluer cette capacité à faire face. L'une des approches les plus diffusées est celle de la FAO (Lallau et al., 2016). Selon cette approche, la résilience est évaluée selon six critères qui sont « filets de sécurité sociaux, accès aux services publics, actifs, revenus et accès à l'alimentation, stabilité, capacité d'adaptation. » (Lallau et al., 2016). Chaque critère est spécifié en fonction du terrain de l'étude. Puis une note est attribuée à chaque critère pour quantifier cette capacité à faire face à un temps donné (Alinovi et al., 2009).

En conservant l'approche par indice composite, Ciani (2013) a approfondi la méthodologie de la FAO en proposant les variables suivantes « revenu et accès à l'alimentation, accès aux services de base, actifs agricoles, actifs non agricoles, niveau technique du ménage, filets de sécurité (institutionnels et privés/locaux), capacité d'adaptation, connectivité physique, structure du ménage, et connectivité économique » (Lallau et al., 2016).

Également via des variables latentes, Oxfam GB a développé une approche permettant d'évaluer cette capacité à faire face. Toutefois, cette approche propose d'évaluer cette capacité en l'absence de choc via la méthode Alkire-Foster. Cette méthode utilisée pour calculer un indice de pauvreté multidimensionnel fonctionne en deux étapes. Au cours de la première étape, des critères permettent de définir qu'un individu est pauvre sont identifiés. Au cours de la seconde étape on formule des mesures capables de résumer l'information concernant la population pauvre (Oula Ben, 2013).

Dans le cas d'Oxfam GB, les cinq dimensions retenues sont « la viabilité des moyens d'existence (face à l'adversité), le potentiel d'innovation (prise de risques, adaptation), l'accès aux ressources et à l'assistance en période de crise, l'intégrité de l'environnement naturel et des infrastructures, et les capacités sociales et institutionnelles » (Lallau et al., 2016).

L'ensemble de ces tentatives bottom-up d'évaluation de la résilience sont intéressantes, néanmoins elles observent toutes la même limite. Elles ne permettent pas de comprendre le mécanisme permettant de renforcer la résilience (Béné, 2013).

En effet, les approches présentées précédemment reposent sur des processus inductifs, les choix des critères permettant de représenter la résilience tendent à être spécifique à un cas, reflètent la discipline initiale de la personne à l'origine de la méthode, reposent sur des données disponibles plutôt que des données construites par une approche déductive et généralisable (Béné, 2013).

Cette approche inductive tend alors à une analyse circulaire de la résilience au cours de laquelle les critères de la résilience choisis de manière a priori sont utilisés pour évaluer cette résilience. Un ménage peut être identifié comme résilient parce qu'il remplit les critères de la résilience choisis de manière a priori (Béné, 2013).

Au sein de ces approches, nous pouvons ainsi observer une confusion et une interdépendance entre cause et conséquence, entre déterminant de la résilience et résilience (Lallau, 2016).

Cette critique permet alors de souligner trois éléments. D'une part l'évaluation de la résilience d'une communauté ne doit pas reposer sur une analyse circulaire. D'autre part, une analyse inductive de la résilience permet d'identifier des critères spécifiques au terrain étudié. Cependant, cette méthode n'est pas répliquable d'un terrain à un autre, ce qui limite la possibilité de comparer différents terrains. De plus, la constitution d'un ensemble de critères définissant ce qui est résilient et ce qui ne l'est pas, peut avoir tendance à conseiller les individus sur comment ils devraient « se débrouiller » et tomber dans une critique de la résilience présentée précédemment.

À cause de ces critiques, une méthode par indice composite choisie de manière *a priori* n'a pas été sélectionnée pour ce mémoire. Au contraire, le concept de résilience est abordé dans ce mémoire via la notion d'enjeu local. Cette notion est définie dans la partie suivante qui présente le cadre d'analyse de la résilience de ce mémoire.

3. Le cadre d'analyse de la résilience

A. Définition de la résilience

Dans ce mémoire, la résilience ne sera pas analysée via un indice composite complexe, pour les raisons mentionnées dans la partie précédente. Mais alors comment évaluer cette résilience, i.e., cette capacité à faire face ? Quand un individu et/ou un groupe est dit résilient ? C'est à ces questions que nous allons répondre dans cette partie afin de préciser la manière par laquelle nous allons aborder le concept de résilience.

Dans la partie précédente, il est mentionné que le concept de résilience permet de lier les capacités d'action d'un individu ou d'un groupe aux notions de risque et de vulnérabilité. En effet, tout en prenant en compte dans notre analyse le contexte donné de notre étude et sans considérer l'individu comme toujours capable de faire face, la notion de résilience pourrait nous permettre de comprendre la marge réelle qu'a un individu face à une adversité (Lallau, 2016). La notion de résilience permet de relier pour un individu ou un groupe donné les adversités vécues par ce dernier et les pratiques mises en place.

Cependant, les adversités et les pratiques face à ces dernières ne sont pas toutes linéaires (événement-réponse), les adversités peuvent se renouveler, se combiner, se cumuler, influencer la pratique des individus ou groupes étudiés après ou avant un choc (Lallau, 2016). Ainsi pour un individu ou un groupe donné, l'analyse des adversités vécues et des pratiques mises en place face à ces dernières ne peut pas être réalisée sur un temps court au sein d'une dynamique uniquement vue comme linéaire. Cette dynamique peut prendre la forme d'une trajectoire pouvant comprendre des dynamiques linéaires, circulaires ou avec des boucles de rétroaction. Alors, au cours de cette trajectoire d'adversités et de pratiques, quand pouvons-nous dire que l'individu ou le groupe étudié est résilient ?

Au lieu de s'intéresser à des critères choisis *a priori*, B. Lallau propose « *d'identifier et de suivre dans le temps ce qui, localement, est l'enjeu principal ou les quelques enjeux principaux, à protéger des chocs et à reconstituer en priorité suite à un choc et ce qui, en conséquence, va déterminer les perceptions et guider les pratiques face à l'adversité, tant ex-ante qu'ex-post* » (Lallau, 2016).

Plus précisément, par cette notion d'enjeu local on se demande ce qui compte localement pour les habitants, qu'est-ce qui permet de vivre, qu'est-ce qui sera maintenu, construit et rétabli après une adversité. Un suivi temporel de ces enjeux permet alors de comprendre pourquoi certains individus ou groupes vont mieux faire face à certaines adversités que d'autres et permet de mettre en lumière les différenciations sociales entre les individus ou groupes étudiés. Cette notion permet de prendre en compte dans notre analyse le contexte de l'étude, sans considérer l'individu comme toujours capable de faire face.

Ainsi, il pourrait être possible de suivre dans le temps le groupe ou l'individu étudié en fonction de l'ensemble des adversités vécues et des réponses qui lui sont en continu apportées vis à vis du suivi temporel de ces enjeux locaux. Pour chaque enjeu local, nous aurions une variable d'état qui varie tout au long de la trajectoire. Mais combien de temps doit-on suivre ces enjeux ? Quand pouvons-nous dire que l'individu ou le groupe est résilient ?

En s'appuyant sur les travaux de Devereux, Ferraton et Touzard, Barrett et Carter on pourra analyser ces trajectoires en fonction d'effet de seuil en distinguant principalement deux seuils (Devereux, 2003 ; Ferraton et Touzard, 2009 ; Barrett et Carter, 2006). Le premier seuil pourrait s'apparenter au

seuil de la déchéance, en deçà duquel le groupe ou l'individu étudié est en situation de survie et les variables d'enjeux sont en crise. Ce seuil a particulièrement été étudié par la littérature des *sustainable livelihoods* (Devereux, 2003). Selon cette littérature, la déchéance serait « l'incapacité à satisfaire les besoins primaires de subsistance, l'absence d'actif, et la dépendance à l'égard des transferts », l'individu ou le groupe concerné n'aurait alors plus de bien matériel ni social (Devereux, 2003). Il s'agit d'un seuil en-deçà duquel les analystes francophones de l'exploitation familiale considèrent que le ménage ne perçoit pas assez de revenu par actif pour « *faire vivre un actif et les inactifs qui dépendent des fruits de son travail* » (Ferraton et Touzard, 2009).

Le second seuil, serait un seuil de résilience au-delà duquel pour Ferraton et Touzard, le ménage peut « *faire face à un certain nombre de coûts nécessaires au maintien à moyen terme dans une société donnée* ». Il s'agit d'un seuil au-delà duquel pour les économistes Carter et Barrett, le ménage peut « assurer sa subsistance à moyen et long terme, maintenir l'accès aux services de base et atteindre un niveau de vie minimum acceptable localement » (Barrett et Carter, 2006). Autrement dit, c'est un seuil à partir duquel un ménage peut « engager une dynamique autonome d'amélioration de ses conditions d'existence, qui n'est pas remise en cause par le moindre aléa » (Lallau, 2016). Il s'agit d'un état dans lequel ces variables d'enjeux sont jugées satisfaisantes et des pratiques antérieures à l'adversité sont déployées.

Entre ces deux seuils, il est possible de trouver un état transitoire pour lequel les variables d'enjeux sont jugées insuffisantes par le ménage pour franchir le seuil de résilience mais, en même temps, cet état ne s'est pas assez dégradé pour franchir le seuil de survie. Dans cet état de résistance, on ne sait pas si les ménages peuvent affronter toutes les adversités, ils adoptent ainsi « des pratiques défensives de reconstitution des moyens d'existence » (Lallau, 2016).

Un schéma de ces seuils est présenté ci-dessous (Fig. n°1). Pour des questions de représentation schématique, nous présentons un individu/groupe qui franchit successivement le seuil de survie puis le seuil de résilience suivant une progression linéaire d'amélioration des moyens d'existence et des variables d'enjeux locaux. Toutefois, il est important de notifier que cette progression peut prendre différentes formes (circulaire, exponentielle ...).

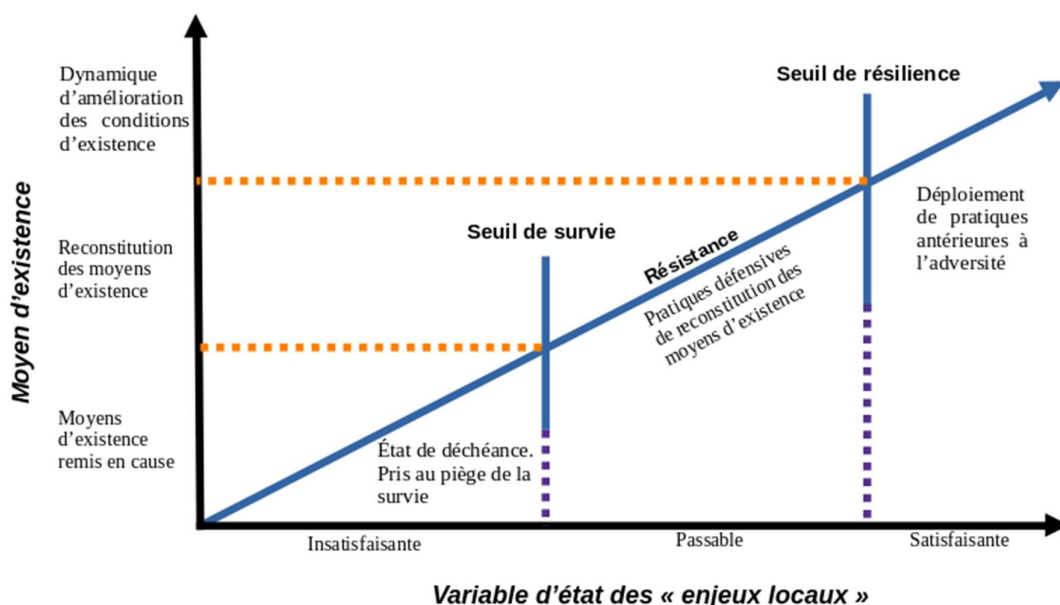


Fig. n°1 : Présentation schématique des seuils de survie et de résilience

Réalisation: P. Mazari, 2022

Au sein de ce mémoire, la notion de résilience sera appréhendée selon le seuil de résilience présenté précédemment. Toutefois, la résilience de qui allons-nous étudier ? À quelle échelle allons-nous appréhender ce seuil ? L'individu, le ménage, le groupe ? Les trois ? Existe-t-il des ponts entre ces échelles ? Les dynamiques d'actions collectives d'un groupe peuvent-elles permettre à l'individu de franchir le seuil de résilience ? C'est à cette dernière question que nous allons essayer de répondre dans la partie suivante en s'intéressant aux dynamiques collectives.

B. Résilience et action collective

Avant de répondre à la question formulée précédemment, nous allons nous demander qu'est-ce que l'action collective, comment l'aborder et quelle est le lien entre l'action collective et la notion de résilience présentée précédemment. En répondant à ces questions, nous essaierons de comprendre de quelle manière les dynamiques d'actions collectives d'un groupe peuvent permettre à l'individu d'être résilient.

Pour répondre à ces questions, nous allons succinctement retracer l'évolution du concept d'action collective, à partir de son appréhension en économie, puis des travaux d'E. Ostrom, jusqu'à la notion de capacités collectives. Cette partie s'appuie principalement sur la thèse d'A. Archambaud (2018).

• La notion d'action collective en économie

Dans un premier temps, la notion d'action collective en économie apparaît dans les analyses de Fayoll ou Taylor qui assimilent les entreprises à des « objets collectifs » (Hatchuel et al., 2016). Plus particulièrement, l'entreprise serait comprise comme une organisation, soit comme « un système social structuré pour atteindre un objectif » (Archambaud, 2018). Ces théories avaient pour objectif principal de comprendre les raisons pour lesquelles une entreprise réussit économiquement afin de prodiguer des lois générales de « réussite » des entreprises.

À ces théories d'autres s'agrègent comme la théorie des besoins, qui se focalise sur la ressource humaine et les performances de l'organisation en s'intéressant aux formes de gouvernance des transactions. Dans une logique d'efficacité économique, les actions collectives sont perçues comme des moyens permettant « d'améliorer le niveau d'information et de réduire les coûts d'accès aux marchés » dans un contexte d'incertitude (Archambaud, 2018). Puis, les dynamiques collectives ont été étudiées par la théorie des jeux qui modélise les situations où les individus – dit rationnels selon le modèle de l'homo-économus – prennent des décisions ayant pour but de maximiser leur gain. Au sein de ces situations, chaque individu est conscient que son choix dépend de celui des autres (Encyclopédie Universalis, 2022). Dans ces théories, les modèles économiques « standards » ne traitent pas directement de l'action collective mais s'intéressent surtout aux « prises de décision des agents visant à maximiser leur utilité » (Archambaud, 2018).

Au sein du mouvement néo-institutionnel, nous pouvons trouver des théories de l'action collective, notamment l'ouvrage d'Olson, *The logic of collective action* (Olson, 1965). Selon cet ouvrage qui adopte un point de vue « économiquement rationnel », « le fait qu'un bien collectif soit un bien dont le bénéfice n'est pas restreint aux personnes qui se sont organisées pour l'obtenir [...] Chaque personne a tout intérêt à ne pas supporter le coût que représente pour chacune isolément, l'entrée dans un groupe, sa constitution, la charge de son fonctionnement » (Reynaud, 1980). Cette théorie explique la raison pour laquelle les actions collectives ont des difficultés à être initiées : « un intérêt partagé par un ensemble de personnes ne conduira pas à la promotion commune de cet intérêt. » (Archambaud, 2018).

Également dans une perspective “économiquement rationnelle”, G. Hardin en 1968 dans un texte intitulé *The tragedy of the commons* explique qu’une ressource qui serait ouverte au bénéfice de plusieurs personnes conduirait nécessairement à la surconsommation de la ressource puis à sa disparition. Selon cette conception, la préservation de la ressource ne pourrait pas être réalisée par une gestion commune de la ressource mais par une privatisation de cette dernière, ou son étatisation.

Ces théories ont été critiquées par de nombreux travaux, dont ceux d’E. Ostrom qui rappellent que sur les cinq continents et depuis plusieurs siècles, « des collectifs ont pu et peuvent encore gérer des biens communs, à travers la création d’arrangements institutionnels » (Archambaud, 2018).

• E. Ostrom et l’action collective

Dans son ouvrage *Governing the Commons*, Ostrom (1990) montre par une série d’exemples que la gestion des ressources en accès commun n’obéit pas aux lois développées par Hardin et Olsen. À partir d’exemples, elle montre que les acteurs en situation réelle peuvent faire de meilleurs choix en terme de gain collectif que ceux projetés par les tenants de l’approche rationnelle (Ostrom, 1990). En effet, d’après elle la recherche de l’utilité n’est pas la seule explication à l’action collective « *individuals are capable of learning to trust others and of following norms of reciprocity, but in every culture there exist some individuals who are well modeled by homo œconomicus* » (Ostrom, 2005) En allant au-delà d’une analyse des actions collectives centrée sur l’homo-economicus, Ostrom fait évoluer la théorie de l’action collective en montrant que cette dernière peut être centrée sur la réciprocité, la confiance et la réputation.

Pour E. Ostrom l’action collective est « mise en œuvre via des ‘institutions’, pour résoudre des dilemmes sociaux liés à des situations d’interdépendance entre acteurs hétérogènes » (Sabourin et Antona, 2003). Une institution pourrait alors être « *considérée comme un ensemble de règles qui sont réellement mises en pratique par un groupe d’individus pour organiser des activités (« rules in use »), et qui ont des effets sur ces individus et éventuellement sur d’autres* » (Ostrom, 1990).

Ostrom va alors proposer une grille d’analyse permettant d’identifier la construction de l’ensemble de ces règles. Ces variables clefs sont présentées ci-dessous.

Attributs des usagers <u>Dépendance</u> (envers la ressource; envers autres usagers via réputation : rationalité procédurale) <u>Confiance</u> : envers engagement des autres <u>Réciprocité</u> dans relations (anticipation) <u>Perception commune</u> sur les attributs de la ressource et sur les conséquences des actions Attributs de la ressource <u>État ressource</u> et bénéfices locaux de son maintien <u>Indicateurs</u> : informations sur état ressource <u>Variabilité « connue »</u> <u>Distribution spatiale</u> et limites externes connues Variables structurelles <u>Taille du groupe</u> et introduction de l’hétérogénéité des membres <u>Taux d’actualisation</u> : faible ; horizon temporel long <u>Répartition</u> des actifs : égale ; même impact sur ensemble des usagers <u>Autonomie et expérience</u> : Capacité des usagers de fixer règles accès et collecte en interne et s’organiser ; coûts faibles

Fig. n° 2: Les variables clefs selon Ostrom (1998)

Source : Sabourin et Antona, 2003

Selon ce cadre, la légitimité du groupe « *repose sur la possibilité de définir et de modifier les règles d’appartenance à ce groupe* » (Archambaud, 2018). Ainsi pour un même groupe, les règles peuvent évoluer en fonction « *de changements sociaux, de changements techniques et des contextes institutionnels* » (Sabourin et Antona, 2003).

Le cadre d'analyse proposé par Ostrom pourrait alors « se marier » avec le cadre d'analyse de la résilience proposé précédemment. En effet, au sein de ce mémoire nous nous intéressons aux trajectoires au cours desquelles nous pouvons étudier les adversités vécues et les pratiques mises en place par un individu ou un groupe donné, dans un contexte en constante transformation. Or le cadre proposé par Ostrom permet justement d'articuler changements sociaux, changements techniques et contexte institutionnel.

De plus, Ostrom aborde l'efficacité des actions collectives sous l'angle de la durabilité, indicateur de l'efficacité d'une règle (Ostrom, 1999). Or la durabilité pourrait être comprise comme la capacité à faire face à une adversité pour perdurer dans le temps et ainsi être associée à la notion de résilience. En outre, Ostrom souligne la diversité des constructions institutionnelles possibles et met en avant la possibilité de plusieurs centres de décision. Or nous verrons que dans l'oasis de Todgha plusieurs sphères sociales prévalent.

Ainsi, à partir du cadre d'analyse d'Ostrom nous pouvons concevoir ce qu'est une action collective et la manière par laquelle nous pouvons aborder ces actions collectives. Cependant, de quelle manière la notion d'action collective telle qu'elle est développée par Ostrom pourrait-elle renforcer la résilience d'un individu ?

Pour répondre à cette question nous nous intéressons à la notion de capacités collectives dans la partie suivante.

• **Capacités individuelles et capacités collectives**

L'approche par les capacités, développée par Sen à la fin des années 1980, s'intéresse à la mesure du bien-être individuel non plus par l'utilité mais par les capacités – les capacités effectives et potentielles des individus. Selon Sen, le développement « vise à renforcer, de manière équitable, les capacités effectives et potentielles (capacités) des populations, afin qu'elles puissent choisir le mode de vie qu'elles souhaitent » (Archambaud, 2018). Cette approche par les capacités deviendra de plus en plus populaire, par exemple dans les Rapports sur le Développement dans le Monde de la Banque Mondiale cette approche est mentionnée une fois, puis deux et dix fois respectivement en 1980, 1990 et en 2000 (Bénicourt, 2007). Cette même institution mobilisera également cette approche dans sa conception de l'empowerment .

Alors que Sen s'intéresse principalement aux capacités individuelles et rejette les capacités collectives à l'échelle locale, Ibrahim dans son article *From Individual to Collective Capabilities: The Capability Approach as a Conceptual Framework for Self-help* démontre qu'un individu peut acquérir un nouveau type de capacité : les capacités collectives (Sen, 1985 ; Ibrahim, 2005).

Ces capacités collectives sont définies comme les fonctionnements nouvellement générés qu'une personne peut acquérir en vertu de son engagement dans une collectivité qui l'aide à mener la vie que la personne valorise. Deux critères principaux permettent de distinguer les capacités collectives, des capacités individuelles (Ibrahim, 2006) :

- Premièrement, les capacités collectives ne sont présentes qu'à travers un processus d'action collective.
- Deuxièmement, la collectivité dans son ensemble - et non un seul individu - peut bénéficier de ces capacités nouvellement générées.

Dans la partie précédente, nous avons défini la notion de résilience par la capacité effective d'un individu à franchir le « seuil de la résilience ». Or, d'après ce qui est dit précédemment relativement aux capacités effectives individuelles, de nouvelles capacités peuvent s'acquérir via des actions collectives : ce seraient des capacités effectives collectives. Les capacités collectives seraient donc les nouveaux choix que l'individu seul n'aurait pas et ne pourrait pas réaliser à moins qu'il ne se joigne à une collectivité (Ibrahim, 2006). L'action collective pourrait ainsi constituer un moyen pour « dépasser la faiblesse des capacités individuelles » (Archambaud, 2018). Ces capacités collectives effectives pourraient alors renforcer la capacité d'un individu à faire face à une adversité, elles pourraient lui permettre de franchir le seuil de résilience défini précédemment. Ainsi, en prenant part à une action collective un individu peut acquérir des capacités effectives collectives lui permettant de franchir le seuil de résilience.

Toutefois, comme l'indique Stewart (2005), le groupe peut avoir un effet ambivalent. D'une part, il peut permettre une amélioration des conditions d'existence des individus du groupe et de leurs capacités. D'autre part, « l'identité collective peut amener à des conflits, et donc saper les capacités individuelles » (Archambaud, 2018). Ainsi, les actions collectives peuvent être bonnes et mauvaises pour un individu. Cependant, il est intéressant de remarquer que ces dernières peuvent influencer sur les capacités effectives d'un individu à faire face : elles ont un impact sur la résilience de ce dernier.

Ce chapitre, nous a permis de définir le concept de résilience et de souligner l'impact que peuvent avoir les actions collectives sur la résilience d'un individu. Toutefois, ce concept sera appliqué à l'analyse de quelle oasis ?

Au sein de ce mémoire, nous nous intéressons particulièrement aux oasis et à leurs changements globaux. Or les oasis de la vallée du Drâa au Maroc sont les oasis les plus menacées par les risques environnementaux (sécheresse, salinité, ensablement, Bayoud, invasions acridiennes...), mais aussi les plus enclavées (Aït Hamza, 2010). Nous nous intéresserons donc aux oasis de cette région. Plus précisément, l'oasis de Todgha de la région du Drâa a subi une réelle promotion administrative ces dernières années. Une promotion qui peut être le signe d'un changement sociétal intéressant pour une analyse de la résilience, notre intérêt se focalisera donc sur cet oasis.

Toutefois, nous pouvons nous demander où se situe cet oasis ? Quelles sont ses caractéristiques ? Quelle est son histoire ? À quels changements globaux doit-il faire face ? La réponse à ces questions est présentée dans le chapitre suivant, consacré à la présentation de l'oasis de Todgha.

II. Présentation de la zone d'étude

1. La région et la province

A. La région du Drâa – Tafilalet

L'oasis de la vallée de Todgha se situe dans la province de Tinghir située dans la région du Drâa – Tafilalet. La région du Drâa – Tafilalet se situe au Sud-Est du Maroc, elle est bordée au Sud par

l'Algérie, au Nord par les régions de Fès – Meknès et de Béni Mellal-Khénifra, à l'Est par la région Oriental et à l'Ouest par la région du Souss-Massa (Fig. n°3). Cette région est à dominance rurale, elle représente 4 % de la population du royaume et contribuait en 2014 à 2,8 % du Produit Intérieur Brut (PIB) (Monographie du Drâa-Tafilalet, 2015). Le Draâ – Tafilalet a donc un faible poids démographique et économique à l'échelle du Maroc.

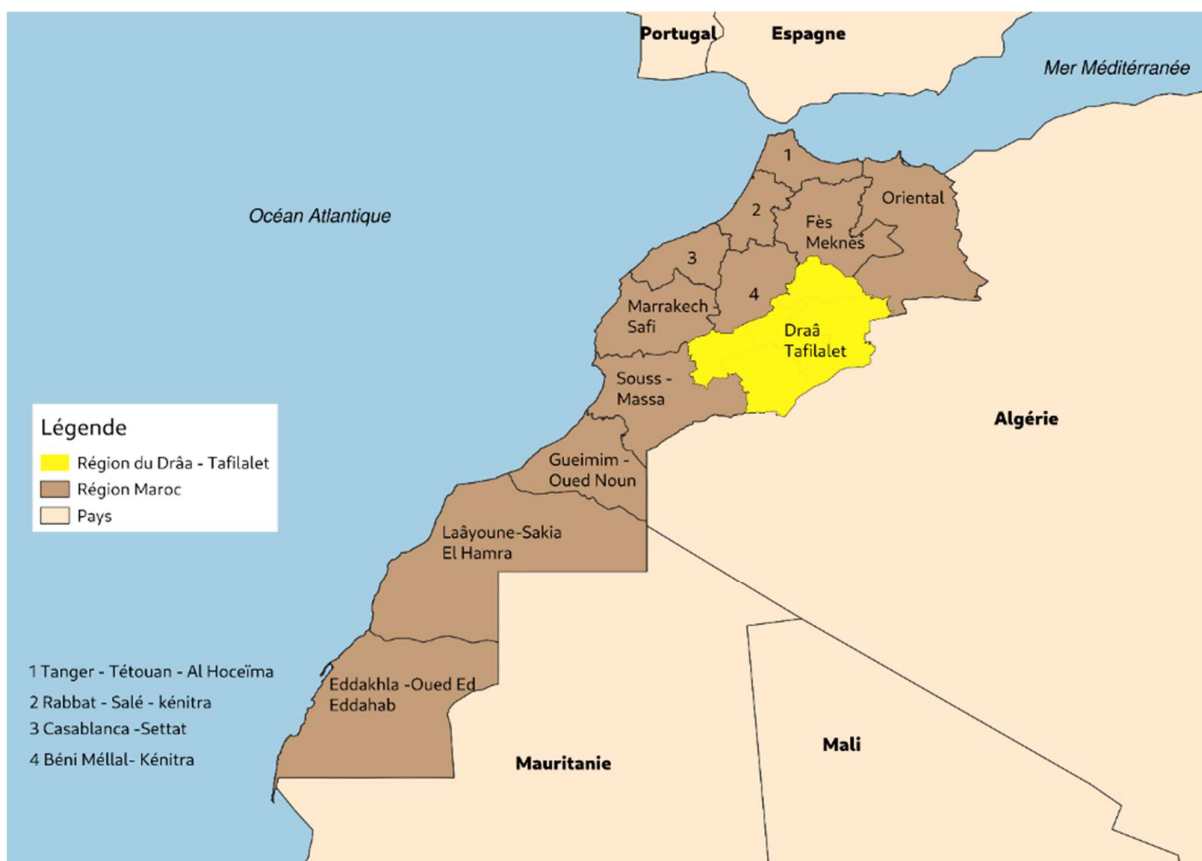


Fig. n°3 : Localisation du Drâa – Tafilalet

Réalisation : P. Mazari, 2022

Cette région est composée de cinq provinces, qui sont Errachidia, Midelt, Ouarzazate, Zagora et Tinghir, avec Errachidia comme chef-lieu de la région (Cf. Fig. n°4). Ces cinq provinces sont toutes à dominance rurale, avec seize communes urbaines sur 125 communes (Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015).

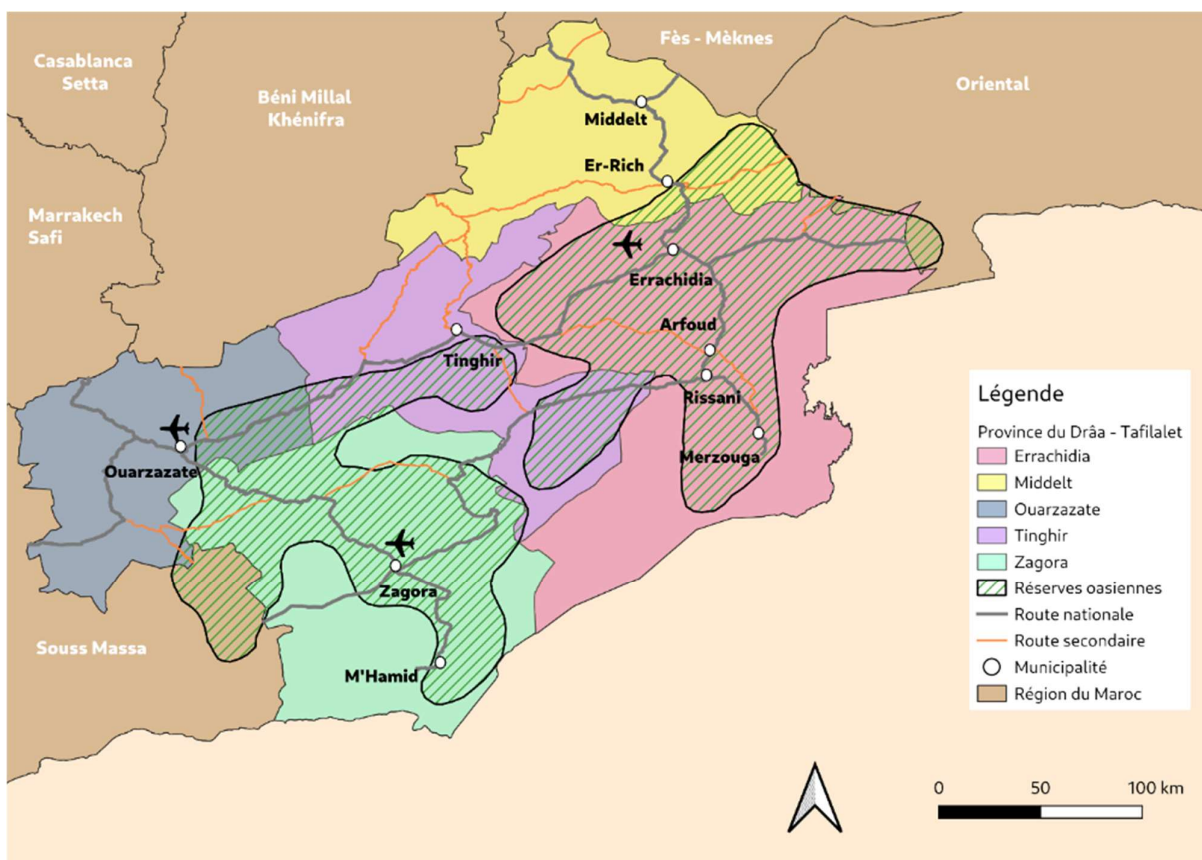


Fig. n°4 : Les provinces du Drâa – Tafilalet

Réalisation : P. Mazari, 2022

Ces cinq provinces se caractérisent par un climat semi-désertique avec des écarts thermiques importants. En moyenne la température estivale monte à 42°C et la température hivernale baisse à -0,5°C. De plus, les précipitations sont faibles et inégalement réparties dans le temps et dans l'espace, avec moins de 100mm de pluie par an pour une majorité du territoire. En outre, des vents supérieurs à 55 km/h peuvent être enregistrés en été (Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015). Ce climat aride induit un très faible couvert végétal sur l'ensemble de la région.

Néanmoins, cette région est caractérisée par des zones à hautes altitudes avec notamment le Haut Atlas et l'Anti-Atlas qui se situent au Nord-Ouest de la région. C'est au sein de ces zones que les oueds³ se rechargent en eau pour s'écouler jusque dans des régions plus arides. C'est notamment la raison pour laquelle sur la Figure n°5 nous pouvons observer ce dégradé des précipitations annuelles concordant à l'écoulement des cours d'eau permanent de la Figure n°6.

³ D'après le Larousse 2022, un Oued est un « Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement. » consulté en ligne le 13/07/2022 sur le lien suivant: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oued/56870>

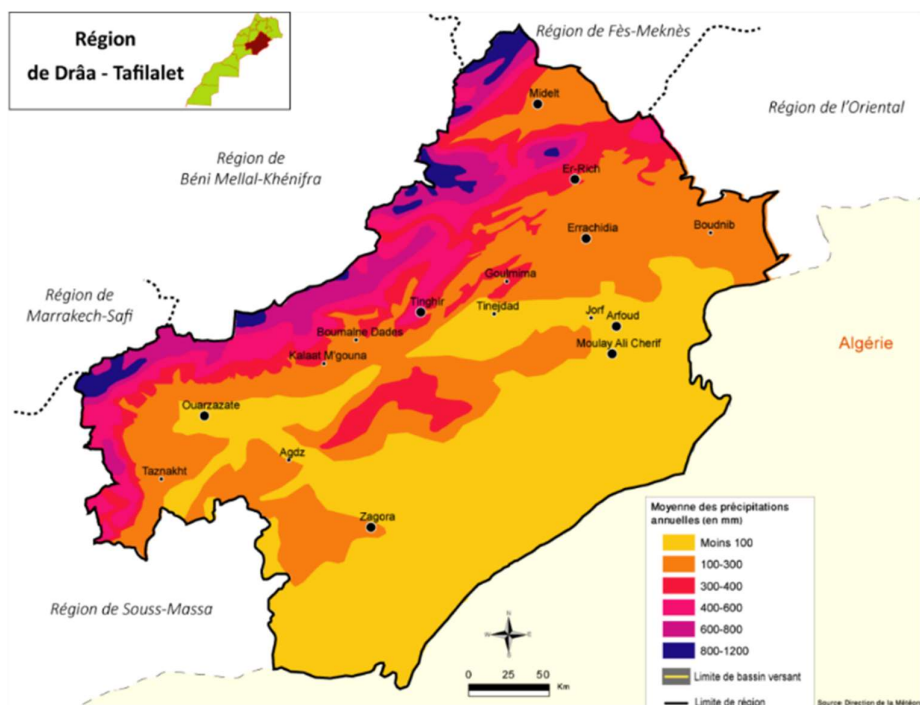


Fig. n°5 : Carte des moyennes des précipitations de l'année 2014
Source : Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015

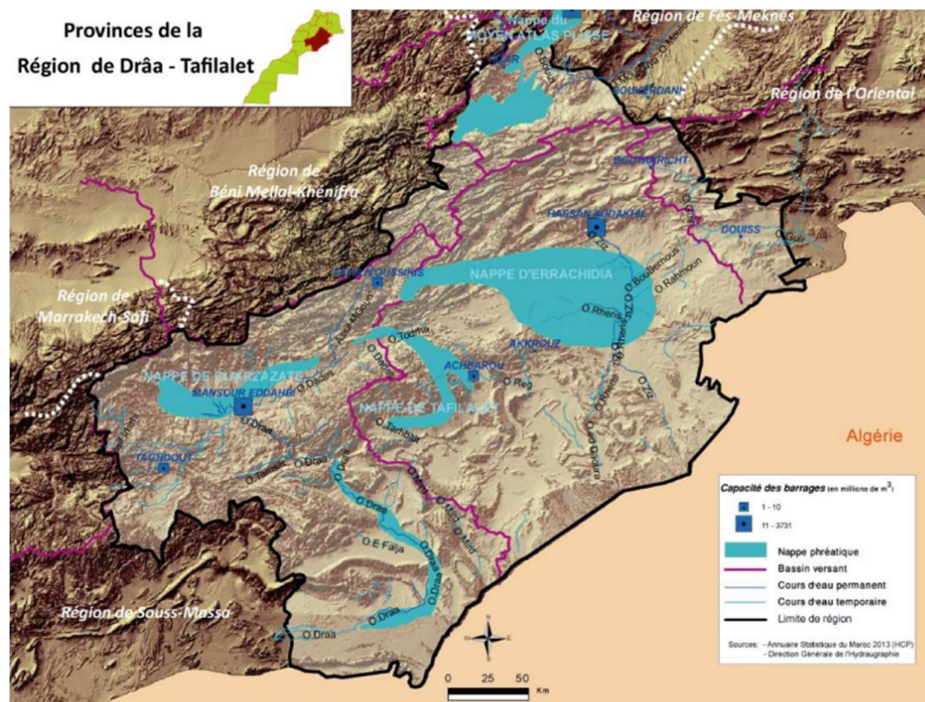


Fig. n°6 : Ressource en eau de la région du Drâa – Tafilalet
Source : Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015

C'est par l'écoulement des oueds en direction du Sud-Est, drainant avec eux plusieurs bassins versants, qu'il a été possible de vivre dans ces régions. Ces oueds ont aussi favorisé une organisation

du territoire articulée sur la présence des oasis. En effet, les oueds contribuent à créer un microclimat humide qui favorise la formation de sols où se développent les activités agricoles. Cette région, qui est composée des oueds du Drâa, du Ziz, du Gheris et du Guir, comprend une large étendue oasienne, elle concentre 46 % de la superficie des zones oasiennes du pays (Cf. Fig n°4).

Outre cette eau superficielle, la région est également constituée d'un système aquifère composé des nappes quaternaires : Errachidia, Tinjdad, Goulmima, Boudnib-Bouanan et Tafilalet (Erfoud, Rissani, Fezna-Jorf), de la nappe du Bassin Crétacé (Infra-Cénomanien, Turonien et Sénonien) de la nappe de l'Anti Atlas, de la nappe du Haut Atlas (Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015) (Cf. Fig n°6).

L'économie de cette région est donc en partie consacrée à la mise en valeur des oasis, d'une part via l'agriculture. En terme de production agricole, les principales productions de la région se composent de céréales, de cultures maraichères, de légumineuse, de henné, de luzerne, de palmier dattier, d'olivier, de pommiers et bien d'autres espèces arboricoles (Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015). Ces productions peuvent être réalisées dans une démarche d'auto-subsistance au sein d'une dizaine de mètre carrés (Cf. Fig n°8), comme dans le cadre d'une stratégie productiviste sur plusieurs centaines d'hectares (Cf. Fig n°7). Ces deux types d'agriculture peuvent se trouver à quelques dizaines de kilomètres l'une de l'autre.



Fig. n°7 : Exploitation agricole à Tinjdad
Réalisation : P. Mazari, 2022



Fig. n°8 : Parcelle à Aït Snan Réalisation: P. Mazari, 2022

Le développement de l'agriculture est soutenu à l'échelle de la région par l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole (ORMVA) qui est un service déconcentré du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Ce service, localisé à Er-Rachidia, a des Service de Mise en Valeur Agricole (CMV) pour chaque province. Ces services déclinaient les politiques agricoles nationales du Plan Maroc Vert de 2008 à 2020 et maintenant de la Génération Green jusqu'à 2030. L'annexe 1 présente les axes majeurs de la politique agricole marocaine de l'indépendance à nos jours, avec une attention particulière donnée au Plan Maroc Vert et à la Génération Green. L'ORMVA et les CMV appliquent cette politique au sein de leur territoire à travers des plans régionaux. Cependant, je n'ai pas eu accès à ces plans régionaux, je n'ai donc pas pu savoir avec précision comment cette politique est déclinée à l'échelle de la région du Drâa.

D'autre part, l'existence des oasis permet le développement du tourisme en s'appuyant sur les paysages hors-norme qu'offrent ces oasis. Outre l'agriculture et le tourisme, l'économie de la région s'appuie sur l'extraction de produits miniers tels que l'or, l'argent, le cuivre, sur une quarantaine

d'exploitations, quatre des plus importantes sont situées dans la province de Ouarzazate et une dans la province d'Errachidia. La province de Tinghir dispose d'une mine d'argent qui constitue la plus grande mine du Royaume pour l'extraction et la valorisation de ce minéral (Monographie de la région du Drâa – Tafilalet, 2015).

B. La province de Tinghir

Notre zone d'étude, la vallée de Todgha, est localisée dans la province de Tinghir au sein du bassin versant du Todgha (Cf. Fig. n°9).

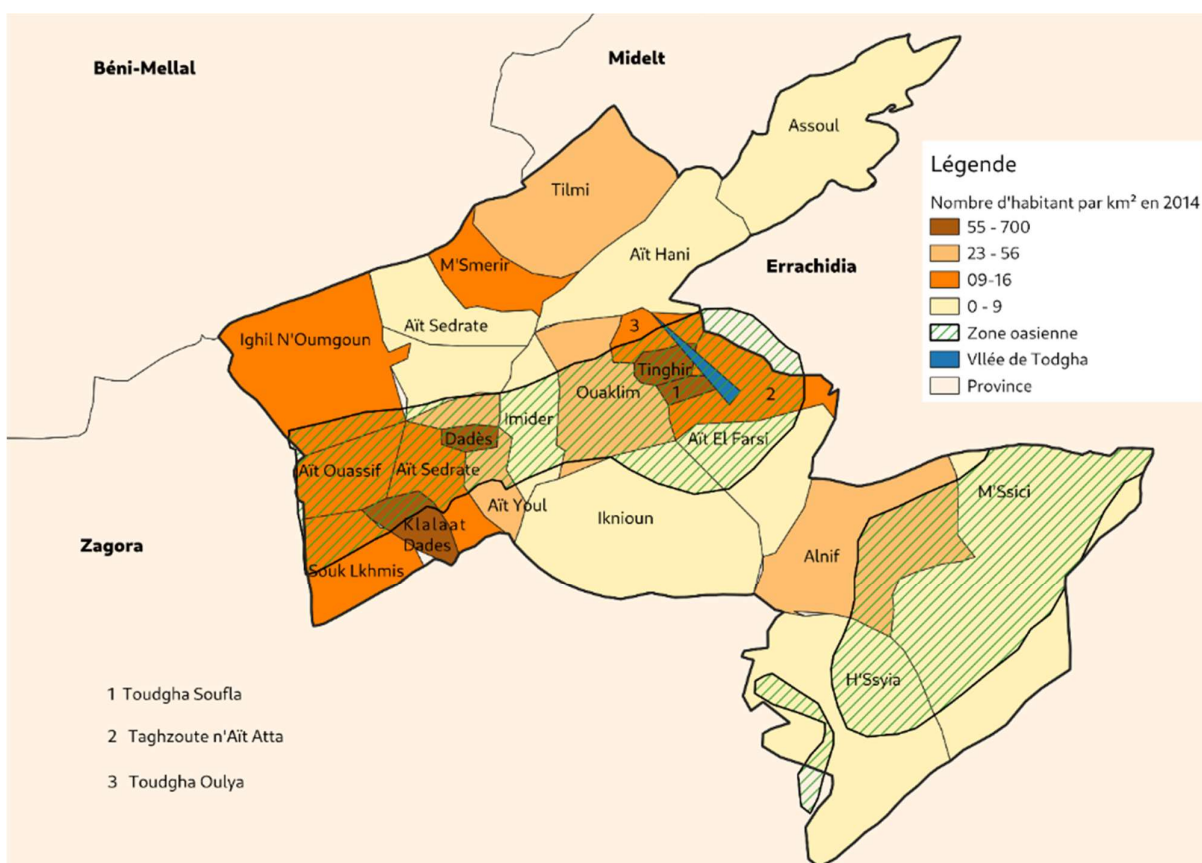


Fig. n°9 : Nombre d'habitant par km² des communes de Tinghir

Réalisation: P. Mazari, 2022

Tinghir est devenue une province en 2009, dans le cadre du renforcement des lois de décentralisation et de l'instauration d'une administration de proximité. C'est une province principalement rurale, composée de trois communes urbaines (Tinghir, Boulmane Dades et Kelaat M'Gouna) sur 25 communes. La majorité de la population se concentre au sein de ces trois municipalités qui sont toutes organisées autour d'une oasis, alimentée par le Mgoun à Kelaat Mgouna, le Todgha à Tinghir et le Dades à Boulmane Dades (Cf. Fig. n° 9).

L'économie de la province se concentre principalement sur l'extraction minière, avec notamment la mine d'argent à Imiter, mais aussi l'artisanat, le tourisme et l'agriculture (Monographie de la province de Tinghir, 2021). En effet, l'artisanat rassemble plus de 13 000 artisans engagés dans la sauvegarde d'une diversité de métiers artisanaux (Menuiserie d'Art, ferronnerie d'art, fabrication des soufflets, Poterie rurale, fabrication des poignards, bijouterie, tissage,...). Le tourisme constitue l'une des principales sources économiques de la province grâce aux paysages des palmeraies et des gorges.

En outre, l'agriculture constitue également une source économique importante à l'échelle de la province. Elle se trouve localisée dans un grand ensemble de petite et moyenne hydraulique alimenté à partir des oueds, des khetaras et des puits. Cette agriculture est souvent réalisée au sein des oasis, en étage avec une prédominance de la céréaliculture. En deuxième strate, nous avons l'arboriculture fruitière, devant ainsi les cultures fourragères, notamment la luzerne (Monographie de la province de Tinghir, 2021).

La superficie des moyennes agricoles se présente comme suit.

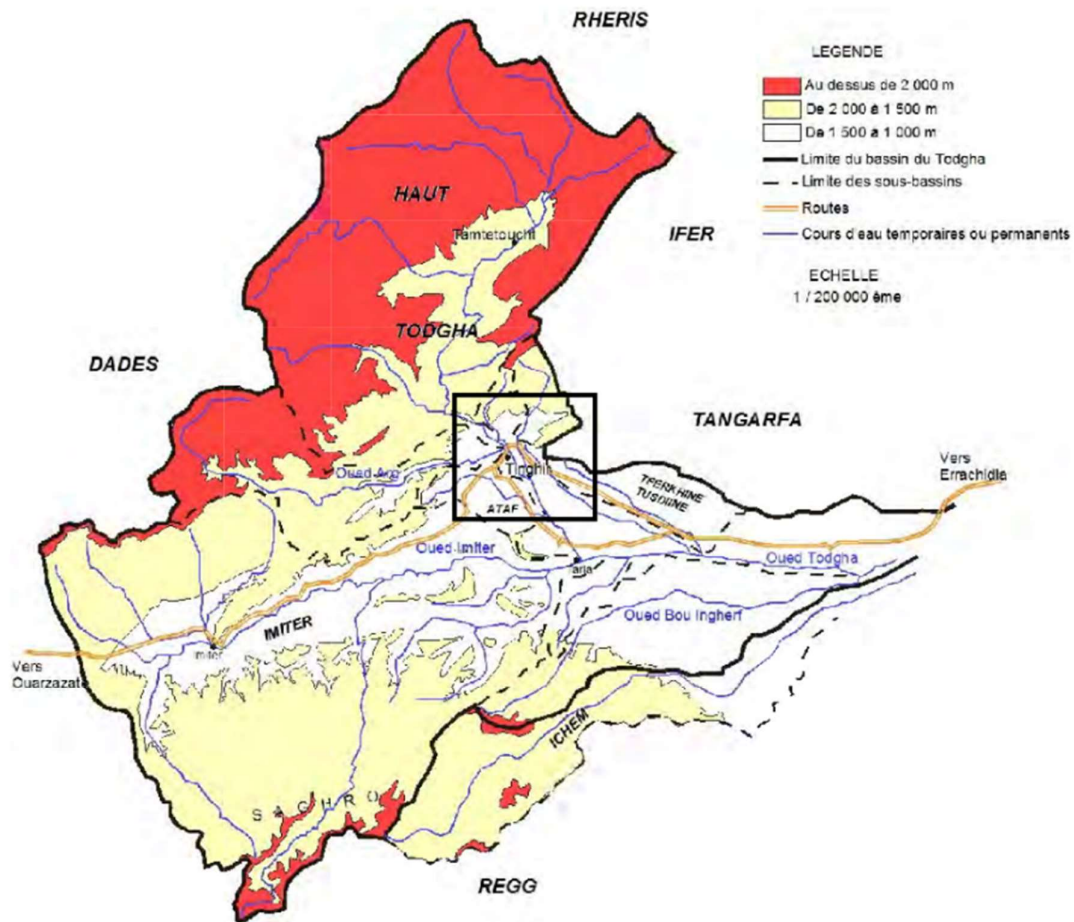
<i>Spécifications</i>	<i>Moyenne des 5 dernières années</i>	
	<i>Superficie</i>	<i>Production</i>
Blé dur	4.125 Ha	167.856 Qx
Blé tendre	3.600 Ha	123.200 Qx
Orge	430 Ha	10.658 Qx
Maïs	3.125 Ha	67.240 Qx
Luzerne	2.360 Ha	125.000 T
Maraîchage	1.180 Ha	278.570 Qx

Tab. n°1 : Superficie des productions agricoles de la province de Tinghir

Source : Monographie de la province de Tinghir, 2021

Cette agriculture est principalement oasienne. La forte présence d'oasis au sein de cette province peut s'expliquer par l'existence de deux secteurs distincts, d'une part les montagnes du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, d'autre part un secteur subdésertique. Le contraste entre ces deux secteurs est représenté par des différences de température et de pluviométrie. En 2021, la moyenne annuelle pluviométrique est de 90 mm à Alnif et 200 mm à M'semrir. Par ailleurs, la province est à l'image de la région, à Tinghir les températures sont élevées en été (+40°C) et basses en hiver (-5°C), il y a une évaporation intense qui atteint 2 500 mm/an accompagnée de vents forts (Monographie de la province de Tinghir, 2021).

Ce contraste entre ces deux secteurs à l'échelle de la province est particulièrement notable au sein du bassin versant de la vallée de Todgha (Cf. Fig. n°10). En effet au sein de cette vallée, les différences d'altitudes induisent des différences pluviométriques.



Le bassin du Todgha a une altitude moyenne de 1 500 m pour une superficie de de 2 330 Km² (Haut Atlas : 900 Km² ; Sillon Sud atlasique : 430 Km² ; et le Saghro : 1000 Km²). Ce bassin versant est divisé en deux parties par un axe à basse altitude collecteur des eaux des oueds. Au Sud, le Saghro draine sur son flanc Nord, et on trouve les oueds Imiter et Bou Ingherf. Au Nord, le versant atlasique est drainé par le Todgha et ses affluents. Le Todgha est le principal affluent de l'Oued Ferkla, affluent principal de l'Oued Ghéris qui constitue avec l'Oued Ziz l'essentiel du bassin versant de la Daoura, drainant les eaux d'une grande partie centrale du domaine atlasique vers le Sahara. Cet oued prend sa source à 20 km au Nord du village de Tametouchte et parcourt 40 km sur le Haut-Atlas au sein d'un lit généralement sec, jusqu'aux gorges de Todgha (Cf. Fig. n°11). Dans les gorges, à une altitude de 1500m, comment le début de la vallée de Todgha, notre zone d'étude (Cf. Fig. n°12).



Fig. n°11 : L'oasis de Todgha : 1km à l'amont des gorges

Réalisation : P. Mazari, 2022

2. La vallée de Todgha

À partir des gorges, l'oued s'écoule en surface et alimente l'oasis de Todgha (Cf. Fig. n°12).



Fig. n°12 : Gorges de Todgha

Réalisation : P. Mazari, 2022

Cette oasis, très étroite au niveau des gorges, s'élargit peu à peu à mesure que les surfaces montagneuses le permettent (Cf. Fig n°13). À partir de Aït Snan, plusieurs barrages dérivent l'oued en un système complexe de canaux d'irrigation qui irriguent les cultures de manière permanente. À mesure de son avancée vers un climat plus aride et des prélèvements successifs pour l'irrigation, le débit de l'oued se réduit graduellement pour devenir souterrain à Taghzout. À l'aval de Taghzout, la plaine de Ghellil s'étend sur une aire de 4 000ha sur la rive droite de l'Oued Todgha. Cette plaine semi-désertique était utilisée comme espace de pâture collective jusque dans les années 1970 avant d'être peu à peu transformée en une zone de culture.

La plaine de Ghellil se termine à l'Est de la montagne Tisdafin. De manière conventionnelle, cette montagne marque la fin de la vallée, même si géographiquement la vallée continue à l'Est vers l'oasis de Tinjdad, où le Todgha et le Ferkla se joignent pour former le Gheris (Cf. Fig n°13).

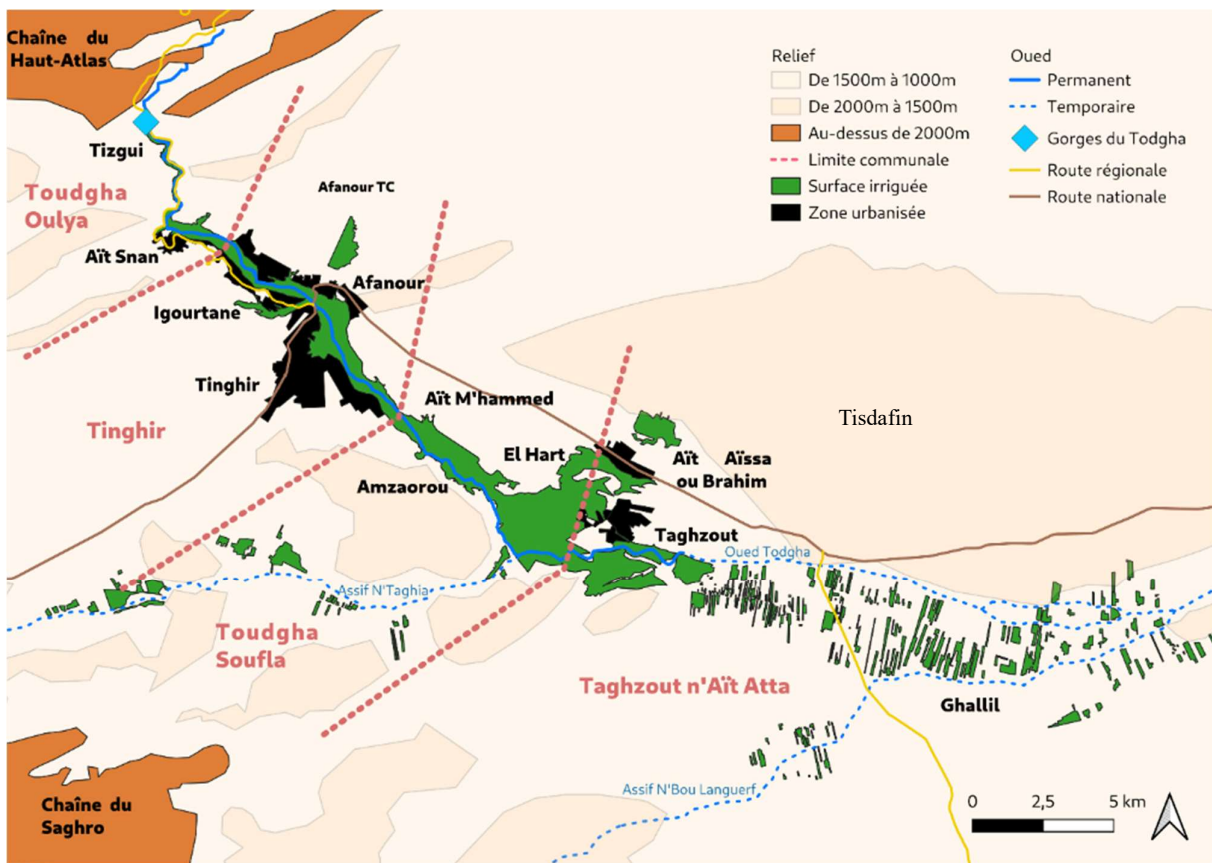


Fig. n°13 : La vallée de Todgha
2022

Réalisation : P. Mazari,

La vallée de Todgha est constituée de trois communes rurales (Toudgha Oulya, Toudgha Soufla, Taghzout) et une commune urbaine (Tinghir). Au sein de chaque commune, il existe des divisions ethniques, ie des fractions dont le nom est inscrit en gras sur la figure n°13. Ces fractions sont elles-mêmes subdivisées en douars ⁴.

A. Une population mixte

La population de la vallée du Todgha est composée de trois groupes ethniques vivant dans des parties distinctes de la vallée (Fig. n°14). Premièrement, les Aït Tizgui sont localisés à l'aval des gorges du Todgha et sont répartis en quatre douars. Ils ont accès à une eau abondante mais à une faible superficie de terres cultivables, sur une zone d'une largeur inférieure à dix kilomètres. Les Aït Todoght habitent à l'amont de la vallée et profitent d'une eau abondante et d'une superficie de terre cultivable supérieure aux Aït Tizgui, mais toujours limitée par les massifs montagneux. Enfin, les Aït Atta habitent à l'aval de la vallée, ils ont accès à une terre abondante mais l'eau est dans cette zone peu disponible. Ces trois groupes ethniques parlent une version quasiment identique du Tamazight (berbère), cependant ils ont une identité ethnique distincte surtout entre les Aït Atta et les Aït Todoght. Entre ces derniers, il y a encore une vingtaine d'années, le mariage entre ethnies était considéré comme tabou (De Haas, 2003).

⁴Le terme « douar » est un nom en arabe qui représente la plus petite unité territoriale marocaine. Ce terme pourrait correspondre au village en France.

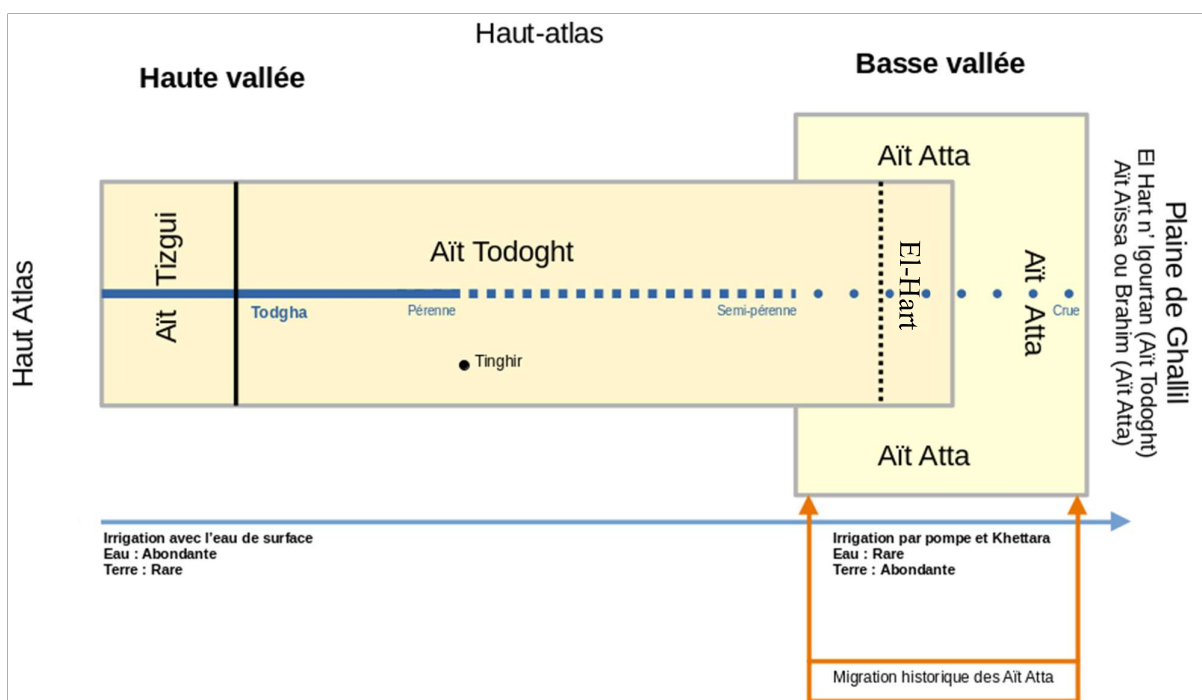


Fig. n°14 : Schéma de répartition des ethnies et des ressources au sein de la vallée de Todgha
Réalisation personnelle adaptée de (De Haas, 2003)

1. Population de la haute vallée

Les quatre premiers *douars* de la vallée de Todgha sont habités par les Aït Tizgui. Ce groupe ethnique est affilié à d'autres groupes vivant dans les montagnes du Haut-Atlas, au Nord des gorges de Todgha. Les douars à l'aval des Aït Tizgui sont peuplés par les Aït Todoght - littéralement « les enfants du Todgha ».

Ces Aït Todoght, contrôlent la partie fertile de la vallée entre le douar d'Ighir à l'amont de la vallée et Aït El Mesquine 60 km plus bas. Les Aït Todoght ne partagent pas d'ancêtre commun et constituent un assemblage de différents sous-groupes, leurs identités « sont déterminées par l'espace géographique qu'ils partagent et défendent qui est le Todgha en général et le village en particulier » (De Haas, 2003). Ainsi, chaque sous-groupe des Aït Todoght vit côte à côte au sein d'unités territoriales distinctes qui sont les *ighermen*, qui ont été intégrées au sein des unités territoriales étatiques comme des douars.

En outre, au sein de ce groupe il existe une distinction ethnique entre les *imazighen* – littéralement « les libres » , généralement de couleur blanche et les *haratin*, de couleur généralement noire. Traditionnellement, « les *haratin* ont une position inférieure au sein de la société oasienne » (De Haas, 2003), ils ont cependant accès à l'eau et à la terre. Les *imazighen* et les *haratin* peuvent vivre au sein des mêmes douars, mais habitent au sein de quartiers ou lignages distincts, le mariage entre ces deux groupes est en général tabou.

Néanmoins, certains douars ne sont pas mixtes et abritent uniquement des *haratin* ou *imazighen*. C'est par exemple le cas des deux douars d'El Hart - El Hart Mourabitine et El Hart Niâamine – peuplés uniquement par des *haratin*. Ces *douars* forment « une sorte d'enclave entre les villages Aït Todoght mixtes de l'amont de la vallée et les Aït Atta blancs de l'aval de la vallée » (De Haas, 2003).

Au sein de cette population musulmane de la haute vallée, il était possible de trouver une population juive au sein de quatre villages – Tinghir, Taourirt, Aït Ourjda, Asfalou. Cette population a migré en Israël, en France et à Casablanca à la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette présentation est valable pour l'ensemble des communes de la haute vallée, hormis la commune de Tinghir. En effet, cette dernière commune abrite des populations de tous les groupes ethniques. Elle est devenue depuis la fin du XXe siècle un pôle migratoire pour les habitants de la vallée et des environs. Une présentation centrée sur cette ville sera développée dans la partie suivante.

2. Population de la basse vallée

Après les villages d'El Hart, la basse vallée est habitée par les Aït Atta, dernier groupe ethnique à s'installer dans la vallée de Todgha (Cf. Fig. n°14). À la différence des Aït Todoght sédentaires, les Aït Atta originaires des montagnes du Sagho sont semi-nomades, ils combinent l'habitat sédentaire et l'agriculture dans les oasis avec l'élevage transhumant. Les hommes se déplacent avec leurs troupeaux en fonction des saisons.

Les Aït Atta auraient à partir du XVIIe siècle conquis les plaines environnantes au Sagho ainsi qu'une part de l'oasis de Todgha (Hart, 1981). L'installation des Aït Atta à l'extrême aval de l'oasis débute entre les années 1750 et 1800 après la conclusion d'un pacte de protection avec les villages d'El Hart. Les Aït Atta offraient aux villages d'El Hart leur protection militaire en échange de leur installation. Les Aït Atta vont encercler les villages d'El Hart à l'aval de l'oasis où les terres sont abondantes et l'eau rare (De Haas, 2003 ; Fig. n°14).

Malgré la force militaire des Aït Atta, leur pouvoir est resté limité au sein de la vallée de Todgha. Ce groupe n'a jamais eu accès à l'eau de surface du Todgha, il s'est installé en marge de l'oasis verdoyant resté entre les mains des Aït Todoght. Ces derniers ont fait creuser des *khetteras* (galeries drainantes souterraines) ayant leurs sources sur le territoire des Aït Todoght, ils entretenaient ainsi une relation d'inter-dépendance avec leurs voisins (De Haas, 2003). Les Aït Atta dépendaient des Aït Todoght pour les sources des *khetteras* et en retour ces derniers dépendaient d'eux pour la protection. À la différence des Aït Todoght, les Aït Atta sont des blancs *Imazigen* sans *Haratin*, chaque village appartient à un lignage des Aït Atta.

La vallée se partage ainsi en trois groupes ethniques distincts, aux organisations et aux origines différentes. Cette vallée serait habitée depuis le IIIe siècle après JC. Elle a donc une longue et riche histoire succinctement présentée dans la partie suivante.

B. Une histoire ancienne

1. De l'antiquité au protectorat

L'histoire de la vallée de Todgha est ancienne : certaines fouilles archéologiques la ferait remonter jusqu'à l'antiquité (Aït Khandouch, 2017). Cependant, c'est à partir du IIème et du IIIème siècle que le Todgha a connu une importante civilisation, principalement dû à sa position géographique stratégique sur la route des caravanes du commerce provenant du Soudan vers Sijilmasa. Au fil des siècles, ce territoire développe cet axe commercial et accroît son influence grâce à ses richesses minières avec notamment des gisements de cuivre et d'argent (Mezzine, 1987).

L'exportation des minerais vers l'Afrique sub-saharienne par la route de Draâ en contrepartie d'or et de divers produits importés, permet le développement de cet axe commercial. Les bénéfices retirés du commerce de l'or permettent de faire venir puis de renouveler la main-d'œuvre pour creuser les

puits, les galeries et travailler à l'entretien des canalisations. À l'agriculture qui assure la subsistance des travailleurs s'ajoute souvent des productions à haute valeur ajoutée faciles à transporter : dattes, plantes médicinales. L'agriculture pour bien des oasis aurait été avant tout au service du commerce (Côte, 2002).

Pendant cette période, sur les deux rives de l'Oued Todgha, des parcelles étaient irriguées le long des ksours. Parsemés tout au long de la vallée, sur les deux rives de l'oued, les ksours abritaient les habitants de la vallée (Cf. Fig. n°15). Les ksours sont des ensembles de maisons groupées autour d'une cour, on y trouve également une mosquée et un réservoir à blé. Les murs des habitations étaient en pisé, le toit en roseau et les troncs en palmier. A chaque pluie l'habitation devait être en partie reconstruite.



Fig. n°15 : Ksar abandonné à Aït Aritane
Réalisation : P. Mazari, 2022

• L'agriculture et la gestion de l'eau

Au cours de cette période, les zones cultivées de la vallée de Todgha s'étendaient de Tizgui à Taghzout, les zones situées à l'extrême aval ou celles indépendantes des rives de l'Oued Todgha n'étaient alors pas mises en culture. D'un point de vue général, la rotation blé/maïs dominait l'agriculture pratiquée jusqu'au XXème siècle (David, 2008).

À l'amont de la vallée, le blé et l'orge étaient irrigués par l'eau de surface de l'oued. Les familles possédant le plus de pouvoir politico- économique bénéficiaient de l'eau les premières, se servant selon leurs besoins, ne laissant aux autres que le surplus. À aval de la vallée, le blé était irrigué par l'eau de surface de l'oued mais aussi par l'eau des pluies (culture en « bour ») et les khetaras.

Irrigué selon les mêmes règles que le blé, l'assolement de la palmeraie était également occupé par des légumes en hiver. De plus, les arbres fruitiers, tels que les oliviers, les amandiers et les palmiers-dattiers étaient aussi cultivés (David, 2008). En cas de production insuffisante de blé, une partie pauvre de la population allait dans le Haut-Atlas travailler les cultures en contrepartie d'une part de la récolte (De Haas, 2000).

Outre ces cultures, chaque famille possédait des animaux (chèvres, moutons, poules) nourris par le pâturage sur les terres collectives. En cas de manque de fourrage dans la vallée ou dans la plaine du Ghellil, le fourrage était trouvé dans les hauteurs atlasiques (David, 2008).

2. Du protectorat à l'indépendance

Avant le protectorat français, la vallée de Todgha restait fidèle mais relativement indépendante au pouvoir central du *makhzen*. La colonisation française au Maroc marque un tournant dans ces relations. Après une forte résistance de la population à la colonisation, ce n'est qu'en 1931 que Tinghir est transformée en centre administratif et militaire.

Cette époque coloniale a favorisé l'intégration de la société non-étatique, berbère de la vallée de Todgha au sein de l'État colonial et à l'indépendance au sein de l'État marocain (Aït Khandouch, 2017). Nous assistons alors à une perte de l'autonomie des habitants de la vallée et au déclin des liens commerciaux transsahariens (Aït Khandouch, 2017). L'organisation sociale de la vallée va ainsi être transformée en une organisation en fonction des groupes des Aït Atta et des Aït Todoght. Est ajoutée une organisation étatique centralisatrice. La vallée est découpée en fractions administratives gouvernées depuis Marrakech.

L'agriculture et la gestion de l'eau

Au cours de l'époque coloniale, les techniques agricoles ne se sont pas transformées. Cependant, nous pouvons noter l'installation des deux premières pompes permettant de bénéficier des eaux souterraines. La première est installée à Tinghir pour l'eau potable, la seconde est à Ghellil au sein de la ferme coloniale pour irriguer des cultures (De Haas, 2003). Sur les terres de pâtures de Ghellil, les autorités coloniales ont installé une ferme expérimentale permettant d'évaluer le potentiel agricole de cette plaine.

Par ailleurs, cette période est marquée par la modification du partage de l'eau de surface de l'oued Todgha. En effet, « *ce fut en 1936 qu'apparurent les premières lois coutumières mise en place sous le protectorat français (général Lieute), octroyant 2 jours à Tizgui, 3 jours à Aït Senane, 7 jours à Aït Igourtane, 6 jours à Tinghir, 7 jours à Tagoumast, 7 jours à Amzaourou, 5 jours à El Hart Morabidine et 6 jours à El Hart Liamine (source : Archives de Tinghir), ceci hiver comme été. La durée du tour d'eau était donc de 43 jours, et ne se mettait en place qu'en cas de débit réduit dans la rivière.* » (David, 2008).

Cette répartition était fondée sur deux critères, d'une part la superficie agricole de la fraction et d'autre part la capacité d'une fraction à aider les Français. D'après David (2008), cette nouvelle distribution de l'eau aurait sensiblement modifié la répartition des cultures entre l'amont et l'aval. Toutes les parties de la vallée auraient continué à cultiver du blé, du maïs et des cultures fruitières mais les populations de l'aval ayant une incertitude sur la quantité d'eau disponible n'auraient pas semé du maïs en été (David, 2008).

À l'indépendance (et sans que je puisse en connaître la raison), un nouveau tour d'eau aurait été établi (cf Tab. N°2).

Tab. n°2: Tour d'eau de la vallée de Todgha de 1956

FRACTIONS	ETE	HIVER
Tizgui	Permanent	Permanent
Aït senane	5	3
Igortane	5	7
Tinghir et Afanour	5	6
Tagoumast	6	7
Amzaourou	0	7
Les 2 El Hart	0	11
TOTAL	21 jours	41 jours

Source : Caïdat de Tinghir, 2007

Avec ce nouveau tour d'eau, les fractions d'Amzaourou et les deux El Hart sont désavantagées, elles n'ont plus accès à l'eau de surface l'été. Au contraire, Tizgui est devenu particulièrement avantage avec une eau de surface en libre accès, été comme hiver

3. De l'indépendance à nos jours

Cette période pour la vallée de Todgha est marquée par d'importantes vagues migratoires vers l'Algérie puis la France. Elle est également marquée par une explosion démographique au sein de la vallée de Todgha (cf. Tab n°3; Fig. n°16).

Tab. n°3 : Évolution de la population de la vallée de Todgha

Années	1936	1952	1960	1971	1982	1994	2004	2014
Vallée de Todgha	16000	20258	23725	25299	35627	61713	68636	77536

Source : Autorités locales, RGPH direction statistique de Rabat

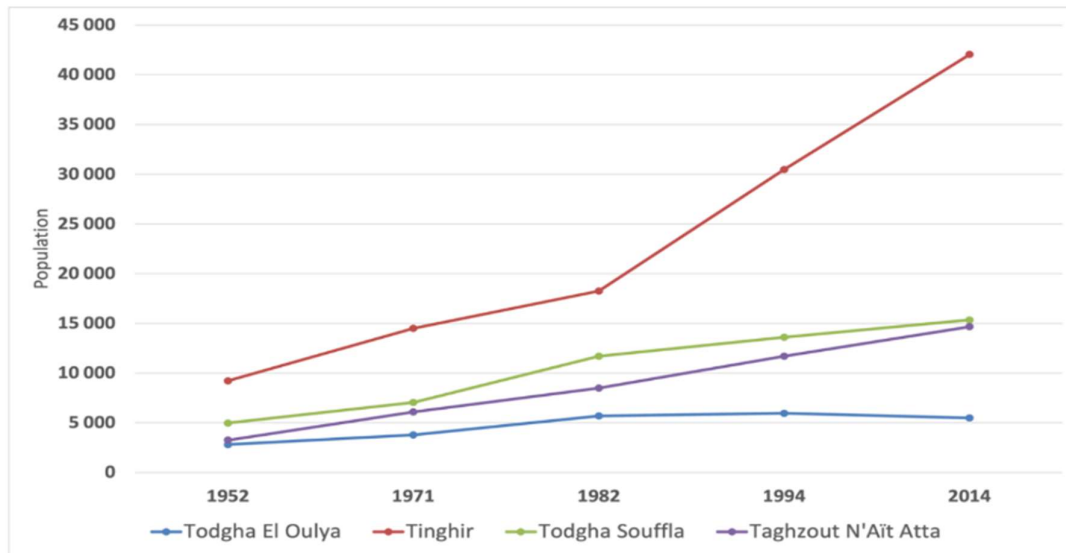


Fig. n°16: Augmentation de la population de la vallée de Todgha de 1956 à 2014

Source : Propre calcul des recensements de 1971, 1982, 1994, 2014 et Büchner 1956

Nous pouvons constater une croissance démographique au sein de toutes les communes de la vallée. Toutefois, nous pouvons observer un véritable boom démographique dans la commune de Tinghir (Cf. Fig. n°16). D'après Ben Attou (2012), le développement des centres urbains, comme Tinghir «est dû essentiellement à l'intervention de l'État marocain pour asseoir son autorité et pour répondre aux besoins des populations locales ». Cette autorité s'applique en partie d'un point de vue administratif en promouvant Tinghir de commune rurale à l'indépendance, à municipalité en 1977 avant de devenir chef-lieu de province du même nom en 2009.

Ces différentes promotions administratives s'accompagnent de l'immigration de fonctionnaires dans la vallée et de la construction de différents équipements publics (électricité, route, établissement scolaire, etc.). Ces transformations se réalisent principalement à Tinghir mais aussi dans les trois autres communes rurales de la vallée.

Ces promotions et ses nouvelles infrastructure transforment peu à peu Tinghir en centre urbain et en pôle migratoire (Cf. Fig. n°17). Les populations rurales dont les activités agricoles régressent migrent vers Tinghir dans l'espoir de trouver un travail. Ce phénomène s'accroît à partir des années 1970-1980 suite au développement des activités touristiques et commerciales de la ville de Tinghir (Aït Khandouch, 2017).

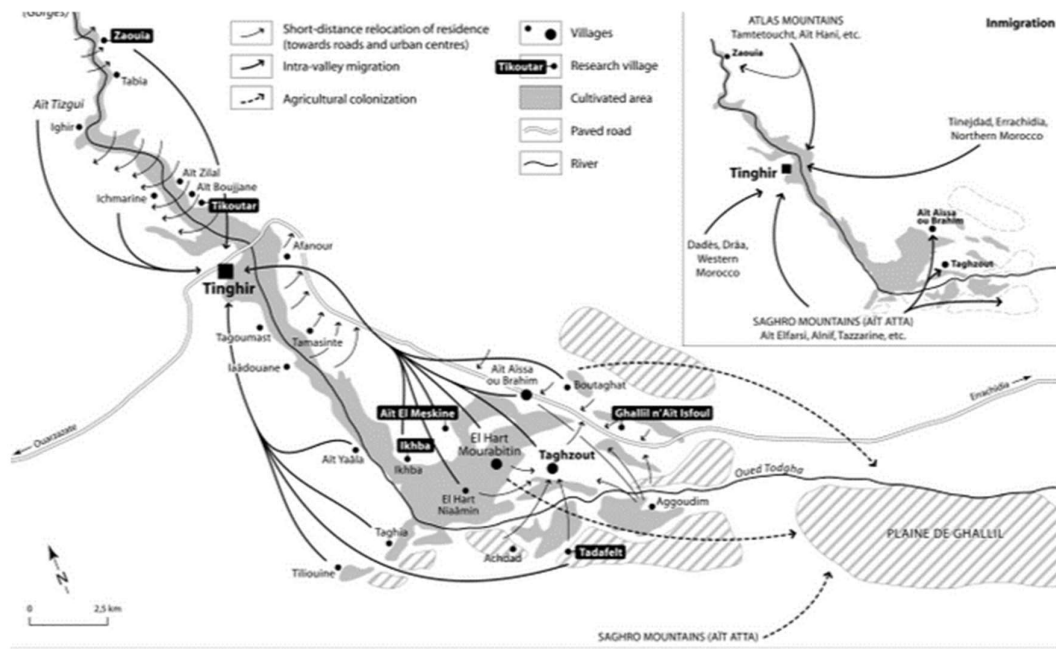


Fig. 17. Relations entre les centres urbains de la vallée de Tinghir.

En 1970, l'arrivée des nouvelles infrastructures dans la vallée combinée aux retombées économiques des migrations internationales transforme peu à peu la vallée. À l'arrivée de la route goudronnée, les populations quittent les ksours pour des maisons individuelles en béton et délaissent peu à peu l'oasis. L'agriculture et la gestion de l'eau vont alors se transformer.

- **L'agriculture et la gestion de l'eau**

Dès les années 1970, nous assistons à un nouveau partage de l'eau de surface suite à des affrontements entre les populations de l'amont et de l'aval de la vallée. Ces affrontements sont gérés par le Caïd et les forces auxiliaires de Ouarzazate. Plusieurs personnes sont mises en prisons. Une nouvelle organisation est discutée avec la population et aboutit à l'ajout en hiver de quinze jours d'eau de surface de l'oued pour les habitants des deux douars d'El Hart pour l'Aïd Kebir (Cf. Tab. n°4).

Tab. n°4 : Tour d'eau de surface de l'oued Todgha de 1974

FRACTIONS	VILLAGES	TOUR ESTIVAL	TOUR HIVERNAL
Tizgui	Tous les villages	Permanent	Permanent
Aït Senane	Tous les villages	Permanent	Permanent
Igourtane	Asfalou Aït Oujena Taourirt Aït Boujjane Aït zilal Tagounsa Ichmarine Aït Ourjdal Tikoutar Tidrine	5 jours 32 h 32 h 32 h	6 jours 32 h 32 h 32 h
Afanour	Haloul Ilgane Aït Boulmane Afanour	20 h 14 h 14 h 48 h	20 h 14 h 14 h 48 h
Tinghir	Tinghir	48 h	48 h
Tagoumast	Tagoumast Aït Lahcen ou Ali Aït El Kati N'Ladouane Aït yahia Tamassint Ifri	72 h 12 h 12 h 24 h 12h 12 h	48 h 12 h 12 h 24 h 12h 12 h
Aït M'Hamed	Aït M'Hamed		48 h
Amzaourou	Aït yaâla Ikhba Aït Bouyahia Hammi Tasga Aït El Mesquine		24 h 24 h 24 h 48 h 24 h 24 h
El Hart	El Hart Niaâmin El Hart Mourabitin	15 jours pour le Moussem (fête du mouton)	6 jours 5 jours
TOTAL		21 jours	41 jours

Source : David, 2008

Outre ce nouveau partage de l'eau de surface de l'oued Todgha, cette période est marquée par une augmentation de l'exploitation des eaux souterraines via les motopompes et par la mise en culture de nouvelles terres.

En effet, à partir des années 1975 nous pouvons observer l'installation de nouvelles cultures irriguées sur la plaine de Ghellil (Fig. n°19). Cette plaine qui était autrefois une terre de pâture et qui n'a pas accès à l'eau de surface (hors période de crue), accueille à partir de 1975 l'installation de nouvelles cultures exclusivement irriguées par les motopompes (Fig. n°18). Cette installation ui s'accélère dans les années 1980 pour culminer dans les années 1990. Ces pompes permettent une utilisation intensive des eaux souterraines pour mettre en culture de nouvelles terres désertiques.



Fig. n°18 : Construction d'un forage dans la vallée de Todgha

Source : T. Kuper, 2022

Les cultures de ces nouvelles terres agricoles sont principalement composées de céréales (orge et blé dur) et d'amandiers avec un complément maraîchers (carottes, pommes de terre, tomates, oignons) et du fourrage, principalement de la luzerne (De Haas, 2000). Suite à ces nouvelles extensions, d'autres vont suivre dans les années 2010 avec la mise en culture des terres collectives d'Afanour (Fig. n°19). Au sein de ces terres, exclusivement irriguées par les eaux souterraines via les moto-pompes, une production agricole se développe, centrée sur la variété *Mejhoul* du palmier dattier qui est à très haute valeur ajoutée.

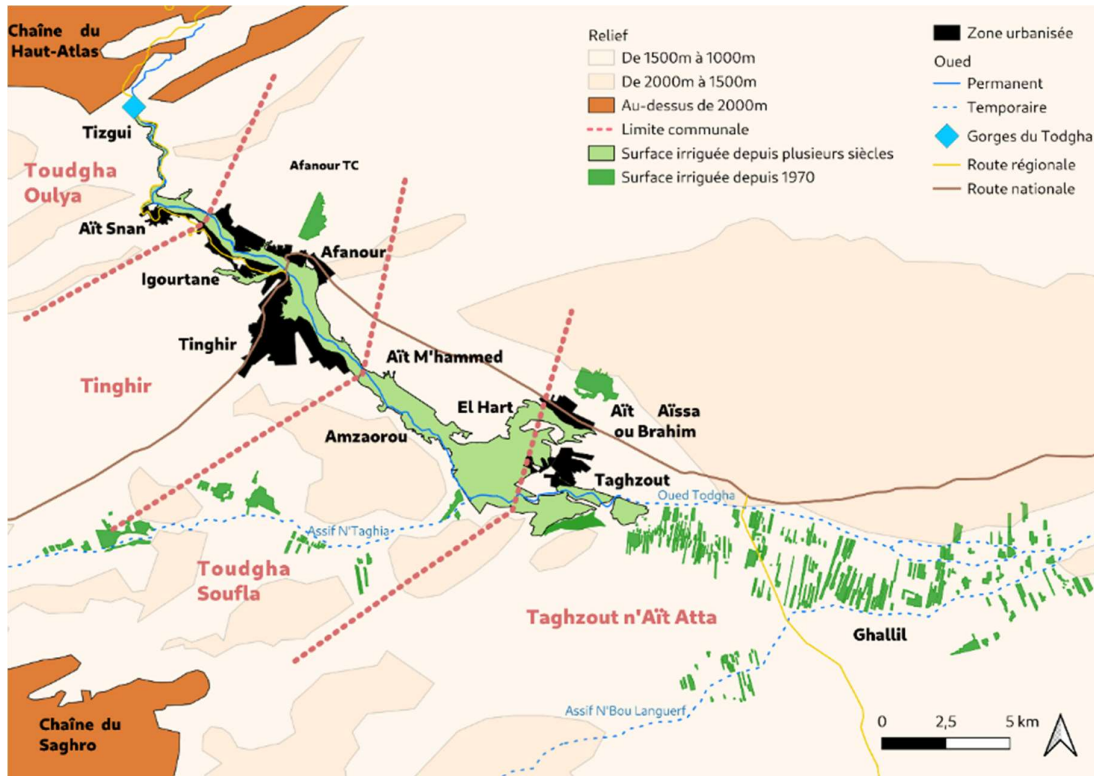


Fig. n°19: Les extensions : Les nouvelles surfaces irriguées

Réalisation: P. Mazari, 2022

Ces moto-pompes ne sont pas exclusivement localisées dans le secteur des extensions, il est également possible de les retrouver au sein de l'oasis traditionnelle. En effet, actuellement les parties de l'oasis qui n'ont pas un accès à libre à l'eau de surface du Todgha sont équipées de moto-pompes pour irriguer leurs cultures. Cette eau vient souvent en complément de l'eau de surface à laquelle les agriculteurs ont droit.

Outre l'apparition des moto-pompes, le boom migratoire vers l'Algérie puis la France dans les années 1960 a eu des conséquences sur l'agriculture de la vallée. Premièrement, le fermage (*khemmasat* en arabe) principalement pratiqué par les Aït Aïssa ou Brahim et Amzaorou a pratiquement disparu. En effet, une partie de la population qui a migré en Europe appartenait à la classe des *akhmas* (ouvrier agricole). Ces derniers n'étaient donc plus disponibles pour pratiquer le *khemmasat*. Ils ont pu grâce à l'argent de la migration acquérir des terres et ainsi bouleverser les relations sociales entre propriétaire et exploitant agricole, ce qui aurait également contribué à diminuer les pratiques de *khemmasat* (Iahiane, 2001).

Deuxièmement, au sein de l'oasis traditionnelle, les différents types de cultures pratiquées se sont transformées : le blé fut peu à peu remplacé par une culture fourragère, la luzerne, qui elle-même devint peu à peu une culture dominante de la strate herbacée oasienne. Ces transformations peuvent s'expliquer par différentes raisons.

Premièrement, la production de blé a été déplacée au Moyen-Atlas. Les fermes du Moyen-Atlas se mécanisent à cette époque, deviennent plus productive et vendent du blé à bas prix (De Haas, 2003). Deuxièmement, vers la fin du XXe siècle de nouvelles variétés de luzerne se développent dans le sud marocain, résistant de plus en plus aux sécheresses (David, 2008).

Troisièmement, dans les années 1980, une grande part des ménages de la vallée ont au moins un membre de leur famille investi dans des migrations internationales, leur donnant accès à des transferts d'argent régulier. Ces nouvelles retombées économiques incitent les habitants à acheter leurs denrées alimentaires au marché, ils délaissent alors peu à peu l'agriculture dans l'oasis. Ceci est particulièrement vrai pour l'amont de la vallée, où les populations ont migré plus tôt et en plus grand nombre que les populations à l'aval de la vallée (Aït Khandouch, 2017).

Jadis, chaque famille possédait un âne, une vache laitière, un troupeau d'ovins ou de caprins, des parcelles de blé, de fruits et de légumes, essentiels à leur survie. Aujourd'hui la plupart des familles se contente d'entretenir un patrimoine familial, semer de luzerne en vue de nourrir une vache laitière et d'arbres fruitiers de moins en moins nombreux et entretenus (David, 2008).

Par ailleurs, au cours de cette période (peut-être avant mais les données climatiques débutent en 1962) l'oasis de Todgha est soumise aux influences du changement climatique (Latifa et al., 2020). En effet, en observant les données des précipitations moyennes annuelles à Aït Boujjane (douar de la vallée) de 1962 à nos jours, la pente de régression linéaire est estimée à $(-0,291)$ (Fig. n°20). Depuis 1962 les précipitations diminuent progressivement, impliquant d'après Latifa (2020) un déficit dans les apports en eau du bassin versant du Todgha.

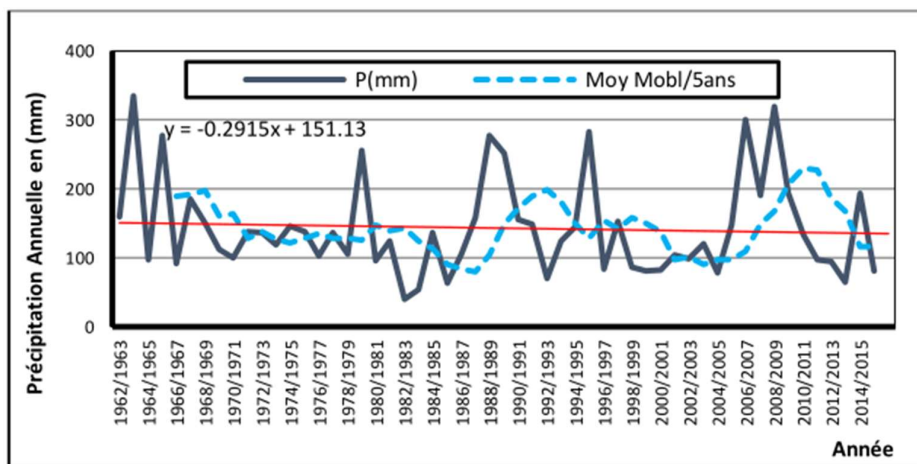


Fig. n° 20: Évolution des précipitations moyennes annuelles par rapport à la moyenne mobile obtenue à la station d'Aït Boujjane
Source : Latifa et al. 2020

À travers cette brève histoire de la vallée, nous pouvons constater que l'agriculture y joue un rôle majeur. Néanmoins cette agriculture est-elle soutenue par les politiques agricoles marocaines présentées dans l'Annexe 1 ?

C. Une vallée à la marge des politiques agricoles marocaines

De manière générale, il pourrait sembler que la vallée de Todgha soit à la marge des politiques agricoles nationales marocaines présentées succinctement dans l'annexe 1. D'une part, la vallée de Todgha appartient à la zone d'investissement de l'ANDZOA. Cependant, au cours de la période d'exécution du PMV, 75 % des fonds de l'ANDZOA alloués à la province de Tinghir ont été investis dans le festival international de la rose à Kalaat (agriMaroc, 2019). Ainsi, l'oasis de Todgha a perçu peu d'investissements financiers de la part de l'ANDZOA.

D'autre part, d'après un enquêteur fonctionnaire dans le domaine agricole « si un agriculteur de la vallée veut une formation, il en n'aura pas ». D'après lui, les institutions en charge de la formation des agriculteurs n'ont pas les moyens pour réaliser des visites de terrain et construire des projets. Ce témoignage est à compléter avec celui du maire de la commune de Taghzout, qui envoyait sans réponse depuis plus d'un an des lettres au Centre Technique (CT), responsable de l'accompagnement aux agriculteurs dans l'oasis. Quelques semaines plus tard, nous avons appris du responsable du CMV que le fonctionnaire du CT était parti à la retraite depuis trois ans sans être remplacé. Ainsi, les politiques agricoles d'accompagnement des agriculteurs ne sont pas intensives dans la vallée.

Le seul représentant de la politique agricole marocaine au sein de l'oasis est le directeur et seul salarié du CMV. Ses tâches se résument à l'aménagement hydro-agricole, l'autorisation de forage et de puits, le nettoyage des touffes, la distribution de rejet de palmier dattier co-financée par l'ANDZOA et des projets avec les GIE de l'oasis.

D'après ces éléments l'agriculture dans la vallée ne serait pas intensément soutenue par les politiques agricoles marocaines.

À travers cette partie, nous avons pu brièvement explorer l'histoire de la vallée de Todgha (Fig. n°21).

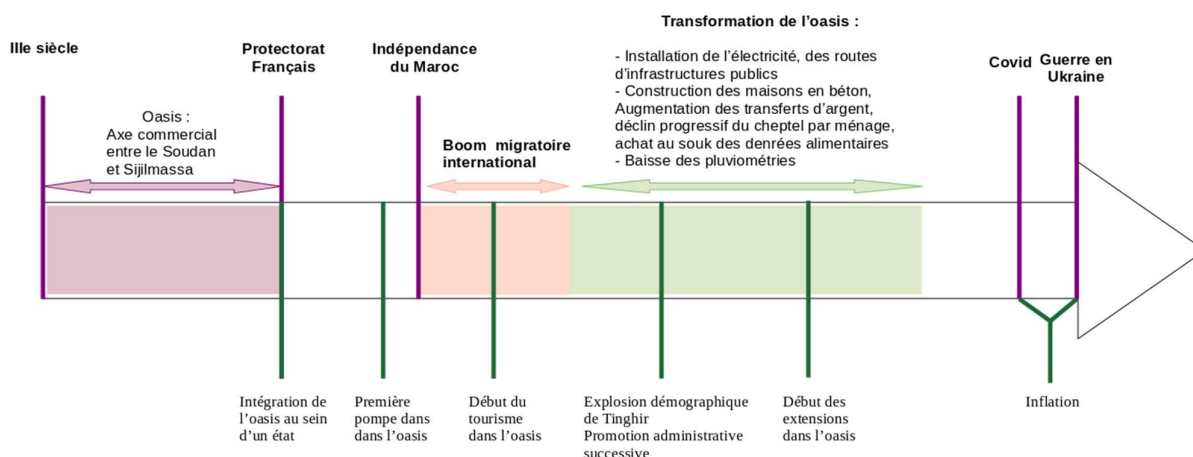


Fig. n°21 : Brève histoire de la vallée de Todgha

Réalisation : P. Mazari, 2022

L'oasis de la vallée de Todgha a ainsi une histoire riche de plusieurs siècles, au cours de laquelle cette oasis se transforme peu à peu. Au sein de la période de l'indépendance à nos jours, nous pouvons voir que cette oasis doit faire face à des grands changements globaux à la fois climatiques et sociétales. D'une part, le changement climatique commence à avoir des effets sur l'oasis par des

épisodes de sécheresses répétés (Latifa et al., 2020). D'autre part l'augmentation des mobilités ainsi que le développement des formes d'agriculture modernes aux côtés de formes plus traditionnelles transforment l'équilibre socio-écologique propre à la vallée de Todgha (De Haas, 2003).

Ces changements sociétaux et climatiques sont-ils des signes de déclin de l'oasis de Todgha ? L'oasis de Todgha et particulièrement ses habitants sont-ils résilients ? Ont-ils la capacité à faire face à ces changements globaux ? Le cadre d'analyse permettant de répondre à ces questions est présenté dans le chapitre suivant.

III. Cadre d'analyse de la résilience de l'oasis du Todgha

Au sein de ce mémoire, la résilience est comprise comme un seuil à partir duquel un individu ou un groupe peut engranger une dynamique d'amélioration de ses conditions d'existence. Ce concept est appliqué à l'analyse de la trajectoire des adversités vécues et des pratiques face à ces dernières d'un individu ou d'un groupe donné vis à vis de l'évolution des « enjeux locaux » au sein d'un système socio-écologique.

Toutefois l'oasis de Todgha est-il un système socio-écologique ? A-t-elle des zones agro-écosystémiques homogènes ? Quels sont les « enjeux locaux » de la vallée de Todgha ? Allons-nous prendre en compte la résilience des individus, des ménages, des groupes (Aït Atta, Aït Tizgui, Aït Todoght) ? Comment appréhender la résilience des habitants de la vallée de Todgha ? Le cadre d'analyse permettant de répondre à ces questions est présenté dans ce chapitre.

1. L'oasis de Todgha : un système socio-écologique

Dans le chapitre I, nous considérons que les oasis sont des systèmes socio-écologiques. Toutefois, ces systèmes socio-écologiques ne sont pas homogènes, l'ensemble des parties de l'oasis n'ont pas la même densité urbaine, le même accès à l'eau, elles ne sont pas habitées par les mêmes groupes ethniques (Fig. n°14). Ainsi existerait-il des sous-systèmes socio-écologiques au sein de l'oasis de Todgha ? Par quel critère pourrions-nous les mettre en évidence ?

Pour répondre à cette question, Ferraton et Touzzard ont mis en évidence le concept de zonage agro-écologique. Par ce concept, ces auteurs entendent « non seulement l'identification des unités de l'écosystème exploitées de manière similaire, mais aussi la caractérisation biophysique et agronomique de chacune de ces unités et leur localisation les unes par rapport aux autres » (Ferraton et Touzard, 2009). Par l'observation de paysages sur le terrain nous avons particulièrement fait attention aux « différents éléments de caractérisation : topographie, géologie, sols, végétation spontanée, végétation cultivée, taille et forme des parcelles, cours d'eau et systèmes d'irrigation » (Ferraton et Touzard, 2009). À partir de ce travail, nous avons constaté que le mode d'accès à l'eau de surface du Todgha permettait d' différentes zones hétérogènes de la vallée (Cf. Fig. n°22).

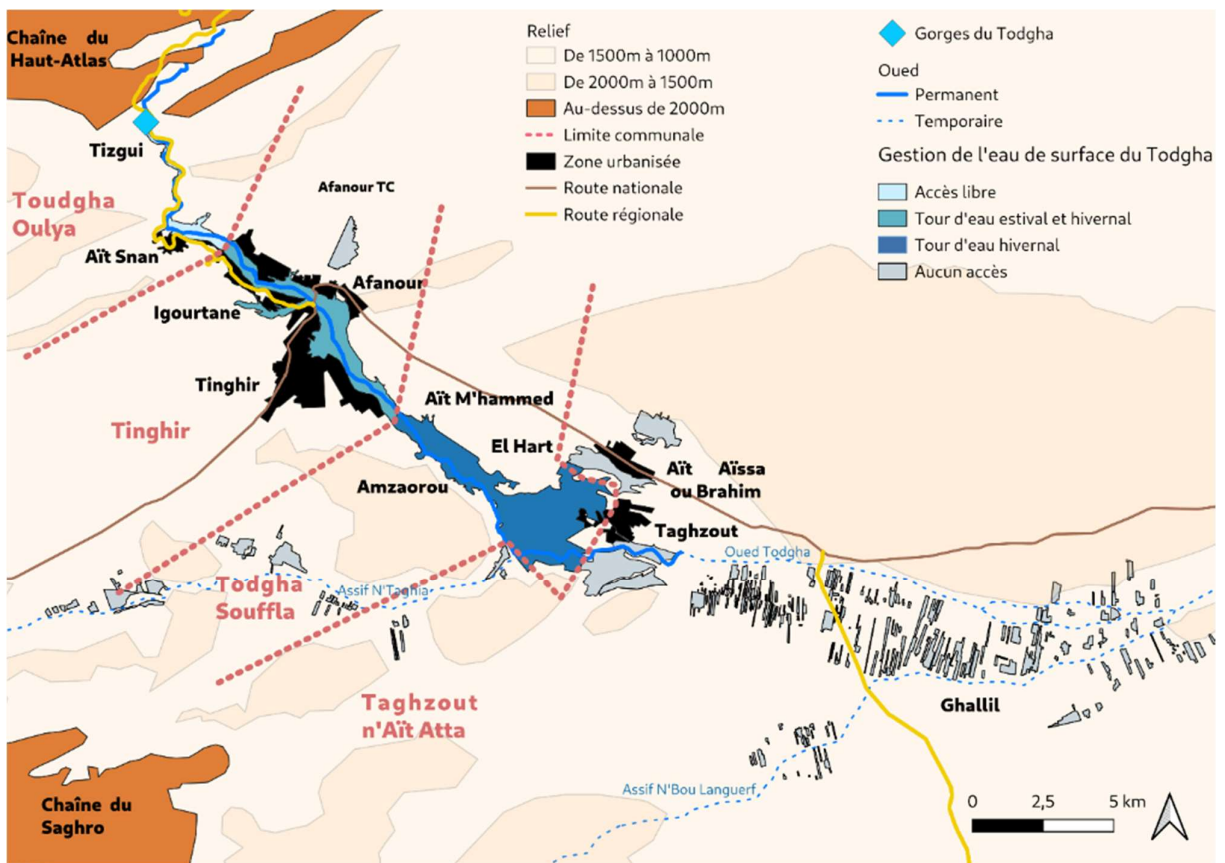


Fig. n°22 : Gestion de l'eau de surface dans la vallée de Todgha

Réalisation : P. Mazari, 2022

D'une part, au niveau agricole nous pouvons remarquer que le périmètre de terres cultivées est différent en fonction du mode d'accès à l'eau. Les parties de l'oasis qui ont un accès libre à l'eau de surface de l'oued ont des petites surfaces cultivées limitées par le relief. En direction de l'aval, à mesure que l'accès à l'eau de surface se restreint, les surfaces cultivées s'agrandissent (Cf. Fig. n°22).

D'autre part, comme indiqué dans l'histoire de la vallée ce mode d'accès à l'eau est le fruit d'une histoire de rapport de force entre groupes sociaux pour son contrôle. Les modes d'accès à l'eau tracent donc les limites entre groupes (Aït Tizgui, Aït Todt, Aït Atta) et "fractions". De plus, la définition des modes d'accès à l'eau lors du protectorat reprend la délimitation des groupes et contribue à créer cette altérité et à la figer. Ainsi, les délimitations actuelles des communes sont aussi celles des différents modes d'accès à l'eau.

Ce critère discrimine cinq zones agro-écosystémiques, présentées ci-dessous.

A. La haute vallée (Todgha El Oulya)

La première zone identifiée se localise à l'extrême amont de l'oasis et représente la commune rurale de Toudgha Oulya (Fig. n°23). C'est la zone en bleu clair dans la carte ci-dessous.

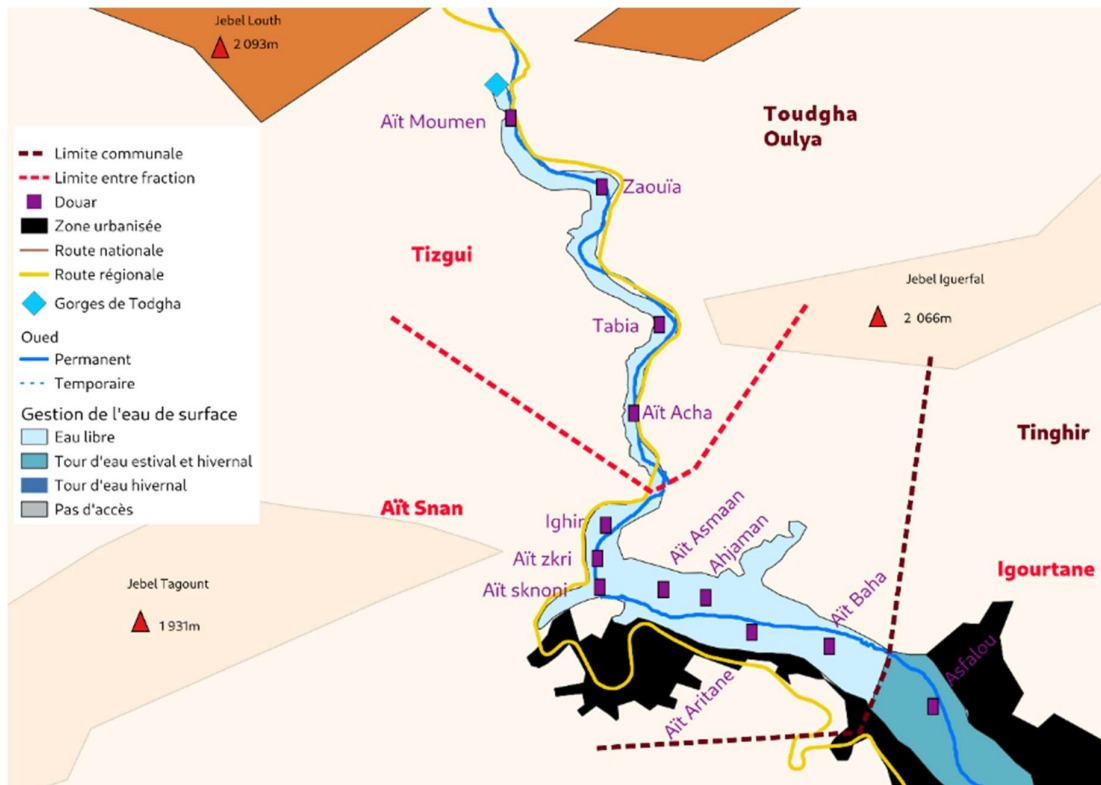


Fig. n°23 : Première zone agro-écosystémique

Réalisation : P. Mazari, 2022



Fig. n°24 : Photo de la haute vallée
Réalisation : P. Mazari, 2022

Cette commune est composée des deux fractions ; Tizgui et Aït Snane, peuplée d'Aït Todght et des Aït Tizgui. Elle se caractérise par une eau de surface abondante et l'absence de puits ou de forages pour l'irrigation. L'eau de surface est disponible dans cette zone sans restrictions pour les agriculteurs et n'est pas intégrée aux tours d'eau que nous retrouverons plus en aval dans la vallée. Cette zone de l'oasis est délimitée par le relief des montagnes environnantes (Fig. n°24), le périmètre des terres cultivables est faible et sans possibilité d'extension. Cette caractéristique en fait toutefois la zone la plus touristique de la vallée grâce notamment à l'attractivité des gorges du Todgha de cette partie de l'oasis (Fig. n°23).

B. La moyenne vallée

La seconde zone identifiée représente la commune de Tinghir, en bleu canard sur la carte ci-dessous (Fig. n°25).

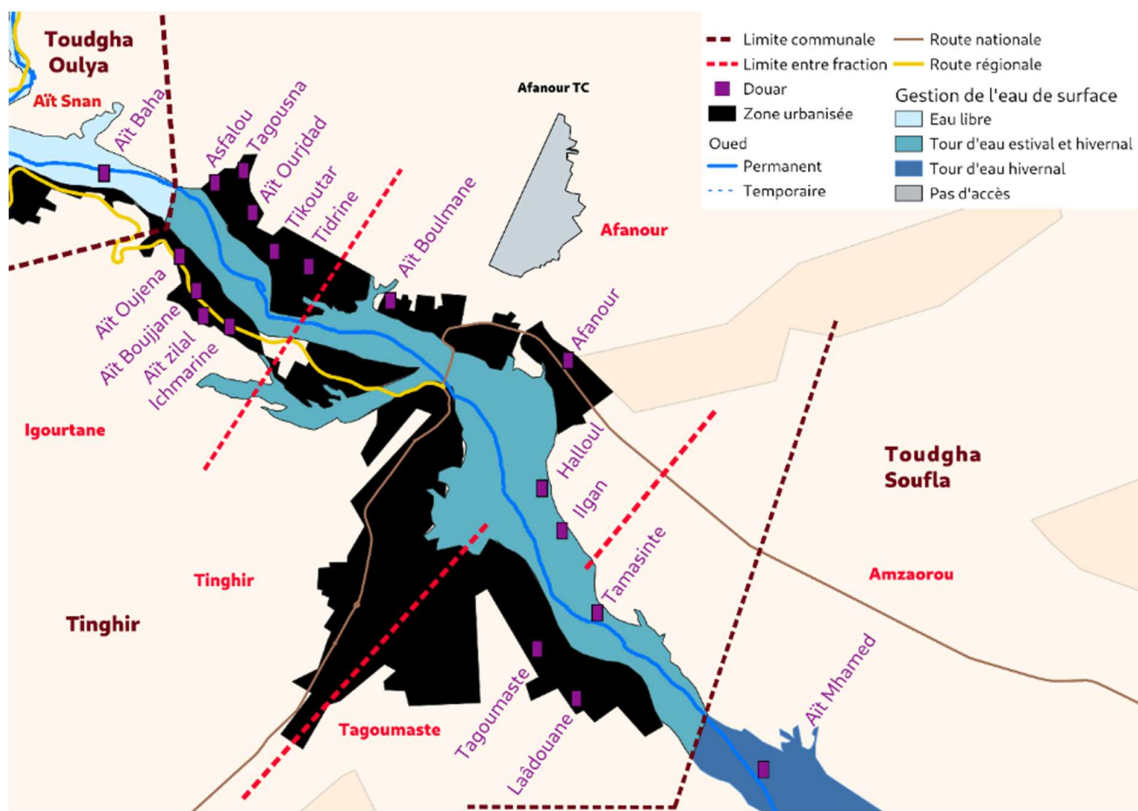


Fig. n°25 : Seconde zone agro-écosystémique

Réalisation : P. Mazari, 2022

Cette commune se caractérise par une disponibilité en eau de surface toute l'année organisée par un tour d'eau hivernal et estival (Fig. n°25) et complétée par des puits et forages collectifs et individuels. L'eau n'y est donc pas abondante comme dans la haute vallée, cependant le périmètre de terre cultivable n'est pas limité par le relief et y est plus important.



Fig. n°26 : Oasis de Tinghir

Réalisation: P. Mazari 2022

La principale caractéristique de cette zone géographique est la présence de la ville de Tinghir (Fig. n°26) transformée de commune rurale en commune municipale en 2014. Cette ville devient un lieu

de migration pour les habitants du reste de la vallée de Todgha ou plus largement des montagnes du Saghro (De Haas, 2003).

C. La basse vallée (Todgha Souffla)

La basse vallée comprend les zones historiques d'oasis de la commune de Todgha Souffla (en bleu foncé sur la carte n°27) .



Fig. n°27 : Troisième zone agro-écosystémique

Réalisation : P. Mazari, 2022

La basse vallée est caractérisée par une surface de terres arables plus importante que pour les compartiments situés en amont. L'accès à l'eau de surface est quant à lui plus limité par rapport aux deux compartiments précédemment décrits. En effet, les douars de cette commune ont accès à l'eau de l'oued Todgha uniquement pendant le tour d'eau hivernal. Celui-ci répartit l'eau entre l'ensemble des douars de Aït Igourtane à ceux de El Hart suivant un calendrier s'échelonnant sur 41 jours (David, 2008). Dans certains douars visités comme Aït Mohammed le tour d'eau ne permet pas d'irriguer l'ensemble des terres du douars.

De nombreux puits ont été construits pour pallier au manque d'eau. Les initiatives sont le plus souvent individuelles même si des exemples de puits collectifs existent. L'agriculture repose en grande partie sur les eaux souterraines, notamment pendant la période estivale. Ainsi en fonction de la pluviométrie de l'année et de la disponibilité en eau des puits, la superficie des terres mises en culture varie. La priorité est pour les agriculteurs d'assurer la survie puis la production des oliviers, palmiers dattiers et amandiers.



Fig. n°28 : Oasis du douar de Aït Mohammed (Todgha Essoufla)
Réalisation : T. Kuper, 2022

D. Les oasis de Taghzoute N'Aït Atta

Les oasis de Taghzout sont encadrées par les rectangles rouge sur la carte n°29.

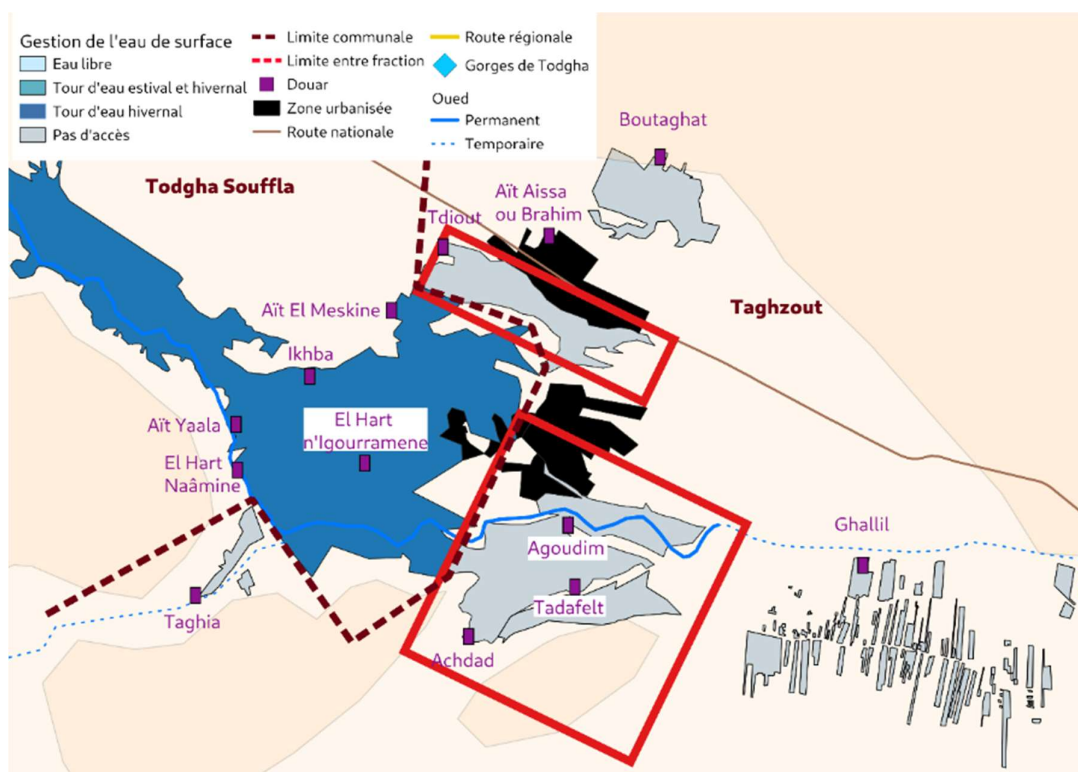


Fig. n°29 : Quatrième zone agro-écosystémique

Réalisation : P. Mazari, 2022

Les douars de Taghzoute N'Aït Atta possèdent des particularités qui les différencient des autres douars de la basse vallée. Ils sont peuplés presque exclusivement par les Aït Atta (De Haas, 2003). Les Aït Atta sont le dernier groupe ethnique à s'être installé dans la vallée du Todgha. Ils se sont installés à l'aval de l'oasis et des douars de El Hart après avoir conclu avec ces derniers des accords de protection. Les Aït Atta n'ont jamais eu de droit d'accès à l'eau de l'oued Todgha hormis pendant les crues. Ils ont été obligés de construire de nombreuses khetaras pour capter les eaux souterraines et ainsi pouvoir mener une agriculture d'oasis.

Ces différences de mode d'accès à l'eau justifient la création d'un compartiment supplémentaire comprenant les zones d'oasis historiques des douars Aït Atta.



Fig. n°30 : Oasis de Taghzout
Réalisation: P. Mazari, 2022

E. Les extensions

Le dernier compartiment concerne les zones d'extensions agricoles récentes. Il s'agit de terres mises en culture depuis une quarantaine d'années pour les plus anciennes. Les extensions sont principalement situées dans les communes de Todgha Essoufla et de Taghzout N'Aït Atta, toutes deux situées à l'aval de la vallée de Todgha. En 2000, De Haas et El Ghanjou différenciaient deux types d'extensions. Ils distinguaient les extensions limitrophes des douars de Hart Niaamine et de Taghzoute N'Aït Atta d'une part et les extensions concernant la plaine de Ghellil d'autre part (De Haas & El Ghanjou, 2000b)(Fig. n°31).

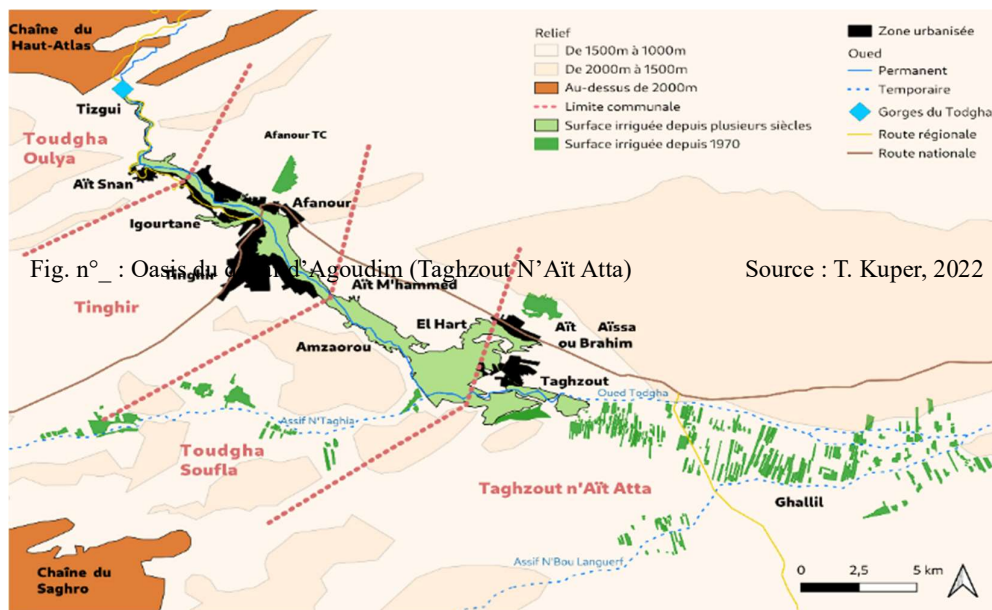


Fig. n°31 : Localisation des extensions (surface irriguée depuis 1970)

Réalisation : P. Mazari, 2022

Depuis les années 2000 et les travaux de Hein De Haas d'autres extensions ont vu le jour. On peut notamment citer les extensions sur les terres collectives situées au nord de Aït Aïssa Ou Brahim ou celles de Tangarfa qui n'étaient pas encore réparties entre les ayant-droit dans les années 2000 (De Haas et El Ghanjou, 2000b). On peut également mentionner le projet collectif d'extensions porté par une association du douar d'Afanour.

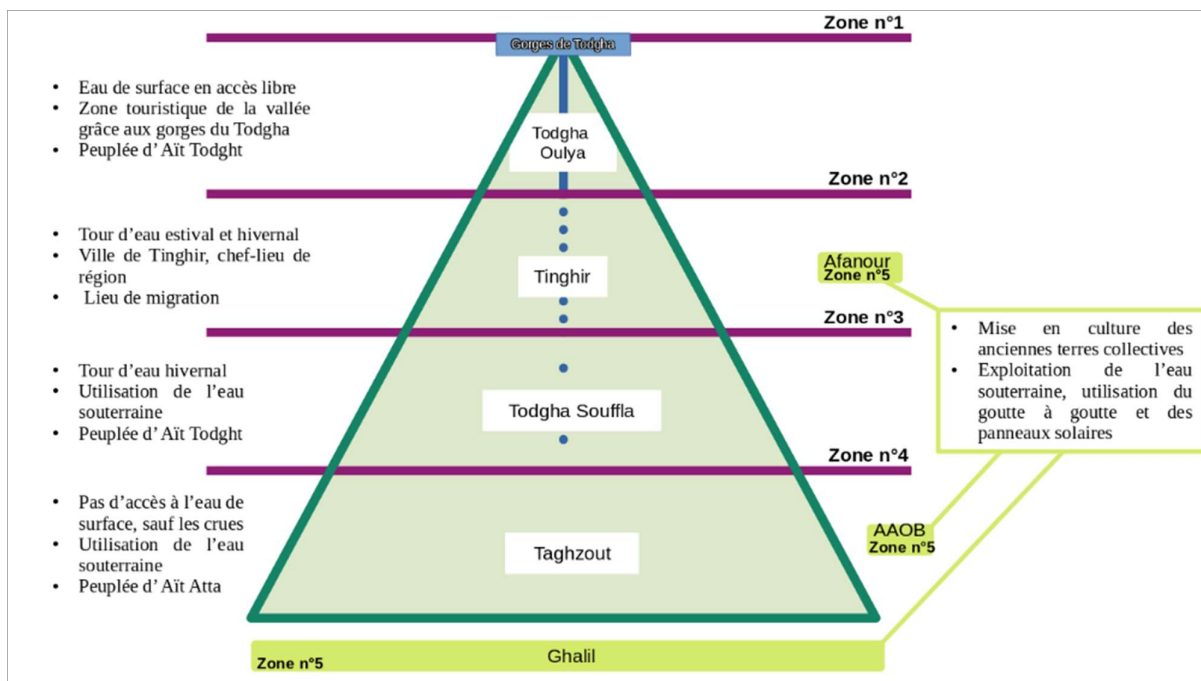


Fig. n°32 : Un projet d'extension en périphérie du douar d'Agoudim (Taghzoute N'Aït Atta)
Réalisation : T. Kuper, mars 2022

Les extensions agricoles reposent sur l'exploitation de l'eau souterraine pour la mise en culture des anciennes terres collectives le plus souvent dédiées au pâturage. Dans la plupart des cas dans la vallée de Todgha, les extensions concernent des surfaces ne dépassant pas une vingtaine d'hectares. Les extensions reprennent des éléments des systèmes de production issus des zones historiques d'oasis en apportant certaines nouveautés. En effet, les personnes mettent en place des systèmes basés sur une complémentarité des cultures et de l'élevage. Les cultures sont représentées par une diversité (palmier dattier, olivier, amandier, maraîchage, céréales et fourrages) qui caractérise les systèmes de production oasiens (voir photographie ci-dessus). Les extensions apportent néanmoins des nouveautés comme l'utilisation de l'eau souterraine par pompage, l'utilisation du goutte-à-goutte dans certains cas ou encore la culture d'espèces destinées à la vente uniquement (pastèque, melon...).

À travers le critère du mode d'accès à l'eau de surface de l'oued Todgha, nous avons pu identifier cinq zones hétérogènes, récapitulées au sein du chorème suivant (Fig. n°33).

Fig. 33. Schématisation des 5 zones d'études



2. Les enjeux locaux de la vallée de Todgha

Malgré l'existence de différents sous-systèmes socio-écologiques, il est possible d'identifier des enjeux locaux transversaux à la vallée. Dans son mémoire de fin d'étude S. Durand (2020) définit trois enjeux conditionnant la durabilité du territoire de la vallée de Todgha qui pourraient s'apparenter à cette notion d'enjeu local défini dans le chapitre I. D'après son travail, le premier enjeu est l'accès à l'eau, le second est l'accès au foncier et le troisième est l'accès à la main d'œuvre. Ces enjeux sont succinctement présentés dans cette partie.

- **L'accès à l'eau**

L'accès à l'eau est un enjeu déterminant au sein des systèmes socio-écologiques agri-oasiens (Côte, 1998). En effet, d'une part la définition d'un oasis est « une association entre une agglomération humaine et une zone cultivée dans un milieu semi-désertique » (Bouaziz et al., 2018 ; Batesti, 1998). Or, l'accès à l'eau de surface est limité dans les systèmes agri-oasiens, pourtant nécessaire au développement des zones cultivées, l'eau est ainsi une ressource centrale de ces milieux. D'autre part, pour le cas de la vallée de Todgha, nous pouvons voir que ce système socioécologique (SSE) s'est construit autour de l'accès à l'eau. En effet, la localisation de cet oasis est déterminée par l'accès à l'eau de surface de l'Oued Todgha, les individus se sont installés tout au long de ses méandres (Cf. Fig. n°13).

De plus, ce SSE a fait émerger un ensemble de règles d'accès et d'usages de l'eau qui ont évolué à travers le temps (Cf. Chap.II). Avec le désenclavement de la vallée et la « modernisation » de l'agriculture, ces règles héritées sont concurrencées par de nouveaux modes d'irrigation imposés ou suscités par l'Etat (Cf. Annexe 1). Il est donc essentiel de comprendre les évolutions de cet enjeu d'accès à l'eau.

- **L'accès au foncier**

L'accès au foncier intimement lié à l'accès à l'eau est un enjeu au sein du SSE de la vallée de Todgha. D'une part, en lien avec l'activité agricole, l'accès au foncier peut permettre une émancipation des sociétés oasiennes et être la source du développement de nouvelles formes d'agriculture (Hamamouche et al, 2015). Outre l'activité agricole, l'accès au foncier peut également servir à l'activité de construction de la ville oasis de Tinghir en constante expansion. Par exemple, les terres collectives de Ouaklim, situées à la périphérie de Tinghir en direction de Ouarzazate ont servi à la réalisation d'un lotissement dont les lots ont été répartis entre les ayants-droits. Ces derniers pouvaient ensuite revendre leur lot ou s'en servir pour la construction.

Le foncier est ainsi lié à l'agriculture et à la construction, deux activités économiques incontournables de la vallée de Todgha (Monographie de Tinghir, 2021).

- **L'accès à la main d'œuvre**

L'accès à la main d'œuvre constitue un troisième enjeu majeur du SSE de Todgha. Disposer d'une main d'œuvre suffisante permet par exemple un bon entretien des parcelles, gage d'une moindre vulnérabilité des palmeraies aux incendies, ou encore autorise une diversification du système d'activités de la famille. Cet enjeu de taille explique le refus de certaines familles de voir un membre partir en migration internationale (Aït Khandouch, 2016). Cet enjeu prend d'autant plus d'importance que les jeunes actifs ont tendance à délaisser le travail agricole, cherchant des opportunités d'emploi

en dehors des SSE agri-oasiens, soit dans d'autres activités locales, soit par la migration (Durand, 2020).

Ces trois accès pourraient alors constituer les « enjeux locaux » de la vallée de Todgha. D'après les thèses de De Haas et Aït Khandouch, un dernier enjeu pourrait être ajouté, l'accès à l'appui extérieur à la vallée.

Nous définissons la notion d'enjeu local comme « ce qui permet aux habitants de la vallée de vivre » et cet enjeu doit être transversal à la vallée. Or, pour continuer à vivre au sein de cet espace oasien les migrations à l'extérieur de la vallée ont été une pratique persistante au sein de l'histoire de la vallée de Todgha (De Haas, 2003 ; Aït Khandouch, 2016).

Avant le protectorat français, un membre du ménage pouvait migrer saisonnièrement vers le Haut-Atlas pour travailler et apporter une part de la récolte au ménage. À l'indépendance, cette pratique migratoire s'est intensifiée avec la migration internationale et la migration nationale vers les pôles urbains nationaux (De Haas, 2003 ; Aït Khandouch, 2016).

Même si toute la population de la vallée de Todgha ne participe pas au fait migratoire, « toute la population y est concernée à un degré ou à un autre » (Aït Khandouch, 2016). Désormais, le fait migratoire de la vallée de Todgha a pris une telle ampleur que « l'économie de la vallée de Todgha est absorbée par les transferts d'argent » des habitants de la vallée partis en migration hors de la vallée (Aït Khandouch, 2016). Ainsi, nous pourrions considérer l'accès à l'appui extérieur comme un enjeu supplémentaire de l'oasis de Todgha.

3. Les échelles de l'analyse

D'après les parties précédentes, l'oasis de Todgha est un système socio-écologique composé de cinq sous-systèmes. De plus, nous avons identifié des « enjeux locaux » transversaux à cette vallée. Cependant, nous ne savons toujours pas la résilience de qui allons-nous étudier ? Allons-nous prendre en compte la résilience des individus, des ménages, des groupes (Aït Atta, Aït Tizgui, Aït Todoght) ? Quelle échelle allons-nous considérer ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes basés sur trois critères :

- L'échelle retenue renvoie à des caractéristiques agro-écosystémiques relativement homogènes sur une même zone et différenciables entre zones. Ce critère pourrait s'apparenter à ce que l'on a appelé les zones agro-écosystémiques.
- L'échelle retenue a une pertinence institutionnelle, renvoyant à des modalités de gouvernance des risques et des ressources naturelles.
- L'échelle retenue est vécue par les populations locales, elle fait sens d'un point de vue local.

Par rapport à ces trois critères, nous avons identifié trois échelles principales, en bleu dans la figure ci-dessous (Fig. n°34).

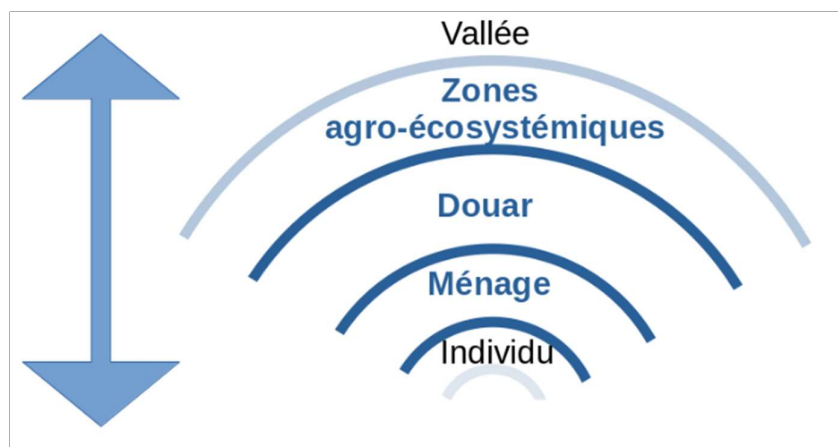


Fig. n°34 : Emboîtement des échelles retenues

Réalisation : P. Mazari, 2022

Les zones agro-écosystémiques sont les zones déjà présentées dans les parties précédentes. Mais qu'est-ce que l'échelle du ménage et l'échelle du douar ? Et pourquoi les avoir sélectionnées ?

- **Le douar**

Le douar est une communauté rurale regroupant des individus « liés par une parenté fondée sur une ascendance commune en ligne paternelle » (De Hass, 2003). Ils constituent toujours un espace local de régulation des relations sociales, comme en attestent Aziz Iraki et Mohamed Tamim (2013, p. 37) qui affirment que « l'espace fonctionnel de base reste le douar, lieu de résidence et de la vie quotidienne, et de l'expression des demandes sociales ».

En arrivant dans la vallée, les habitants du Todgha se sont implantés le long des rives du cours d'eau sous forme d'Ihgren (David, 2008), soit sous forme de « petits » regroupements de personnes à différents points de la vallée. Le *igherm* contribue en grande partie à la construction de l'identité des habitants de la vallée. Or au sein de la vallée de Todgha, les douars reprennent la toponymie et les limites des Ihgrens. Ainsi le douar dispose de racines étatiques liées au découpage administratif du territoire marocain mais aussi de racines plus coutumières, lui permettant d'être une échelle clef pour comprendre les modalités de gestion des ressources. Le douar « est la cellule de base à partir de laquelle émane toute l'organisation de la vie d'un groupe » (Aït Hamza, 2002).

- **Le ménage**

Au sein de ce mémoire, nous avons choisi de privilégier l'approche par les ménages puisque « le ménage constitue l'entité collective minimale structurant le quotidien des pratiques, induisant un vivre ensemble au moins durant une partie de l'année, persistant dans le temps, cette échelle porte une majeure partie des pratiques de gestion des risques » (Lallau et Archambaud, 2018).

L'approche par les ménages est préférée à celle de l'exploitation agricole qui est une conception européenne de l'activité agricole (Laurent et Rémy, 2000). Ce concept véhicule notamment une vision où le rural est associé à l'agriculture. La pluriactivité est « assez largement masquée par un appareillage statistique plus orienté vers la connaissance de la production agricole que vers la caractérisation des systèmes d'activité des ménages » (Biba et Pluvinaud, 2006).

L'approche par les ménages semble d'autant plus intéressante dans le contexte de la vallée de Todgha où une approche par les exploitations agricoles serait réductrice face à la diversité des activités menées. Ainsi, cela permet de prendre en compte l'ensemble des activités des ménages et de rencontrer des ménages n'ayant pas (ou plus) d'activité agricole.

Il faut néanmoins s'interroger sur « l'unité ménage » en tant que telle, et ce pour ne pas utiliser une catégorie vide de sens ou conduisant à des « simplifications abusives » (Gastellu, 1978). Dans la vallée de Todgha, les ménages peuvent être définis comme un « groupe d'individus, parents ou non, vivants sous le même toit, mangeant ensemble et partageant revenus et dépenses » (Casley et Lury, 1981 cité par De Haas, 2003). Mais comme le fait remarquer De Haas, cette définition nécessite d'être précisée pour s'adapter au contexte caractérisé par la présence de diverses formes de migration. Il propose donc d'inclure au ménage, les personnes ne résidant pas sur place mais qui ont la perspective de revenir et conservent des liens forts avec le ménage.

Dans notre cas, nous proposons d'étudier le ménage comme l'ensemble des membres vivant au même endroit quotidiennement en intégrant les personnes en migration circulaire contribuant financièrement aux revenus de la famille et aux discussions relatives aux décisions importantes. Nous sommes conscients que ces définitions sont vagues et difficilement opérantes. Nous avons pu rencontrer sur le terrain une diversité de "types" de ménages : de la famille nucléaire, à la famille regroupant grands-parents, parents, enfants et avec plusieurs membres de la famille résidant à l'étranger ou dans les grandes villes du Maroc une partie de l'année. Cela souligne le fait que l'unité « ménage » est à définir à chaque entretien, pour bien caractériser les activités des personnes le constituant et les liens que la personne peut entretenir avec la famille élargie.

Dans l'étude de la résilience de l'oasis de Todgha, nous allons donc nous concentrer sur le ménage, qui est une « échelle intermédiaire, entre la personne et un système local plus large, très riche en observations possibles, et permettant de comprendre tant ce qui se passe en son sein que les dynamiques territoriales qu'elle induit par agrégation » (Lallau et Archambaud, 2018). Plus, précisément, nous allons étudier les trajectoires des ménages de l'oasis, leurs adversités, leurs pratiques face à ces adversités afin d'appréhender leurs capacités à franchir le seuil de résilience. Dans le chapitre 1, nous avons montré que les actions collectives pouvaient selon certaines considérations renforcer la résilience d'un ménage. Ainsi, l'étude de la trajectoire des ménages sera centrée sur les adversités auxquelles ils font face, leurs pratiques face à ces adversités et les pratiques collectives pouvant permettre à un ménage de faire face aux adversités.

Ces ménages seront étudiés à l'échelle d'un douar, compris au sein d'une zone agro-écosystémique. L'agrégation des cinq zones agro-écosystémiques constituera l'oasis. Cependant, au sein des cinq zones agro-écosystémiques, il existe plusieurs dizaines de douars ayant chacun leurs propres dynamiques. Au sein d'un terrain de quelque mois, il n'est donc pas possible de s'intéresser à l'ensemble des douars de l'oasis. Ainsi, pour commencer l'étude de la résilience des ménages de l'oasis de Todgha, nous nous sommes focalisés sur l'étude de la résilience de deux douars de cette vallée. Mais comment choisir ces deux douars ?

Nous faisons le choix de nous intéresser à deux zones agro-écosystémiques contrastées, nous permettant d'appréhender une diversité d'adversités, de risques et de chocs. Il nous paraît pertinent de nous intéresser à la plaine du Ghellil, zone où le manque d'eau est l'adversité structurante de l'agriculture et de la vie des habitants. Parallèlement à l'étude menée sur la plaine du Ghellil, il nous semble pertinent de nous intéresser à la zone agrosystème de l'amont de la vallée. Cette zone se distingue de la précédente par l'absence totale du choc que constitue la sécheresse pour les ménages de la plaine du Ghellil. Au sein de cette zone, le douar d'Aït Aritane est le premier douar de la vallée à créer une association. Notre étude se centre sur les pratiques collectives des ménages face aux adversités, ce douar nous a donc paru intéressant.

La partie suivante présente ces deux douars, leurs localisations, leurs histoires, leurs organisations collectives.

4. Présentation des deux douars étudiés

A) Aït Aritane

Aït Aritane se situe à l'amont de la vallée de Todgha dans la fraction d'Aït Snan, qui appartient à la commune de Todgha Oulya (Fig n° 35).

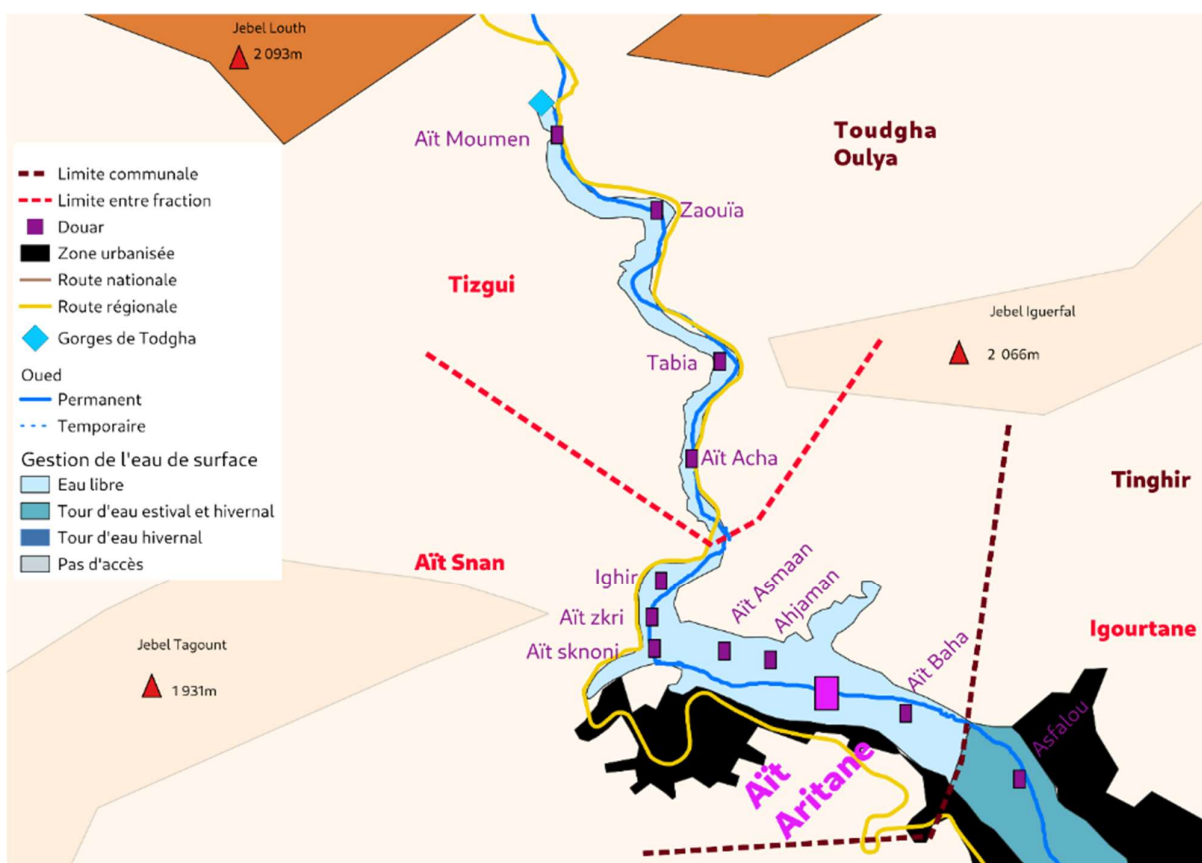


Fig. n°35 : Localisation d'Aït Aritane

Réalisation : P. Mazari, 2022

La délimitation exacte du douar est encore à déterminer, il existe des conflits avec les douars voisins sur les limites de chaque territoire. Ces conflits durent depuis 30 ans, dans le cadre d'une plainte au sein du tribunal administratif d'Errachidia, et les représentants des terres collectives de chaque douar recherchent encore d'anciens documents permettant de prouver la délimitation de leur territoire.

- **Organisation spatiale d'Aït Aritane**

Au centre du douar d'Aït Aritane, l'Oued Todhga s'écoule continuellement – sans tour d'eau pour l'irrigation. De chaque côté de l'oued, des petits jardins d'une dizaine de mètres carrés sont irrigués par des séguia - canaux d'irrigation - qui appartiennent aux habitants du douar.



Fig. n°36: Alimentation d'une séguia en béton à Aït Aritane

Réalisation : T. Kuper, 2022

Ces jardins sont hérités de père en fils, une majorité d'entre eux sont mis en culture par le propriétaire et/ou un membre de la famille et/ou des travailleurs journaliers ou ces jardins peuvent être mis en location. Ces jardins sont cultivés en trois strates avec des palmiers dattiers pour la première strate, des oliviers, figuiers pour la seconde et de la luzerne et/ou du blé pour la dernière strate. Nous pouvons également retrouver des parcelles exclusivement composées de menthe, coriandre et persil destinés à la consommation personnelle ou à la vente au marché. La taille des terres cultivables est limitée de chaque côté par les flancs abruptes de deux montagnes. De plus la taille des jardins est très petite, puisque à chaque génération l'aire du jardin appartenant au père de famille est divisée par le nombre d'enfants mâles, ainsi la taille de ces jardins tend à devenir de plus en plus petite (Cf. Fig. n°36).

Sur les flancs des deux monticules, mais toujours à proximité de l'oasis se trouvent des ksours - maisons en pisées -. Au-dessus de ces derniers, nous retrouvons des maisons en béton. Les ksours sont inhabités depuis la création de la route sur la rive gauche et l'emménagement dans des maisons en béton. Les maisons en béton se concentrent principalement sur la rive gauche, cependant nous pouvons retrouver quelques maisons en béton et ksours sur la rive droite.

- **La politique agricole marocaine à Aït Aritane**

À Aït Aritane, le revêtement avec du béton des séguias a été réalisé dans le cadre du PMV. De plus, la coopérative agricole du douar a permis aux habitants volontaires de recevoir des palmiers dattiers co-financés par le CMV et l'ANDZOA. Cependant, depuis le PMV l'agriculture à Aït Aritane ne s'est pas transformée en une agriculture entrepreneuriale productive, elle reste majoritairement une culture de jardin. Toutefois, une part des habitants d'Aït Aritane investissent dans cette agriculture « entrepreneuriale » issue en partie du PMV. Par exemple, une partie des personnes rencontrées ont investi dans des terres situées dans les extensions de l'oasis sur les terres collectives d'Afanour. Ce projet qui a pour ambition de planter 20 000 palmier dattiers Majhoul, à haute valeur ajoutée fait partie de la dynamique initiée par le PMV (Mahloul, 2018).

- **Histoire collective d'Aït Aritane**

Avant et pendant la colonisation

Nous avons peu de connaissance de l'histoire du douar avant la colonisation. Nous savons que les habitants du douar ont toujours formé un groupe appartenant aux Aït Todoght. Ce groupe était lui-même subdivisé en quatre ighsan – lignages – (les Aït limir, les Aït Rho, les Aït Sahl et les Ihjdan), chaque ighs est composé d'un groupe familial étendu partageant un ancêtre commun (De Haas, 2003). Dans certains cas ce sont des entités ouvertes pouvant accueillir de nouvelles familles (Aït Hamza, 1991).

Les représentants de chaque ighs forment la taqbilt, qui est un conseil de notable du douar visant à organiser les affaires d'Aït Aritane. Plus précisément, le pouvoir de la taqbilt est fortement lié à la possession des terres et par conséquent ce pouvoir est héréditaire. En général, seuls les hommes possédant la terre et l'eau pouvaient appartenir à la taqbilt. Ce groupe ayant des intérêts particuliers déterminent les règles (division des terres, de l'eau..), au sein desquelles ils sont très largement avantagés (De Haas, 2003).

Cette taqbilt élit un amghar visant à faire respecter les décisions prises au sein de la taqbilt. Pour le cas de Aït Aritane, il y avait un amghar qui traitait l'ensemble des affaires du village et un second amghar spécialisé dans la gestion de l'eau d'irrigation qui était élu chaque année avec les douars voisins, Aït boujjane, et Aït Bara. Avant l'époque coloniale, l'ensemble des ighs vivaient au sein de ksars, trois ighs vivaient sur la rive gauche et un sur la rive droite.

Pendant cette période, les habitants vivaient principalement des cultures de l'oasis, de l'élevage ainsi que des migrations saisonnières vers le Moyen – Atlas. Lors de ces migrations, les habitants d'Aït Aritane travaillaient dans les fermes et recevaient en contrepartie 1/5e de la récolte. Si la récolte était trop importante pour être transportée, une partie était vendue sur le trajet du retour vers Aït Aritane. À la colonisation, le marché à proximité d'Aït Aritane a été bombardé et en 1931 les Français ont transformé Tinghir en centre militaire.

De l'indépendance à nos jours

À l'indépendance, le mode de vie des habitants d'Aït Aritane s'est complètement transformé, en particulier dû à une hausse progressive de la démographique et le départ pour des migrations internationales, d'abord vers l'Algérie puis vers la France (Aït Khandouch, 2017). Un véritable boom migratoire aurait été observé à partir des années 1960 du Maroc vers la France, cette migration dans la vallée se serait accentuée par l'arrivée de Félix Mora dans la région qui a recruté des « hommes forts » pour travailler dans les mines du Nord de la France. Cette migration a été très importante dans les années 1960 et s'est maintenue pour avoir en 2014. On estime que dans les années 2010, 59 %

des ménages d'Aït Snan étaient engagés dans la migration par au moins un membre de la famille. (Aït Khandouch, 2017).

Ces migrations internationales ont permis aux familles d'Aït Aritane de recevoir de l'argent, de diversifier leurs sources de revenu et de ne plus dépendre des cultures de l'oasis. Progressivement, les denrées alimentaires sont achetées au marché, le nombre d'animaux par famille décroît et les maisons ne sont plus en terre mais en béton.

Ce désenclavement progressif d'Aït Aritane est accéléré par la construction d'infrastructures par l'État marocain. En 1970, la route goudronnée dessert Aït Aritane, en 1980 le douar est électrifié, et en 2015 le réseau 4g y est installé. Outre ces infrastructures, le douar d'Aït Aritane est administrativement de plus en plus intégré au sein de l'état marocain, en étant administré depuis Marrakech sous le protectorat français, puis de Ouarzazate ou Errachidia à l'indépendance et enfin en 1993 de la vallée, par la création de la commune de Todgha Oulya .

En plus de ces nouvelles organisations territoriales étatiques, l'organisation interne au douar d'Aït Aritane tend également à se transformer. En effet, à l'organisation en fonction des ighs s'ajoute l'association de développement et de coopération d'Aït Artiane créée en 1982 pour équiper l'ensemble des habitations d'Aït Aritane, tout ighs confondu, en eau potable. Pour cette mission l'association avait été financée par les habitants du douar en migration en France. Cette association diversifie ses activités avec le temps, pour également se consacrer à la distribution de nourriture, l'aide scolaire, l'organisation de fête pour le village. En 2007, grâce à l'aide financière de bailleurs internationaux, l'association construit son propre local et paye un salarié pour organiser sa gestion. Cette dernière va alors proposer des activités pour toutes les générations, dans tous les domaines (santé, éducation, festivités...).

La frise ci-dessous retrace de manière synthétique les grandes transformations qu'a connues le douar et que nous avons exposé précédemment (Fig. n°37).

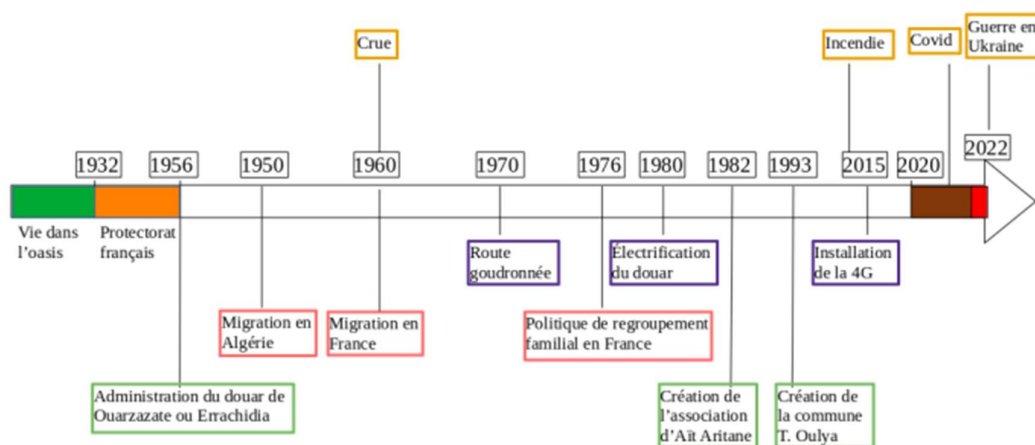
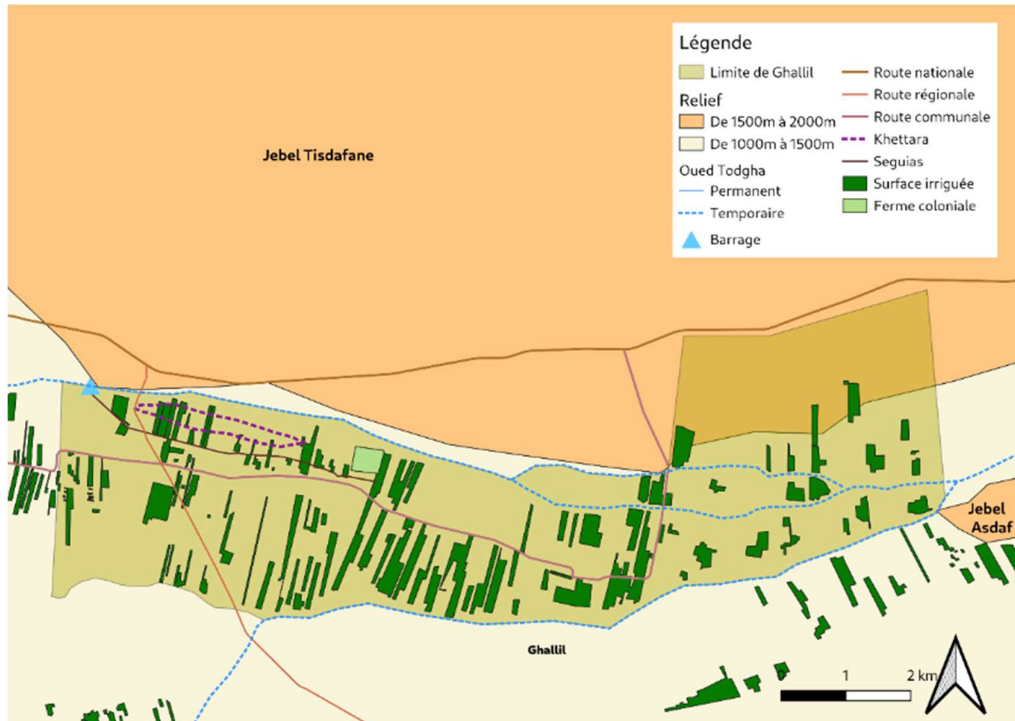


Fig. n°37 : Histoire collective d'Aït Aritane

Réalisation : P. Mazari, 2022

B.Ghellil

La plaine de Ghellil est située à l'extrême aval de la vallée de Todgha, elle s'étend sur plus de 15 km. Elle est bordée au Nord par l'oued Todgha et au sud par l'oued Bou Anguerf. À l'ouest, elle est délimitée par la colline Taourirt Ghelil, qui accueillait l'ancien poste militaire Beaupere remplacé aujourd'hui par des antennes téléphoniques. Le Jbel Asdaf marque à l'est sa limite et celle de la province de Tinghir également (Dorange, 1954) (Fig. n°38).



Réalisation : P. Mazari, 2022

- **La politique agricole marocaine à Ghellil**

À Ghellil, la stratégie agricole nationale a un impact direct sur le mode d'irrigation des cultures. Chaque exploitation agricole a le matériel nécessaire à l'irrigation par goutte à goutte et des panneaux solaires permettant de pomper l'eau souterraine. D'après nos enquêtes, le financement de ce matériel est issu des subventions des fonds de développement agricole. D'après les personnes rencontrées à Ghellil aucun autre investissement ou conseil issu des politiques du PMV n'y est proposé. Il n'y a pas d'autre accompagnement, financement, conseil ou des incitations aux prêts bancaires. Ce sont les habitants qui ont investi leurs épargnes et leur main d'œuvres dans « la création des entreprises agricoles du désert » (De Haas et El Ghanjou ; 2000).

- **Histoire collective de Ghellil**

Le territoire de Ghellil a été convoité par différents groupes au cours du temps. Toutefois il est attesté que les terres ont appartenu à la zaouia du Hadj 'Amar de Hart El Mourabitin. Vers le milieu du XIXème siècle la fraction Ait Aissa ou Brahim appartenant à la confédération de tribu des Ait Atta s'installe à la marge aval de l'oasis de Todgha (De Haas, 2003). En échange de la protection des

villages de Hart El Mourabitine contre d'autres confédérations de tribu et d'autres fractions Aït Atta comme les Aït Isfoul, les Aït Aïssa Ou Brahim ont acquis le droit de s'installer à la périphérie des douars de El Hart. Dans le cadre de cet accord, ils ont également acquis des droits sur la moitié des terres de Ghellil. Les premières installations à Ghellil ont débuté au début du XXème siècle pour occuper la plaine et la protéger des tribus qui la convoitait. Cet endroit s'appelle *imzdagh*.

Jusqu'au XXème siècle la plaine de Ghellil a été utilisée presque exclusivement pour le pâturage des troupeaux. Elle a également servi pour la culture de céréales en *bour* (agriculture pluviale) combinée à l'irrigation grâce à l'eau de crues dérivée grâce à un barrage de dérivation (*ougoug*) et à des *seguias* (Dorange, 1954). Cette pratique ressemble à ce qui a été décrit pour d'autres oasis au Maroc et désignée comme une forme de culture de décrue (Capel, 2016 ; Mouret et al, 2005).

La plaine de Ghellil à l'heure de la colonisation

D'une superficie de 3 000 hectares, « plate » et « recouverte d'une épaisse couche de terre arable » (Dorange, 1954), cette plaine a depuis longtemps constitué un espace convoité. La plaine ainsi que toute la vallée de Todgha a fait l'objet de premières recherches hydrogéologiques en 1940-1941 par l'administration coloniale. Il était déjà question à l'époque de « la création de ressources en eau supplémentaires pour mettre en valeur la plaine de Rhellil » (Margat, 1952). Le capitaine De Monts avait décidé en 1947 la création d'une ferme à Ghellil à titre expérimental en vue de donner à Ghellil « une vocation agricole » (Fig. n°39). Cette ferme était équipée d'un puits d'une profondeur de 8 mètres 50, d'un bassin et d'un réseau de séguia irriguant 6 hectares.



Fig. n°39 : Installations de la ferme coloniale : bassin et séguia principale
Réalisation : T. Kuper, mai 2022

Des essais concernaient les types de cultures comme le coton, l'arachide, le maraichage et les arbres fruitiers (Dorange, 1954). Le capitaine De Monts avait aussi réussi à faire modifier les tours d'eau pour octroyer à la plaine de Ghellil six à dix jours d'eau pour chaque cycle d'irrigation. Cela permettait de cultiver une centaine d'hectares de céréales à Ghellil. À la même époque, l'administration coloniale a décidé de la construction d'un barrage pour dériver les eaux de l'oued Todgha grâce à une *seguia* principale. Les habitants de Aït Aïssa Ou Brahim et de El Harte ont été

enrôlés pour la construction. Ce barrage est toujours fonctionnel, même si aujourd'hui la plaine ne voit couler l'eau que lors des rares épisodes de crues (Fig. n°40).



Fig. n°40 : Barrage et seguia de Ghallil au pied de Taourirt Ghallil
Réalisation : T. Kuper, mai 2022

Il est intéressant de voir qu'en 1954, le capitaine Dorange alors chef de l'annexe a une vision totalement différente de celle de ses prédécesseurs concernant « l'orientation à donner à la plaine de Rhellil ». Pour lui, l'étude hydrogéologique de la plaine de Ghellil montrait déjà le peu d'eau du sous-sol disponible pour l'agriculture. Il suggère alors de « renoncer à tenter la mise en valeur agricole de la plaine de Rhellil » et que celle-ci retourne à « sa vocation pastorale ». Il propose de mettre en place une mise en défens, un plan de boisement et la conversion de la ferme expérimentale en pépinière.

Depuis l'indépendance du Maroc (1956)

Après l'indépendance du Maroc en 1956, l'activité agricole de la ferme coloniale s'est arrêtée. La terre est redevenue une terre collective dont la moitié appartient aux Aït Aissa Ou Brahim et l'autre au douar de Hart El Mourabidine. L'activité a repris dans les années 1970 lorsque l'administration marocaine souhaitait réaliser une ferme expérimentale à son tour. L'état aurait également fait construire plusieurs khattaras dont on retrouve les vestiges encore aujourd'hui. Toutefois leur construction n'a pas abouti et elles n'ont jamais été utilisées (Fig. n°41).



Fig. n°41 : Vestiges d'une khattara traversant un champ d'oliviers à Ghallil
Réalisation : P. Mazari, 2022

Division du foncier de la plaine de Ghellil en 1974

Le partage des terres de Ghellil entre les ayant-droit a été effectué en 1974. La plaine a été divisée en trois secteurs que l'on peut localiser sur la carte ci-dessous (Fig. n°42). Chaque secteur a été divisé à parts égales entre les Aït Aïssa Ou Brahim et El Hart. Dans chaque secteur la partie amont a été attribuée aux Aït Aïssa Ou Brahim et celle aval aux ayants droits de El Hart.

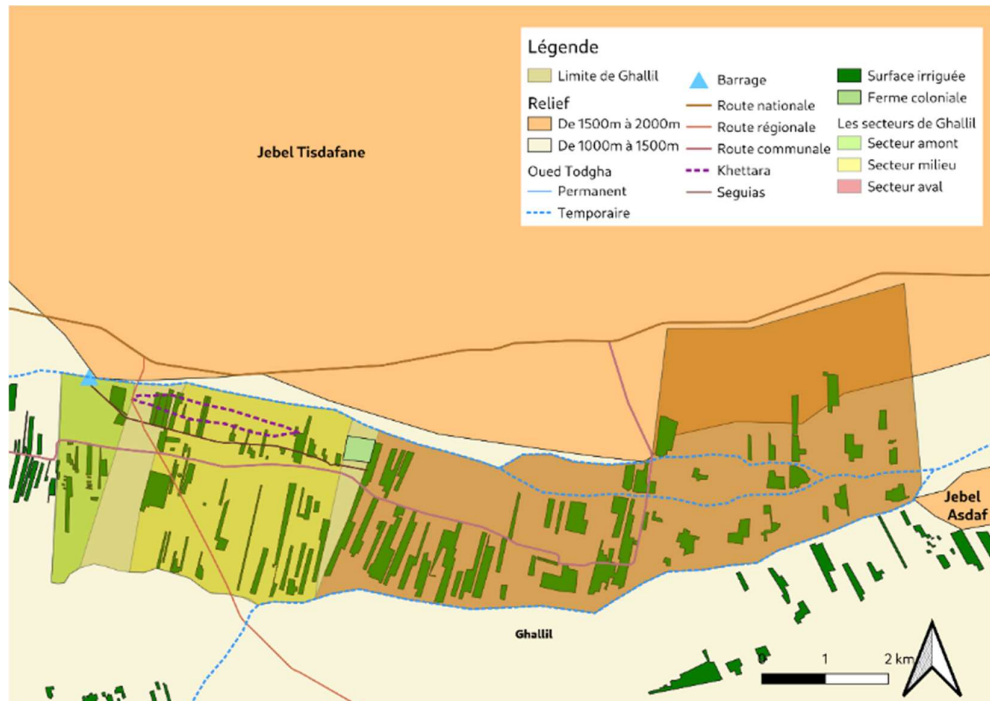


Fig. n°42: Localisation des secteurs de la plaine de Ghallil

Réalisation : P. Mazari, 2022

La division du foncier a ouvert la voie à l'installation des ayant-droit et à la vente par ces derniers de leurs parts à des familles Aït Atta venant du Saghro (De Haas & El Ghanjou, 2000a). Ces familles sont aujourd'hui la grande majorité des ménages de Ghellil. Ces familles vivaient autrefois au Saghro principalement de l'élevage transhumant. Ils menaient également de l'agriculture sur des surfaces très limitées par la faible disponibilité de l'eau (El Fasskaoui, 2005). Ils vivaient dans des conditions qu'ils décrivent pour la plupart comme très difficiles. Certaines familles d'ayant-droit originaires du douar de Hart El Mourabidine se sont également installées à Ghellil. Elles sont aujourd'hui localisées dans le secteur situé à l'aval de la plaine de Ghellil sans accès à la route.

Selon De Haas et El Ghanjou, l'installation des "exploitants" s'est faite par vagues. Il y en a eu une première entre 1981 et 1985 et une deuxième plus importante entre 1994 et 1998. À la fin du XXe siècle les surfaces agricoles irriguées se sont peu à peu agrandit (Cf. Fig n°43,44).

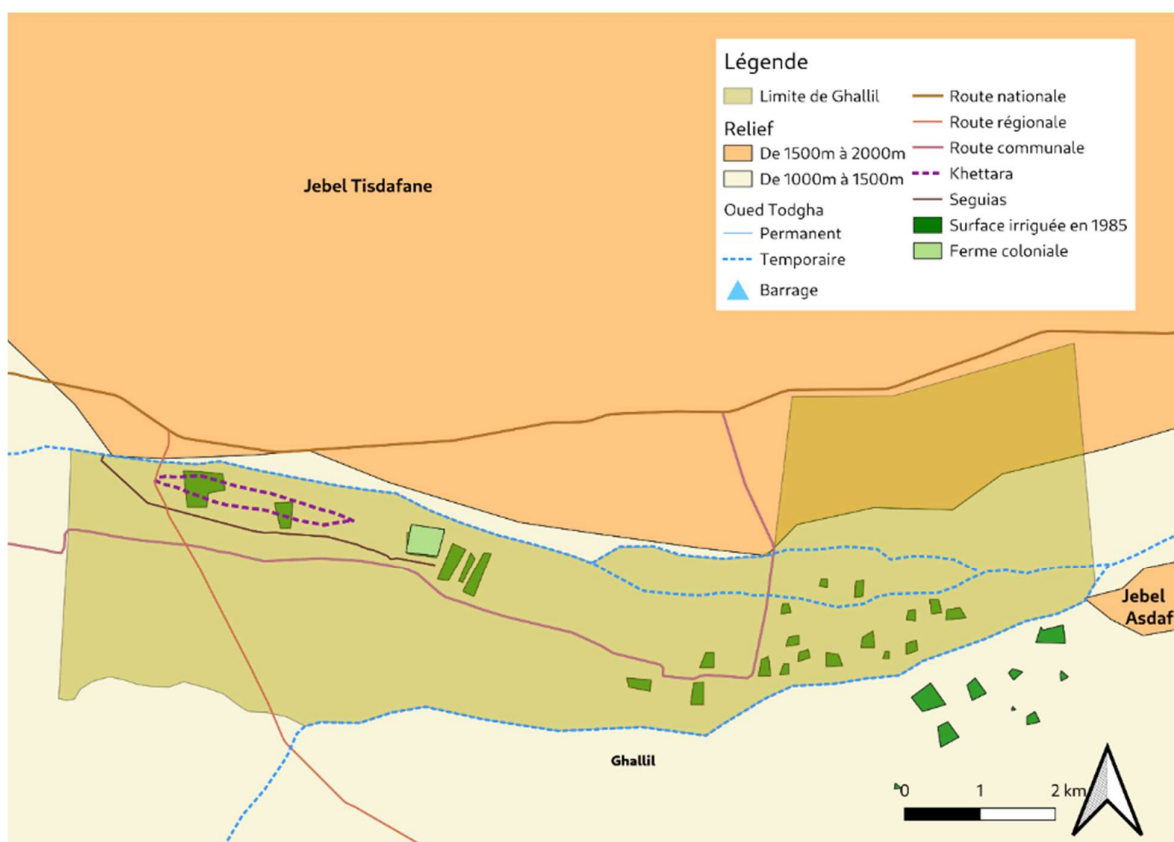


Fig. n°43 : Les surfaces irriguées à Ghellil en 1988

Réalisation : P. Mazari, 2022

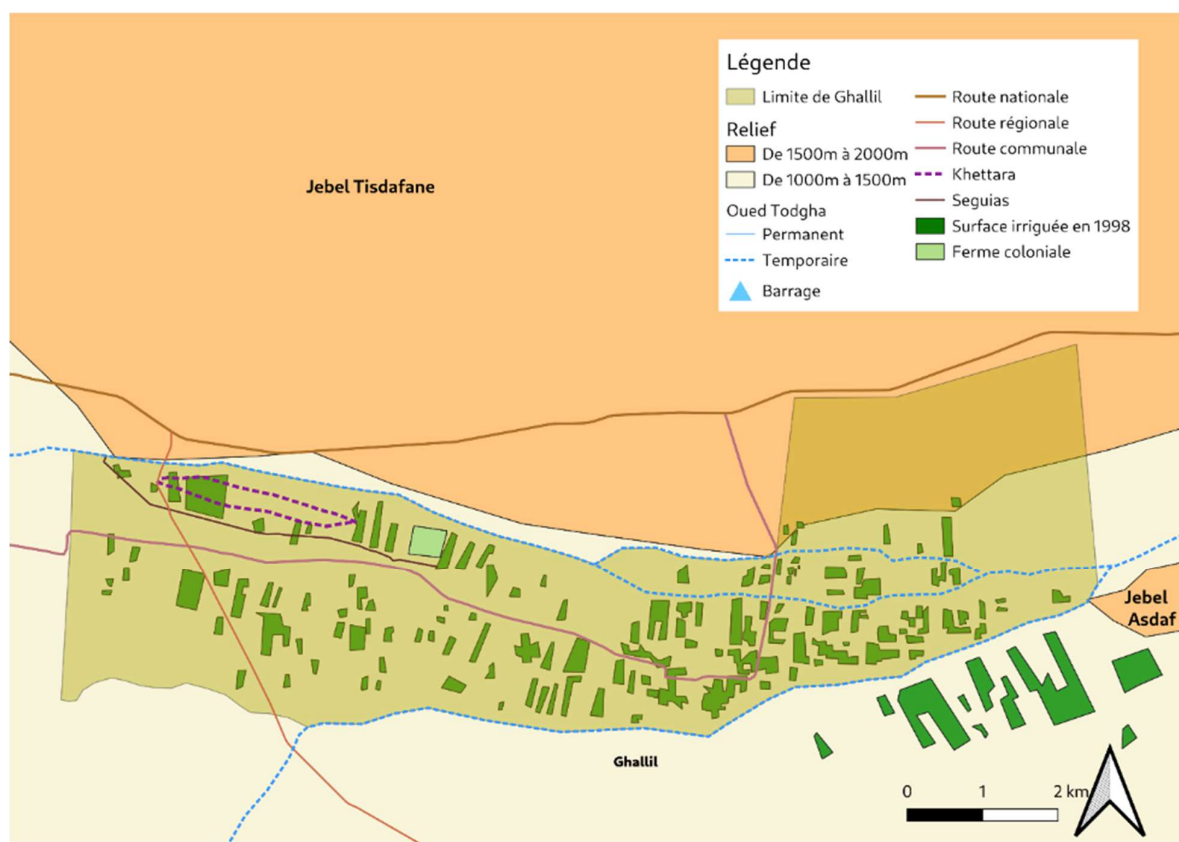


Fig. n°44 : Les surfaces irriguées à Ghallil en 1998

Source : P. Mazari, 2022

En 2000, les auteurs estiment la population de la plaine à 2000 personnes. Ce nombre ne semble pas avoir augmenté car le recensement dénombrait, en 2014, 1953 personnes. Cela peut néanmoins cacher une variation entre les deux dates. Les familles se sont installées à Ghellil dans l'optique de démarrer une activité agricole commerciale. La surface moyenne des "exploitations" était de 7,79 hectares dans les années 2000 (De Haas & El Ghanjou, 2000a). La plus petite exploitation agricole comptait 1,5 hectares alors que la plus grande couvrait 55 hectares. Il faut néanmoins préciser que ces surfaces incluent l'ensemble des surfaces possédées par un ménage ou individu. En réalité seule une petite surface de ces "exploitations" est réellement mise en culture et celle-ci évolue en fonction notamment de la disponibilité en eau.

Les ménages s'installant à Ghellil mettent en place une agriculture destinée à la vente mais qui répond à l'ensemble des besoins alimentaires de la famille. Les amandiers et les oliviers sont les principaux arbres plantés. Les ménages mettent en place une diversité de cultures : céréalières, fourragères et maraîchères. Les principaux produits agricoles à destination des souks de la région sont les amandes, les olives, les cultures maraîchères (courges, carottes, pastèques, melons...). L'élevage est également une activité importante pour les ménages. Le mode de conduite a évolué de l'élevage transhumant qui était pratiqué au Saghro à un élevage en stabulation dont l'essentiel de l'alimentation provient des cultures fourragères et céréalières produites au sein de "l'exploitation".

La frise ci-dessous retrace de manière synthétique les grandes transformations qu'a connues la plaine depuis le XIXème siècle que nous avons exposé précédemment.

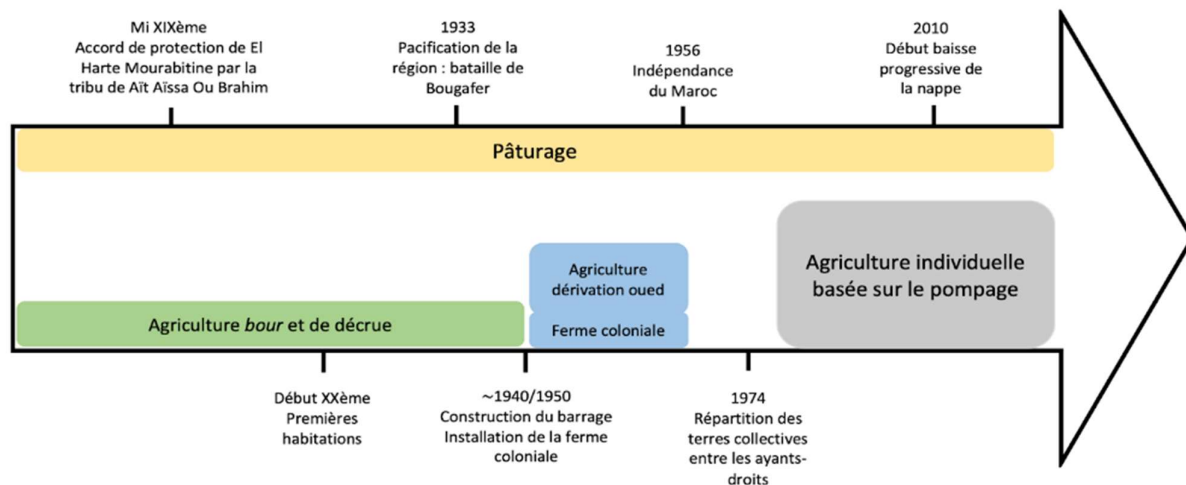


Fig. n°45 : Brève histoire de la plaine de Ghallil

Réalisation : T. Kuper et P. Mazari, 2022

À partir de la présentation de ces deux douars, nous pouvons constater que ces derniers observent des réalités bien distinctes tout en faisant partie de la même vallée. Ces réalités distinctes dénotent-elles des adversités vécues différentes de la part des ménages et des pratiques mises en place bien distinctes ? À des histoires différentes peut-on observer des pratiques collectives distinctes face aux adversités ?

Malgré leurs hétérogénéités, les ménages d'Aït Aritane et de Ghellil sont-ils tous les deux résilients ? À l'échelle de la vallée, la résilience des ménages d'un des douars est-elle nuisible à la résilience des ménages d'un autre douar ?

Une méthodologie a été mise en place dans la partie suivante permettant de répondre à ces questions.

IV. Méthodologie

1. Le terrain

A. L'immersion, une manière de faire du terrain

L'immersion longue est une manière intéressante de faire du terrain qui permet d'avoir une compréhension plus exhaustive de ce dernier. Nous avons vécu à Tinghir et dans la vallée de Todgha de début mars à fin juin 2022. Nous avons ainsi pu vivre dans la vallée à différentes saisons permettant d'observer des travaux agricoles différents (pollinisation des palmiers, récolte du blé, labour, semis, forages...).

Cela nous a également permis de participer à certaines festivités (Ramadan, Aïd Sirit...) qui voient le retour des membres de la famille habitant dans les grandes villes marocaines ou à l'étranger. Découvrir Tinghir durant la période estivale permet également de se rendre compte de l'importance des migrations internationales dans la vallée. En effet, il est déconcertant d'observer les embouteillages de voitures aux plaques arborant un drapeau bleu aux douze étoiles et de se rendre compte que les habitants de la vallée connaissent les numéros des départements français. Il est également déconcertant de discuter à la terrasse d'un café avec Mustapha, un montpelliérain né dans la vallée de Todgha, qui s'exprime en français avec un accent d'Occitanie très prononcé.

L'immersion ou "l'imprégnation", pour reprendre l'expression de Jean Pierre Olivier De Sardan, ne consiste pas seulement à rester une longue durée sur le terrain (Olivier De Sardan, 2008, p 51). Les relations aux personnes rencontrées dépassent le plus souvent le cadre formel de l'entretien. Pour autant toutes ces "interactions quotidiennes" participent à la compréhension que l'on se fait du terrain.

Cela signifie aussi pour nous de vivre sur le terrain "comme" les habitants de la vallée ou du moins pas de manière déconnectée des réalités des personnes que nous pouvons rencontrer lors des entretiens. Ainsi à la voiture individuelle avec chauffeur/traducteur nous avons préféré nous déplacer en transports collectifs comme les taxis ou les transports mixtes appelés localement transits. Emprunter ces transports permet d'observer les habitudes des personnes, de nouer des liens et d'entamer des discussions intéressantes sur le paysage traversé avec ces personnes. Cela permet également de se rendre compte de certaines réalités comme les temps de trajets nécessaires pour se rendre dans certains douars. La difficulté que nous avons eue pour faire un aller-retour en transit entre Ghellil et Tinghir en une journée en dit long sur la marginalité de cette zone (située à moins de 40 km de Tinghir) pour ceux ne possédant pas de moyens de transport motorisés individuels.

Cette manière de faire du terrain permet également de ne pas augmenter la distance déjà importante entre les personnes "enquêtées" et nous. Nous faisons ainsi preuve à leurs yeux d'humilité et c'est un premier pas pour des personnes ayant la prétention de comprendre les réalités d'une famille.

Nous avons également pu parcourir le territoire à pied et en vélo. Ce sont également des "moyens de transport" très utilisés par les habitants. Le vélo ne permet pas d'avoir toutes les discussions des

transports collectifs. Il est cependant intéressant car il permet de traverser un paysage à une vitesse qui permet de l'observer. De plus, il favorise le contact avec des personnes croisées au cours de la route comme des ouvriers réalisant un forage avec une sonde. On peut alors plus facilement s'arrêter pour discuter.

B. Une diversité de ménages

Pour étudier les ménages d'Aït Aritane et de Ghellil, nous avons dans un premier temps essayé d'avoir une vision d'ensemble de ces douars, de connaître leurs histoires, leurs types d'organisations. Cette vision d'ensemble du terrain a pu s'acquérir par des entretiens semi-directifs avec des « personnes ressources » du douar (le moqqadem, le maire de la commune, les membres de l'association de développement, les « anciens » du village...). C'est à partir de cette vision d'ensemble que nous avons pu retracer l'histoire des deux douars présentée dans le chapitre précédent.

Après avoir acquis une vision d'ensemble de chaque douar, nous nous sommes concentrés sur les entretiens avec les ménages de Ghellil et Aït Aritane. Nous avons ainsi essayé de retracer la trajectoire des ménages en fonction de leurs adversités vécues et de leurs pratiques vis à vis des « enjeux locaux ».

Ainsi au cours de nos entretiens, nous avons essayé de capter la trajectoire des ménages en s'intéressant à leur récit de vie, raconté sous l'angle des chocs rencontrés et des pratiques mises en place face aux chocs. Nous avons eu recours aux entretiens semi-directifs en suivant le guide d'entretien disponible en annexe (Cf. Annexe 2). Ce guide d'entretien est structuré en trois étapes :

- La première étape nous permet d'acquérir des informations sur le ménage, au moment où l'entretien se déroule (son origine, son lieu d'habitation, ses activités ..). De plus, nous essayons de comprendre, où le ménage se situe vis-à-vis des enjeux locaux (a-t-il accès à l'eau, au foncier, à la main d'œuvre, à l'appui extérieur?). Ces informations nous permettent d'appréhender « la classe sociale » des ménages .
- La deuxième étape aborde de manière chronologique les activités des membres du ménage, les grandes transformations de celui-ci. À partir de cette étape, nous essayons de capter « le récit de vie » des ménages en fonction des adversités et des pratiques mises en place qui peuvent être propres au ménage et aux collectifs.

À une question centrale (quelles ont été les grandes transformations de vos vies) qui donnait souvent peu de réponses, nous avons privilégié des questions « détournées » sur l'histoire des activités du ménage, nous permettant d'accéder à l'histoire du ménage, de ses finances et de leurs engagements dans des actions collectives leur permettant de développer des capacités collectives.

Enfin, les entretiens s'achevaient par la manière dont les ménages se projetaient dans leur futur. Cette dernière partie donnait des informations sur leurs capacités à se projeter et ainsi à engager une dynamique autonome de sécurisation et/ou consolidation des moyens d'existence.

Ces entretiens ont été menés en binôme, en arabe marocain appelé darija sans avoir recours à un traducteur. Le darija n'est pas la langue maternelle des personnes originaires de la vallée de Todgha et de la région en général. Le tachelahit est la langue utilisée pour la vie de tous les jours et qui fait partie de l'identité des habitants de la vallée. Les entretiens étaient menés en darija et nous utilisons les mots en tachelahit pour les concepts importants et difficilement traduisibles comme par exemple

les termes de ighsan, taggourt... Il s'agit d'utiliser les terminologies locales pour produire des données émiqes : "données discursives entendant donner accès aux représentations des acteurs autochtones" (De Sardan, 2008 p 67).

Réaliser des entretiens sans traducteur permet de tisser un lien de confiance plus facilement avec les enquêtés. Cela génère toutefois des difficultés à enquêter des personnes ne parlant qu'en tachelhit comme c'est souvent le cas pour les personnes âgées et les femmes. La grande majorité des entretiens ont été menés avec un homme du ménage soit le père ou le fils. Nous avons également pu avoir des discussions informelles avec des femmes des ménages auprès desquels une relation de confiance avait été tissée. Il faut donc garder à l'esprit qu'il s'agit de l'histoire du ménage raconté par un de ses membres avec une certaine position dans le ménage, avec ce que cela implique dans la manière de mettre en récit l'histoire du ménage.

Pour la plupart des ménages deux entretiens au moins ont été réalisés. Avec quelques familles, nous avons également eu l'occasion de partager quelques jours de vie. L'immersion chez une famille apporte une confiance encore plus grande et permet une compréhension plus complète. En effet, nous avons eu l'occasion d'assister et de participer à certaines activités agricoles et des moments de vie comme la cuisine, les repas ou encore les devoirs scolaires. Tous ces moments sont précieux aussi bien humainement que pour comprendre plus finement les activités du ménage, les liens entre les membres d'une famille ou encore se rendre compte plus facilement de certaines réalités vécues par ces familles.

L'échantillon des ménages s'est construit au fil du terrain. L'objectif était de rencontrer une diversité de ménages et de trajectoires. Nous avons débuté le terrain avec quelques ménages facilement identifiables et ensuite nous avons opéré par "« buissonnement » ou « arborescence » : de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien (Olivier de Sardan, 2008). En fonction de notre vision de la diversité des "types" de ménages, nous avons essayé de "cibler" certains d'entre eux que nous n'avions pas rencontré jusqu'alors.

Cette vision de la diversité des « types » émerge de la volonté initiale d'avoir une diversité des configurations possibles des « enjeux locaux ». Ainsi, nous avons essayé de s'entretenir avec les ménages qui ont tous les enjeux, de l'aide extérieur, de la main d'œuvre, de l'accès à l'eau et au foncier mais aussi des ménages qui n'ont aucun des enjeux et des ménages qui ont l'un des enjeux mais pas l'ensemble.

Construire l'échantillonnage en fonction des « enjeux locaux » permet sans avoir des entretiens avec l'ensemble des ménages du douar, d'avoir une diversité des configurations possibles, en terme de capacités à faire face à l'adversité. Ci-dessous se trouve un tableau récapitulatif des personnes rencontrées lors du zonage du terrain, puis deux tableaux récapitulant le nombre d'entretiens réalisés avec les ménages, la langue utilisé et l'endroit du rendez-vous (Tab n°5;6 ;7).

Tab. n°5 : Récapitulatif des entretiens réalisés lors du zonage de la vallée

Zonage de la vallée de Todgha		• Présidents de commune (Todgha El Oulya, Todgha Essoufla, Taghzoute N'Aït Atta) • Présidents d'Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA Aït Snane, AUEA Tidrine, ...) • Gérant d'hébergement touristique (source des poissons sacrés) • Membres de bureaux d'associations (Afanour pour le développement, union des associations de Tinghir) et coopératives (laitière Imlil, coopérative agricole Hanbal..) • Habitants / « Agriculteurs »
Douar	Aït Aritane	• Membres du bureau de l'association de Aït Aritane • Moqqadem • Naïb • Anciens • Amghar
	Ghellil	• Membres du bureau de l'association de Ghellil • 2 Naïbs • Anciens

Réalisation : T. Kuper ; P. Mazari, 2022.

Tab. n°6 : Récapitulatif des entretiens réalisés à Aït Aritane

Ménage à Aït Aritane	Membre du ménage interrogé et langue utilisée	Nombre de rendez-vous, durée et condition d'entretien
Ménage A	Le père de famille, qui a migré en France pendant plus de quarante ans. (Français)	Deux rendez-vous. Le premier chez lui autour d'un tajine (2h) Le second aux jardins de l'oasis (30 minutes)
Ménage B	Le fils qui veut partir en Allemagne pour travailler (Allemand)	Deux rendez-vous. Le premier chez lui pour le goûter, puis une visite dans l'oasis (4h) Le second chez lui (Une matinée)
	Le père et un autre frère (Darija).	Deux rendez-vous Le premier chez lui toute une journée Plusieurs très succincts dans les jardins de l'oasis
Ménage C	La mère et le père (Darija)	Un rendez-vous toute la matinée, chez eux puis un tour dans l'oasis
Ménage D	Le père de famille (Français/Darija)	Deux rendez-vous dans son bureau à l'association (Toute la matinée)
Ménage E	Un frère (Français/Darija)	Deux rendez-vous : Un thé au gorges de Todgha toute l'après-midi, avec d'autres jeunes du douar Chez lui toute la matinée
Ménage F	Un frère, toute la famille a migré en France	Une dizaine de rendez-vous, chez lui, à Tinghir, dans l'oasis.
Ménage G	Un fils (Darija)	Un rendez-vous autour d'un couscous après la prière du vendredi
Ménage H	Le père de famille, qui a migré en France pendant plus de quarante ans. (Français/Darija)	Deux rendez-vous : Le premier dans l'oasis dans le cadre du stage avec les étudiants de l'ENA (1h) Le second dans l'oasis une matinée
Ménage I	Le fils (Darija)	Un rendez-vous dans l'oasis près de l'oued (Une après -midi)

Réalisation : P. Mazari, 2022.

Tab. n°7 : Récapitulatif des entretiens réalisés à Ghallil

Ménage à Ghellil	Membre du ménage interrogé et langue utilisée	Nombre de rendez-vous, durée et condition d'entretien
Ménage J	Le fils (Français)	Deux rendez-vous. Toute la journée, chez lui, sur ses exploitations et dans d'autres exploitations à Ghellil À Tinghir (30 minutes)
	Le père (Darija)	Un rendez-vous, autour d'un tajine.
Ménage K	Le père, la mère, la grand-mère et les enfants (Darija)	Nous avons habité trois fois, trois jours chez la famille (Observation participante)
Ménage L	Le père, la mère, la sœur (Darija)	Un rendez-vous de 2h chez lui, puis nous sommes revenus habiter chez lui deux jours
Ménage M	Le père (Tachelahit, traduit par un autre enquêté chez qui nous habitons)	Un rendez-vous, chez lui, une heure
Ménage N	Le père, la mère (Darija)	Deux rendez-vous : - le soir pour un thé (2h) - Un après-midi pour un thé et des moments de vie (barbier, fête)
Ménage O	Le père (Darija)	Un rendez-vous, une matinée avec les étudiants de l'Ena
Ménage P	Le père (Darija)	Un rendez-vous toute une journée, chez lui
Ménage Q	Le père (Darija)	Un rendez-vous autour d'un tajine, chez un autre enquêté
Ménage R	Le fils (Darija)	Deux rendez-vous, les deux chez lui (2h). C'est le propriétaire de la maison, dans laquelle vivait le ménage dans lequel nous avons habité plusieurs jours
Ménage S	Le cousin (Darija)	Devant son commerce
Ménage T	La fille, le père (Darija)	Plusieurs rendez-vous avec la fille (à Tinghir et Ghellil). Deux jours passés avec la famille

Réalisation : P. Mazari, 2022.

C. Atelier de restitution des résultats

Avant de quitter le terrain, nous avons pu organiser pour le douar de Aït Aritane un atelier de restitution de nos principaux résultats. Nous avons réalisé cet atelier dans les locaux de l'association de développement de Aït Aritane. La majorité des personnes présentes étaient constituée des habitants de Aït Aritane rencontrés lors de l'enquête de terrain.

Colin et al soulignent que “La restitution des résultats des travaux aux enquêtés est souvent présentée à la fois comme une bonne pratique sur un plan déontologique et comme un moyen de vérifier la pertinence des analyses” (Colin et al, à paraître). Cela permettait d'installer un débat autour des différents thèmes abordés. Nous y voyons un intérêt double. Il est intéressant de “faire valider” aux enquêtés les conclusions tirées. Au-delà de cela, il est encore plus intéressant de favoriser un débat qui permet d'aborder sous d'autres perspectives des réalités complexes.

Pour que cet outil puisse conserver son caractère heuristique, il ne faut pas négliger les critiques souvent faites aux adeptes des focus groups et qui peuvent s'appliquer pour de tels ateliers. En effet, il s'agit lors de tels ateliers de ne pas ignorer les rapports de pouvoir locaux enchâssés dans des rapports de genre, de jeunes-aînés... Il faut également prêter attention à la manière dont certains acteurs (membres de l'association, notables...) formulent leurs discours.

2. “Retour du terrain” et traitement des données

A. Les trajectoires archétypiques

Grâce à la diversité des ménages enquêtés et la compréhension issue de l’immersion sur le terrain, nous avons pu identifier des trajectoires dites archétypiques. Nous présentons ces trajectoires archétypiques sous forme de frises.

Ces trajectoires archétypiques sont des constructions basées sur des entretiens avec plusieurs ménages dont les trajectoires pouvaient s’apparenter sur certains points. Afin de mettre en évidence, les points communs entre ces trajectoires, nous avons réalisé le tableau suivant.

Ménages Enquêtés	Généralités	Activités du ménage					Aide migration	Adversité structurelle et Chocs	Projection dans le futur
	Origine	Agriculture				Autres			
		Oasis	Extensions	Foncier	Accès à l'eau				

Au sein de ce tableau nous retrouvons l’ensemble des « enjeu locaux » définis précédemment sauf l’enjeu « accès à la main d’œuvre ». Au sein des entretiens que nous avons pu réaliser au cours de notre terrain, cet élément n’a jamais été mentionné comme une problématique. C’était notamment le cas à Ghellil, où plusieurs ménages n’avaient pas d’activités quotidiennes et étaient à la recherche d’opportunité de travail. De plus, nous pouvons trouver la case « projection dans le futur » permettant de voir de quelle manière se projette le ménage et d’appréhender la trajectoire des ménages dans leur continuité.

À partir de ce tableau, les trajectoire qui avaient les mêmes caractéristiques ont été appréhendées sous la même « trajectoire archétypique ». Nous tâcherons néanmoins de montrer les variations pouvant exister entre les trajectoires des ménages censées être représentées par cet archétype. Il ne s’agit donc pas de ménages archétypiques mais bien de trajectoires pouvant être considérées comme archétypiques.

Jean Pierre Olivier De Sardan décrit la “description archétypale” comme une façon de construire “composite, à partir de diverses descriptions de terrain, une description qu’on pourrait appeler ‘modale’ et qui, bien que ne rendant compte d’aucune occurrence spécifique, les retient en quelque sorte toutes par un procédé de synthétisation plus ou moins délibéré” (De Sardan, 2008, p 161).

B. La cartographie

Dans l’objectif de pouvoir représenter notre zone d’étude, nous avons réalisé tout un travail cartographique. Au Maroc, les données géographiques sous format shapefile⁵ ne sont pas en libres accès et sont bien souvent payantes ou ne sont pas éditées. Par exemple, la délimitation des frontières

⁵Le format « shapefile » est un format de fichier pour les systèmes d’information géographique (SIG)

de l'ensemble des douars de la vallée de Todgha n'est pas fixe, certains douars sont toujours en conflits au tribunal administratif pour arrêter les limites de leur douar. Ainsi, sur un sujet aussi sensible, aucune carte ou donnée sous format shapefile n'est encore accessible.

Ainsi pour réaliser des cartes du Maroc, de la région du Drâa ou de la vallée de Todgha, nous nous sommes appuyés sur les fonds de carte en accès libre de Open Street Map (OSM) et les données satellites de Esri.

Plus précisément, l'ensemble des données sur les routes, les divisions communales, les divisions régionales, le tracé des oueds proviennent des données de OSM, mis à jour du 7 juillet 2022. Le reste des informations présentes sur les cartes proviennent des données satellitaires de Esri mis à jour en octobre 2021, transformées en Raster sur Qgis 3.14, pour capturer le contour des formes sélectionnées avec la fonction « contour » de Gdal⁶.

⁶Gdal est une bibliothèque libre associée à Qgis permettant de réaliser des traitements sur les formats shapefiles

V. Les résultats

1. La résilience des ménages d' Aït Aritane

Au cours de notre terrain, nous avons enquêté neuf ménages à Aït Aritane, selon la méthode présentée dans le chapitre précédent. Puisque nous n'avons pas réalisé des entretiens avec tous les ménages du douar, ce chapitre est uniquement un aperçu de la résilience des ménages d'Aït Aritane.

A. Présentation des ménages enquêtés

À partir du travail de terrain et de la méthodologie présentée précédemment, nous avons pu retracer la trajectoire de neuf ménages d'Aït Aritane. Ces trajectoires sont abordées sous l'angle des adversités et des pratiques mises en place face à ces dernières, des pratiques qui peuvent être propres au ménage et collectives avec d'autres ménages, des associations, l'Etat marocain, des bailleurs internationaux... Dans le tableau suivant, nous pouvons voir un récapitulatif des ménages enquêtés, leurs activités, les différentes adversités qu'ils ont dû traverser, et les diverses pratiques mises en place (une présentation plus précise de chaque ménage n'a pas été réalisée pour des questions d'anonymat).

Tableau n°8 : Présentation succincte des ménages enquêtés

Ménage enquêté	Origine	Activité du ménage				Aide migration	Adversité structurelle et choc	Pratique individuelle	Pratique collective	Projection dans le futur
		Agriculture								
		Oasis	Extension	Accès à l'eau	Autre					
Ménage A	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Oui à Afanour (Acquisition Post-Migration I.) Plantation de palmier et d'amandier	Oui	-	Migration en France de 1960 à la retraite.	OCG*, Mort du père (source de revenue principale)	Migration I.	RBIA**	Vendre des dattes et des amandes
Ménage B	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle Commercialisation	Oui à Bourg (Héritée)	Oui	Restaurant à Tinghir	Oui, aide ponctuelle de l'oncle en migration I. Migration N. (non temporaire).	OCG*, mort du père, eau disponible limitée au Bourg	Investissement agricole, départ en migration internationale	RBIA** Aide scolaire de l'association	Migration de deux membres vers l'Allemagne. Ces derniers prennent des cours de langue et passent le B2.
Ménage C	Aït Aritane/ Béné Millal	Oui Source principale de consommation	Non	Oui	-	Non	OCG*, mort du Grand-père, Mauvaise santé du père qui l'empêche de travailler	Agriculture dans l'oasis Plantation de blé.	RBIA** Aide scolaire, Panier alimentaire, argent des MRE	Vivre au jour le jour. Pas de projection.
Ménage D	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Salarié à l'association de Aït Aritane. Étude dans les villes marocains, travaille à Marrakech	Migration en France de 1960 à la retraite.	OCG*	Migration I.	RBIA**	Continuer à travailler dans l'association
Ménage E	Aït Aritane	Oui Source principale de consommation	Non	Oui	Migration N. pour travailler dans le BTP (temporaire). Vente au marché de légume, vêtement... Étude puis travail en ville	Migration N. (temporaire), Migration en France depuis deux ans	OCG*, mort du père (source de revenue principale)	Migration N., Étude, retour dans l'oasis	RBIA** Aide scolaire, Panier alimentaire, argent des MRE	Faire une maison d'hôte à Aït Aritane
Ménage F	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Fonctionnaire, Propriétaire foncier à Tinghir (Acquisition Post-Migration I.)	Migration en France depuis 1960	OCG*	Migration I.	RBIA**	Investissement dans la communauté pour préserver l'oasis
Ménage G	Aït Aritane	Le partage avec son père qui a une autre famille, il a une partie des récoltes	Non	Oui	Peintre, Hôtelier, Conducteur de machine dans le BTP	Migration N. temporaire qu'il a arrêté, quand il a trouvé du travail à Tinghir	OG*, départ du père dans une 21ème famille, les revenus sont divisés	Migration N. Pluriactivité	RBIA**	Continuer à travailler
Ménage H		Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Propriétaire d'un Wafacash (Acquisition Post-Migration I.)	Migration en France dans les années 1960 jusqu'à la retraite.	OCG*	Migration I.	RBIA**	Investissement dans la communauté pour préserver l'oasis
Ménage I	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Migration N. pour travailler dans le BTP.	Non	OCG*, mort du père qui l'oblige à migrer	Migration N	RBIA** Panier alimentaire, argent des MRE	Pas de projection

Source : P. Mazari, 2022

* Le terme OCG fait référence aux adversités rencontrées dans l'Oasis (crue, incendie, vol de palmier), au Covid-19 et à la guerre en Ukraine.

** Le terme RBIA fait référence à la Réparation et la Bétonisation des canaux d'irrigation – séguias en arabe – l'Installation de gabions, et au système de gardiennage de l'oasis - amghar en Tachelahit.

*** Migration I. et N. signifient respectivement migration internationale et migration nationale

Ce tableau nous permet d'avoir un premier aperçu des ménages enquêtés et de leurs pratiques. À partir de ce premier aperçu et des « enjeux locaux » présentés dans le chapitre III, nous pouvons regrouper ces trajectoires en différents groupes.

Toutefois, au niveau des enjeux locaux nous nous concentrerons uniquement sur les enjeux d'accès au foncier et d'accès à l'appui extérieur. Au cours de nos entretiens avec les ménages de Aït Aritane, le problème d'accès à la main d'œuvre n'a pas été mentionné. En outre, l'accès à l'eau à Aït Aritane n'est pas problématique puisque l'eau de surface de l'oued y est en accès libre. Pour l'étude de ce douar cet enjeu a également été mis de côté. À partir des deux enjeux restants, nous avons pu différencier les trajectoires des ménages en quatre groupes (Cf. Tableau n°9).

- Les ménages qui ont migré en France dans la seconde partie du XXe siècle (en bleu)
- Les ménages qui migrent temporairement annuellement vers les pôles urbains marocains (marron)
- Les ménages qui ont accès au foncier dans les extensions et à Tinghir avant le départ en migration (jaune)
- Les ménages qui n'ont pas d'appui extérieur à la vallée et qui ont un accès limité au foncier de l'oasis (blanc)

Tableau n°9 : Les ménages enquêtés en fonction des enjeux locaux

Ménage enquêté	Origine	Activité du ménage				Aide migration	Adversité structurelle et choc	Pratique individuelle	Pratique collective	Projection dans le futur
		Agriculture								
		Oasis	Extension	Accès à l'eau	Autre					
Ménage A	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Oui à Afanour (Acquisition Post-Migration I.) Plantation de palmier et d'amandier	Oui	-	Migration en France de 1960 à la retraite.	OCG*, Mort du père (source de revenue principale)	Migration I.	RBIA**	Vendre des dattes et des amandes
Ménage B	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle Commercialisation	Oui à Bourg (Héritée)	Oui	Restaurant à Tinghir	Oui, aide ponctuelle de l'oncle en migration I. Migration N. (non temporaire).	OCG*, mort du père, eau disponible limitée au Bourg	Investissement agricole, départ en migration internationale	RBIA**, Aide scolaire de l'association	Migration de deux membres vers l'Allemagne. Ces derniers prennent des cours de langue et passent le B2.
Ménage C	Aït Aritane/ Béni Millal	Oui Source principale de consommation	Non	Oui	-	Non	OCG*, mort du Grand-père, Mauvaise santé du père qui l'empêche de travailler	Agriculture dans l'oasis Plantation de blé.	RBIA**, Aide scolaire, Panier alimentaire, argent des MRE	Vivre au jour le jour. Pas de projection.
Ménage D	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Salarié à l'association de Aït Aritane. Étude dans les villes marocains, travaille à Marrakech	Migration en France de 1960 à la retraite.	OCG*	Migration I.	RBIA**	Continuer à travailler dans l'association
Ménage E	Aït Aritane	Oui Source principale de consommation	Non	Oui	Migration N. pour travailler dans le BTP (temporaire). Vente au marché de légume, vêtement... Étude puis travail en ville	Migration N. (temporaire), Migration en France depuis deux ans	OCG*, mort du père (source de revenue principale)	Migration N. I., Étude, retour dans l'oasis	RBIA** Aide scolaire, Panier alimentaire, argent des MRE	Faire une maison d'hôte à Aït Aritane
Ménage F	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Fonctionnaire, Propriétaire foncier à Tinghir (Acquisition Post-Migration I.)	Migration en France depuis 1960	OCG*	Migration I.	RBIA**	Investissement dans la communauté pour préserver l'oasis
Ménage G	Aït Aritane	Le partage avec son père qui a une autre famille, il a une partie des récoltes	Non	Oui	Peintre, Hôtelier, Conducteur de machine dans le BTP	Migration N. temporaire qu'il a arrêté, quand il a trouvé du travail à Tinghir	OG*, départ du père dans une 21èm famille, les revenus sont divisés	Migration N. Pluriactivité	RBIA**	Continuer à travailler
Ménage H		Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Propriétaire d'un Wafacash (Acquisition Post-Migration I.)	Migration en France dans les années 1960 jusqu'à la retraite.	OCG*	Migration I.	RBIA**	Investissement dans la communauté pour préserver l'oasis
Ménage I	Aït Aritane	Oui Consommation ponctuelle	Non	Oui	Migration N. pour travailler dans le BTP.	Non	OCG*, mort du père qui l'oblige à migrer	Migration N	RBIA** Panier alimentaire, argent des MRE	Pas de projection

Source : P. Mazari, 2022

À partir de ces quatre groupes distincts, nous pouvons tracer des trajectoires archétypiques. Ces trajectoires archétypiques nous permettront de mettre en évidence l'ensemble des adversités et des pratiques face à ces adversités qui peuvent être propres aux ménages et collectives. Afin de nous questionner sur la résilience des ménages d'Aït Aritane, de mettre en évidence les « leviers de la

résilience » et de questionner la place que peuvent avoir les actions collectives dans la résilience des ménages.

B. Les trajectoires archétypiques de Aït Aritane

1) Une résilience acquise grâce à la migration internationale ?

La première trajectoire archétypique étudiée représente les trajectoires des ménages en bleu dans le Tableau 9. Ces trajectoires ont toutes un ou plusieurs membres du ménage qui ont migré en France au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Cette trajectoire archétypique est représentée ci-dessous (Fig. n°46).

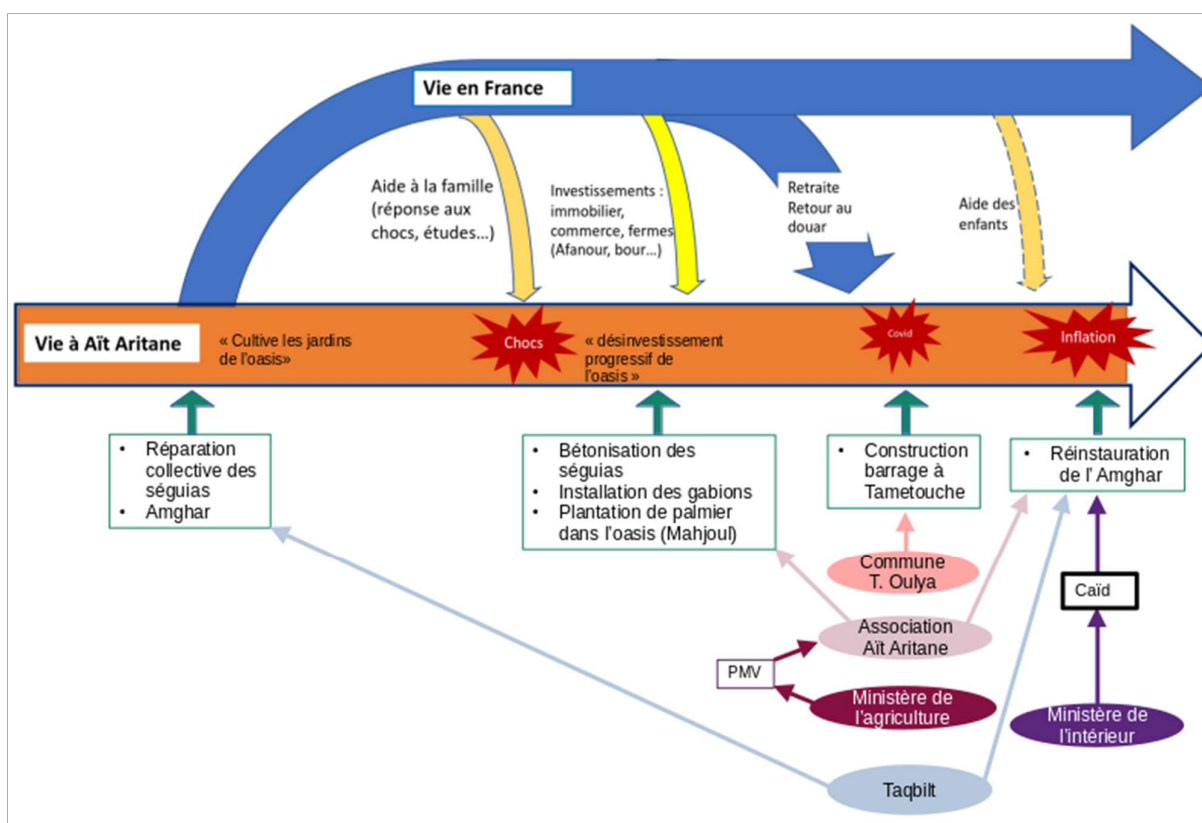


Fig. n°46 : Trajectoire archétypique n°1

Réalisation : P. Mazari, 2022

Le premier stade de cette trajectoire débute par une vie à Aït Aritane après les années 1950. D'après les enquêtes, Aït Aritane est un douar enclavé en auto-subsistance, la démographie du douar est en constante croissance et la surface des terres cultivables est limitée. Ainsi, le nombre de mètre carré cultivable sur les rives de l'oued par ménage tend vers zéro.

Les ménages représentés par cette trajectoire cultivent les terres qui leur appartiennent dans l'oasis pour se sustenter. Cependant, ces parcelles sont soumises à divers chocs dont des crues répétées qui endommagent les séguías, les chemins d'accès, les ponts et les maisons en pisées. Face à ces crues se sont principalement des pratiques collectives qui sont mises en place, visant à réparer collectivement les structures endommagées lors de la crue. Ces pratiques sont regroupées sous le nom de Twizaa,

elles sont généralement organisées par un amghar sous le contrôle de la taqbilt du douar d'Aït Aritane. Chaque maison est obligée de fournir un travailleur sinon elle est soumise à une amende (De Haas, 2003). Ces pratiques collectives postérieures à la crue permettent à chaque ménage du douar de pouvoir rapidement cultiver à nouveau leurs parcelles. Nous avons ainsi des pratiques à court-terme permettant d'atténuer les impacts du choc. Outre ces pratiques collectives face à la crue, les ménages représentés par cette trajectoire n'ont pas assez de terre cultivable pour leur propre consommation. À ce stade la variable d'état de l'accès au foncier est faible, celle de l'appui extérieur est en crise.

Une pratique courante de ce type de trajectoire avant les années 1950 était une migration saisonnière vers le Moyen-Atlas. Au cours de ces migrations, un membre du ménage travaillait dans une exploitation agricole du Moyen-Atlas pendant une saison, en contre-partie il recevait 1/5e de la récolte. Cette récolte était ramenée au douar pour la consommation du ménage. Cette pratique ponctuelle permettait au ménage de vivre toute une année, l'année d'après il fallait retourner en migration.

D'après des enquêtés, les ménages partaient en migration saisonnière pour compléter les ressources alimentaires des jardins de l'oasis. En effet, ce type de migration « touchait surtout les familles qui ne possèdent pas ou peu de terre » (Aït Khandouch, 2017). Dans une perspective d'interprétation adversité/réponse de cette trajectoire, on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle cette pratique est une forme d'adaptation à court terme au choc structurel du nombre limité de terre cultivable à Aït Aritane. Elle permet de modifier les moyens d'existence à court terme du ménage, en migrant, on assiste ainsi à une pratique offensive face à un choc structurel.

Toutefois cette pratique est à court-terme et démobilise un actif du ménage pendant toute une saison. Cette migration saisonnière permet au ménage de se sustenter au cours d'une année, mais elle ne permet pas à ce dernier de s'autonomiser, le ménage devient dépendant des migrations saisonnières pour se nourrir. Cette pratique permet d'améliorer la variable de l'appui extérieur, cependant elle ne permet pas au ménage d'entrer dans une dynamique d'amélioration des conditions d'existence.

Une autre pratique a commencé à se développer à la fin des années 1950, c'est la migration masculine vers la France. Les migrations internationales se sont intensifiées à partir des années 1960 via le recrutement de mineurs pour les mines de charbon du Nord et de l'Est de la France. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics étaient aussi très demandeurs de main d'œuvre dans le contexte des Trente Glorieuses. De nombreux jeunes hommes de Aït Aritane ont migré vers la France durant cette période. Les enquêtés racontent que leur travail en France servait à soutenir le reste de la famille restée au tamazirt – village d'origine en tachelahit.

Sans prétendre connaître l'ensemble des facteurs incitant un individu à partir en migration à la fin des années 1950, il semblerait que « la raison économique soit la plus répandue » (Aït Khandouch, 2017). Cette pratique migratoire était au début des années 1950 réservée aux familles qui ne possédaient pas ou peu de terre, puis cette pratique s'est répandue à l'ensemble des ménages du douar (Aït Khandouch, 2017). Désormais les jours de fête au douar, il est possible de trouver plus de voitures avec une plaque d'immatriculation française qu'une plaque marocaine.

Cette pratique également « offensive » permet de transformer substantiellement l'état du ménage. En effet, la migration internationale permet aux migrants d'accéder à des revenus financiers stables supérieurs à ceux antérieurs à Aït Aritane. On assiste ainsi à une transformation des moyens d'existence du ménage en passant d'un stade où les revenus sont en nature gagnés dans la région de Tinghir à un revenu monétaire gagné à l'étranger.

Cette migration permet alors de considérablement améliorer la variable d'état de l'accès à l'appui extérieur. En effet, le départ à l'étranger s'est souvent réalisé de manière légale à une époque où la migration en France était en demande de main d'œuvre. Le migrant pouvait ainsi accéder à un revenu et il transférait mensuellement de l'argent au reste du ménage resté au *tamazirt*. Cette amélioration

permet au ménage de passer le seuil de la résilience et d'engager une dynamique autonome d'amélioration des conditions d'existence.

En effet, le ménage peut désormais mettre en œuvre des pratiques ex-ante de sécurisation des moyens d'existence. À son retour au douar après avoir travaillé légalement quarante ans en France, le migrant a droit à la retraite française et ainsi à un revenu régulier. De plus, avec les revenus réguliers du membre du ménage qui a migré en France, il est possible d'épargner pour pouvoir investir dans le marché de l'immobilier qui se développe à Tinghir. Ils peuvent également investir dans le foncier agricole hors de l'oasis comme à Ghellil, au Bour à Tinjdad ou plus récemment dans l'extension du projet de l'association Afanour pour le développement (Cf. Fig. n°47 ;48).



Fig. n°47 : Photo de l'association Afanour pour le développement

Source : P. Mazari, 2022



Fig. n°48 : Photo de la pépinière de l'association Afanour pour le développement

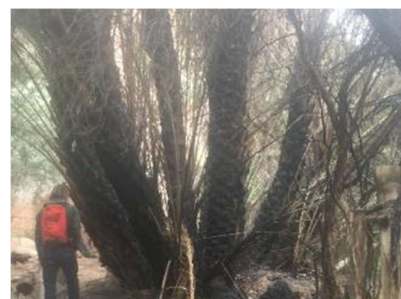
Source : P. Mazari, 2022

Ces investissements permettent de diversifier leurs sources de revenus. Cette stratégie permet au ménage d'être moins vulnérable face aux chocs ponctuels du Covid-19 et de la guerre en Ukraine, deux chocs qui ont eu pour effet l'augmentation du prix du blé et de l'essence. Malgré ces chocs, les ménages représentés par cette trajectoire se sont maintenus au-delà du seuil de la résilience.

En outre, le départ en migration permet aux ménages d'atténuer l'intensité des chocs liés à l'activité dans l'oasis. Les transferts d'argent réguliers du membre parti en migration permettent au ménage de ne plus être dépendants des terres de l'oasis pour se nourrir. Un enquêteur nous faisait remarquer que la vente d'un bœuf après avoir travaillé toute une saison dans l'oasis pour le nourrir rapportait autant que l'argent transféré mensuellement par son frère qui travaille en France. Ce dernier ne voyait donc plus la nécessité de travailler dans l'oasis.

L'oasis et ses cultures ne seraient plus centrales dans le mode de vie des ménages de cette trajectoire. L'oasis aurait été délaissée à mesure d'une monétarisation progressive de la vie, au cours de laquelle les denrées de subsistance de la famille ne se récoltent plus dans l'oasis mais s'acquièrent par l'achat au souk. « Avant on faisait nous-même notre pain maintenant tout le monde l'achète » témoignait un enquêteur. Ce désintérêt progressif pour l'oasis et cette monétarisation de la vie s'accompagneront également de l'arrêt du poste d'amghar et des pratiques collectives présentées précédemment.

Ce désintérêt progressif pour l'oasis aurait également comme impact un manque d'entretien général de l'oasis et la recrudescence de palmes sèches dans l'oasis. Cette recrudescence est accentuée par le remplacement de la palme comme source principale d'énergie (cuisson, chauffage...) par le gaz largement subventionné au Maroc. Ces deux facteurs auraient largement favorisé l'accentuation du nombre d'incendies dans l'oasis. Les incendies dans la deuxième moitié du XXe siècle vont alors constituer une adversité pour les ménages qui cultivent des terres dans l'oasis (Fig. n°49).



Concomitamment à l'accentuation du nombre d'incendie, le bayoud, un champignon qui attaque les palmiers fera son entrée dans l'oasis à Aït Aritane à la fin du XXe siècle. Certains habitants auraient perdu une cinquantaine de palmiers dattiers à cause de ce champignon (Fig. n°50)



Fig. n°50 : Tête de palmier coupée après une infection au Bayoud
Source : P. Mazari, 2022

Les incendies, le bayoud et les crues sont trois éléments qui auraient pu être considérés comme des adversités avant le départ en migration. Avec cette dernière, ils ne le sont plus. Les ménages auraient suffisamment sécurisé leurs moyens d'existence pour ne plus dépendre exclusivement des parcelles de l'oasis.

De plus, des pratiques collectives sont mises en place face à ces adversités. Le ministère de l'agriculture via le PMV et en collaboration avec l'association d'Aït Aritane ont bétonné les séguias autrefois en terre et endommagées par les crues. De plus la commune de Todgha Oulya a conçu un projet de construction d'un barrage à l'amont d'Aït Aritane visant à limiter le phénomène de crue.

Les incendies devraient diminuer par la réinstauration post-Covid d'un amghar qui doit protéger les jardins de l'oasis contre les pyromanes et distribuer des amendes quand les touffes de palmiers ne sont pas ramassées. Enfin, le PMV subventionne via l'association l'achat de palmiers dattiers pour

remplacer les palmiers victimes d'une attaque de bayoud. Des actions collectives permettent aux ménage de pouvoir continuer à cultiver leurs parcelles à leur retour de France.

Cette trajectoire archétypique permet alors de mettre en évidence que la migration internationale d'un membre du ménage peut permettre au ménage de franchir le seuil de la résilience. Grâce à la migration, le ménage ne devient plus dépendant à partir du moment où ce dernier a épargné un montant financier suffisant pour pouvoir le réinvestir. À partir de ce moment, le ménage franchit le seuil de la résilience.

D'après cette trajectoire, les action collective permettent au ménage de faire face aux adversités liées à l'oasis avant et après le départ en migration. Cependant, avant le départ en migration ces actions sont essentielles à la survie du ménage mais elles ne le sont plus après le départ en migration lorsque les revenus des ménages deviennent indépendants des parcelles de l'oasis.

2. La migration nationale : Survie, résistance ou résilience ?

La seconde trajectoire archétypique étudiée représente les trajectoires des ménages en marron dans le tableau n°9. Ces trajectoires ont toutes un ou plusieurs membres du ménage investis dans des migrations circulaires entre Aït Aritane et les grandes villes du Maroc. Cette trajectoire archétypique est représentée ci-dessous (Fig. n°51).

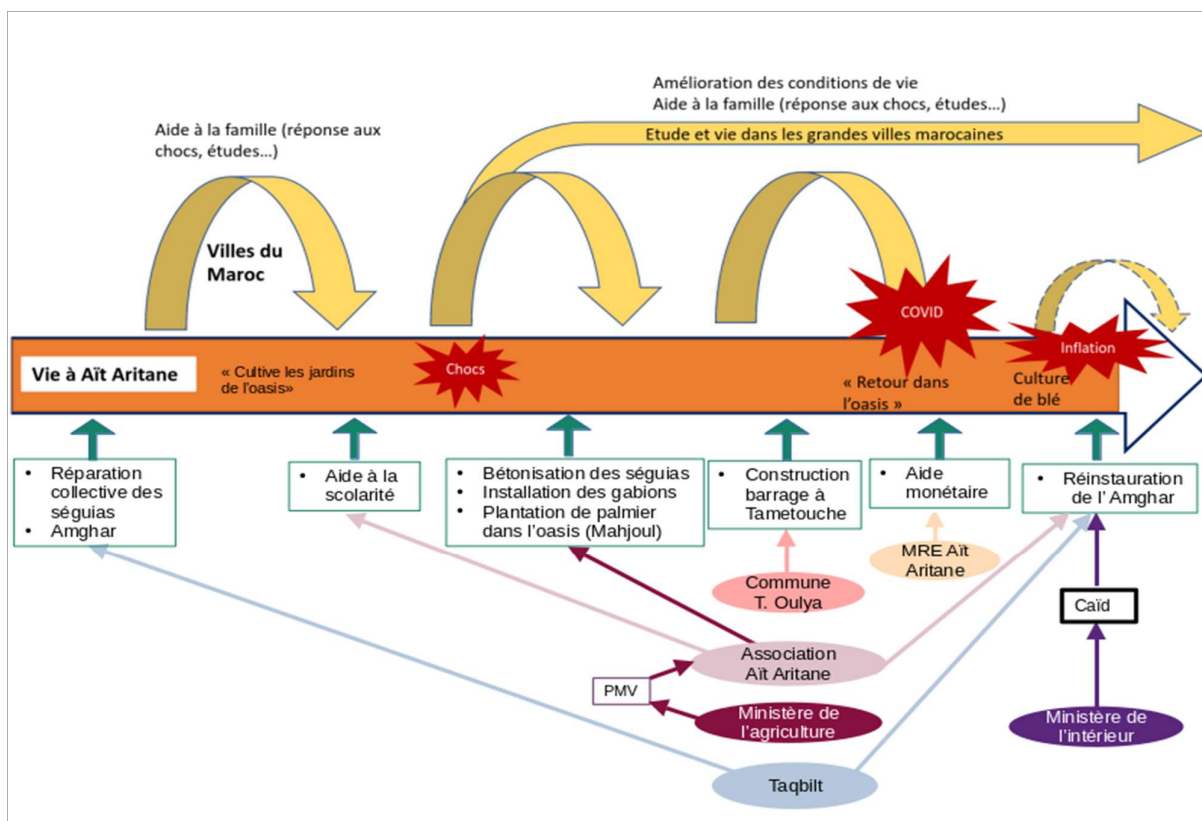


Fig. n°51 : Trajectoire archétypique n°2

Réalisation : P. Mazari, 2022

Le premier stade de cette trajectoire est similaire à celui de la première trajectoire, une vie à Aït Aritane après les années 1950. Aït Aritane est un douar enclavé en auto-subsistance, avec un nombre

de mètre carré cultivable par ménage qui tend vers zéro. Comme pour la première trajectoire, ces terres sont soumises au phénomène récurrent de crue face auquel des pratiques collectives sont mises en place. Toutefois, ces pratiques ne règlent pas le problème du nombre insuffisant de terres cultivables par ménage et un membre peut migrer vers le Moyen-Atlas pour travailler dans les exploitations agricoles.

Ce type de migration a drastiquement diminué après l'indépendance du Maroc dû à la mécanisation des fermes du Moyen-Atlas qui ne nécessitaient plus un nombre important de main d'œuvre (De Haas, 2003). De plus, les villes du Maroc se sont vite développées et après l'indépendance les migrants de courte distance préfèrent migrer vers Ouarzazate, Errachidia ou des grands pôles urbains marocains (Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir...) où ils peuvent facilement trouver du travail dans le bâtiment ou les travaux publics (De Haas, 2003). Toutefois ces migrations restent saisonnières, elles permettent en quelques mois de constituer un revenu suffisant pour subvenir aux besoins du ménage. Un enquêteur indiquait qu'il devait partir quelques mois à Rabat tous les ans pour travailler dans le BTP et subvenir aux besoins de sa mère, sa femme et ses enfants.

C'est une pratique d'adaptation « offensive » puisqu'elle modifie les moyens d'existence du ménage. D'un stade où les revenus sont en nature limités à la région de Tinghir, on passe à un revenu monétaire perçu dans les grands centres urbains marocains. Cette pratique permet d'améliorer la variable d'accès à l'appui extérieur.

Cependant, cette pratique ne modifie pas l'état du ménage comme a pu le faire la migration internationale présentée dans la trajectoire précédente. Ces migrations vers les centres urbains marocains sont des pratiques toujours en réponse aux chocs structurels du manque de moyen pour se sustenter. Les revenus gagnés lors de ces migrations permettent uniquement au ménage de survivre pendant une courte durée jusqu'à un nouveau départ vers les centres urbains. Cette pratique est à court terme et démobilise un actif du ménage pendant toute une saison. Le ménage devient dépendant de ce mode de migration, puisqu'elle ne lui permet pas à moyen terme d'enranger une nouvelle dynamique d'amélioration des conditions d'existence. Ainsi aucune des variables d'état ne s'améliore et le ménage peine à franchir le seuil de résilience.

Cet stratégie va particulièrement pâtir du choc ponctuel du Covid-19. En effet, les migrations temporaires vers les centres urbains ont été interdites pendant plusieurs mois à cause de la pandémie. Les ménages perdent alors une part importante de leur revenu, la variable d'accès à l'appui extérieur entre en crise et rejoint la variable d'accès au foncier trop faible pour sustenter l'ensemble du ménage. Au cours de la pandémie, ces ménages vont alors rejoindre un état similaire aux ménages apparaissant en blanc dans le tableau n°9. Face à ce choc, plusieurs pratiques vont être mises en place.

D'une part, via le groupe What's App du douar, une cagnotte est organisée dans laquelle les ménages d'Aït Aritane partis en migration internationale versent de l'argent. Cette cagnotte est récupérée par les membres de l'association qui « classent » les ménages du douar des plus nécessiteux au moins nécessiteux en fonction de critères qui nous sont inconnus. À l'aide de ce classement, l'argent est versé aux ménages les plus nécessiteux, duquel font partie les ménages de cette trajectoire. Cette aide leur permet de ne pas franchir le seuil de survie.

D'autre part, face au choc les ménages s'investissent davantage dans l'oasis pour réduire les dépenses liées à l'alimentation et dans certains cas tirer des revenus de leurs jardins. C'est ce qu'un enquêteur a appelé « le retour dans l'oasis ». Ce retour vers l'oasis est facilité par différentes actions collectives qui permettent aux ménages de se prémunir et/ou d'atténuer les impacts de certains chocs. En effet, pour ces ménages les crues, les incendies et le bayoud sont des adversités. Un enquêteur disait qu'il « avait peur de tout perdre » face à ces chocs. Or les actions collectives comme l'amghar, la

construction d'un barrage, le don de palmier pourraient d'après les enquêtes constituer des pratiques collectives permettant de faire face à ces adversités.

Au Covid vient s'ajouter le choc de l'inflation en partie déclenché par la guerre en Ukraine. Cela cause une pression supplémentaire sur le portefeuille des ménages déjà en difficulté. Ce choc a eu comme impact l'inflation du prix du blé qui a plus que doublé. De plus, l'inflation concerne également les matériaux de construction et rend donc les opportunités de travail dans ce secteur plus rares. Nous assistons alors à une baisse de l'offre de travail dans le BTP, ce qui affecte à nouveau les ménages qui travaillent dans ce secteur lors des migrations temporaires. Face à l'augmentation du prix du blé, certains ménages ont réalisé en 2021 des cultures de blé dans l'oasis et d'autres voient cette initiative d'un regard intéressé, envisageant également cette culture au cours des prochaines campagnes (Fig. n°52).



Fig. n°52 : Culture de blé à Aït Aritane

Réalisation : P. Mazari, 2022

Les parcelles de l'oasis deviennent alors de plus en plus centrales pour les ménages, ainsi les pratiques collectives face aux adversités rencontrées dans l'oasis deviennent de plus en plus essentielles. Pour le moment, la variable d'état d'accès au foncier est faible mais suffisante pour permettre aux ménages de survivre aux chocs ponctuels du Covid et de la guerre en Ukraine. Cependant, ces éléments ne sont pas suffisants pour franchir le seuil de la résilience.

Cet état a pu être évité dans certaines trajectoires par le départ d'un membre du ménage vers les grandes villes marocaines pour y suivre des études afin de travailler dans des postes aux revenus stables et suffisants pour aider durablement les autres membres du ménage. Cette pratique se déploie avant le Covid et en parallèle des migrations d'autres membres du ménage vers les centres urbains, qui eux permettent à l'ensemble du ménage de se sustenter. Après les études, lors de l'acquisition d'un travail aux revenus réguliers et suffisants, le ménage commence à épargner afin d'enranger une dynamique autonome d'amélioration des conditions d'existence.

Au sein de cette trajectoire, le Covid puis la guerre en Ukraine n'enrayent pas cette dynamique et n'obligent pas le ménage à franchir le seuil de la survie. Le membre qui a trouvé du travail après de longues études peut soutenir l'ensemble du ménage et peut-être investir dans de nouveaux projets à Aït Aritane. Par exemple, un ménage enchâssé dans cette trajectoire a pour ambition de construire une maison d'hôte à Aït Aritane.

Cette bifurcation de la trajectoire dépend de la capacité d'un membre du ménage à poursuivre des études après le baccalauréat dans des grandes villes marocaines. Cette capacité est renforcée à Aït Aritane via l'association qui a une crèche, des cars de ramassages pour mener les enfants à l'école et qui dispensent des cours de soutien de la primaire au lycée. Ces services sont rendus contre une adhésion à l'association, d'un montant faible. Ces pratiques collectives permettent de renforcer les capacités du membre du ménage à acquérir un niveau scolaire suffisant pour accéder à des études supérieures.

Cette trajectoire archétypique met en évidence trois éléments fondamentaux. Premièrement, le choc du Covid complété par la guerre en Ukraine a pu mettre en difficulté certains ménages, particulièrement pour les membres du ménage en migration temporaire vers les centres urbains. Deuxièmement, un travail suite à un parcours académique peut constituer un levier de résilience pour certains ménages. Troisièmement, les migrations circulaires temporaires peuvent être une pratique à court terme permettant à d'autres membres du ménage de développer des pratiques à long terme de sécurisation des moyens d'existence, avec par exemple la poursuite d'études supérieures.

En outre, cette trajectoire montre que les différentes actions collectives ne permettent pas aux ménages de franchir le seuil de résilience, néanmoins elles leur évitent de devoir franchir le seuil de survie. À mesure que les ménages dépendent des parcelles de l'oasis pour vivre, les pratiques collectives leur permettent de se prémunir des adversités de l'oasis et deviennent essentielles à leurs survies. De plus, certaines actions collectives permettent de renforcer des « leviers de résilience ». En effet, les « aides scolaires » de l'association peuvent renforcer les capacités d'un membre du ménage à poursuivre des études supérieures, pouvant elles constituer un « levier de résilience ».

3. L'activité agricole, une source de résilience ?

La troisième trajectoire archétypique étudiée représente les trajectoires des ménages en jaune dans le tableau n°9. Ces ménages ont acquis une parcelle dans les extensions avant le départ en migration d'un membre du ménage. Cette trajectoire archétypique est représentée ci-dessous (Fig. n°53).

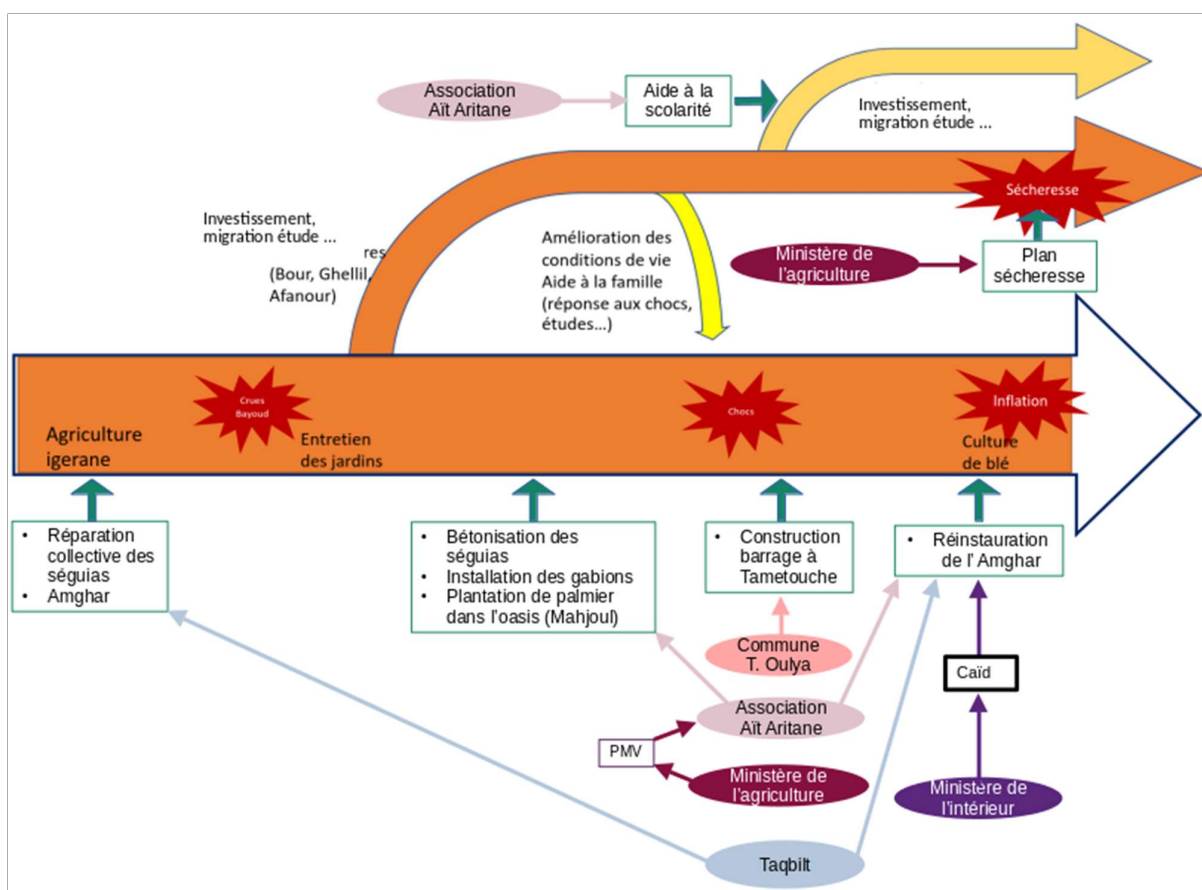


Fig. n°53 : Trajectoire archétypique n°3

Réalisation : P. Mazari, 2022

Le premier stade de cette trajectoire archétypique démarre par un ménage propriétaire et locataire de nombreux jardins dans l'oasis. Ces derniers, au même titre que les trajectoires précédentes sont soumis aux adversités liées à l'agriculture dans l'oasis vis-à-vis desquelles des pratiques collectives sont déployées. À mesure que ces pratiques collectives vont se déliter de nouvelles vont émerger ou réapparaître (barrage, bétonisation, don de palmier, amghar) permettant de faire face aux crues, incendies et au bayoud.

Ce ménage va alors élargir le champs des possibles en investissant son épargne dans le foncier agricole hors de l'oasis (Ghellil, Bour, Afanour...). Cette activité agricole hors de l'oasis a une vocation commerciale (palmiers variétés majhoul, lait, maraîchage...) permettant de surmonter les chocs du ménage et ceux concernant les jardins situés dans l'oasis. Cette pratique permet de sécuriser les moyens d'existence du ménage et le préparer à d'éventuels aléas. Elle permet également à la variable d'état d'accès au foncier de considérablement s'améliorer pour atteindre un stade très satisfaisant, permettant au ménage de maintenir une dynamique autonome d'amélioration des conditions d'existence.

En effet, le ménage peut à nouveau prolonger cette dynamique en "investissant" dans la migration internationale d'un des membres du ménage ou encore en permettant aux membres du ménage de poursuivre leurs études supérieures. À nouveau, l'association d'Aït Aritane va pouvoir renforcer la capacité des membres à poursuivre des études supérieures en organisant les « aides scolaires » présentées dans la trajectoire précédente. Ces pratiques de sécurisation des moyens d'existence permettent de diversifier les activités du ménage, d'améliorer la variable d'état d'accès à l'appui extérieur et de maintenir le ménage au-delà du seuil de résilience.

L'activité agricole dans les extensions est toutefois sujette aux épisodes de sécheresses, ce qui la rend vulnérable (Latifa et al., 2020). Pour ceux ayant investi à Ghellil ou au Bour cela représente des adversités importantes qui obligent la variable d'état d'accès à l'eau à entrer en crise à certaines périodes. Le cas échéant, le ménage peut s'appuyer sur d'autres sources de revenus. En outre, ils peuvent s'appuyer sur le « plan sécheresse » mis en place par le ministère de l'agriculture et organisé par l'association du douar qui donne gratuitement une certaine quantité de nourriture pour le bétail.

Pour ce type de ménage, l'inflation peut être un choc plus ou moins important en fonction de l'impact de la sécheresse dans la ferme située dans les extensions. En effet, dans certains cas l'inflation survient dans un contexte où la sécheresse contraint à réduire les surfaces de blé qui garantissaient au ménage une part plus ou moins importante d'autosuffisance. Dans ce cas, les ménages peuvent devenir dépendant des transferts d'argent du membre parti en migration et la dynamique autonome d'amélioration des conditions d'existence est remise en cause par la succession des adversités (sécheresse, covid, guerre en Ukraine).

Selon cette trajectoire, l'activité agricole peut permettre à un ménage de franchir le seuil de résilience et d'engager une dynamique autonome d'amélioration des conditions d'existence. Cette dynamique est soutenue par des actions collectives permettant de faire face aux adversités de l'oasis. Cependant, l'activité agricole dans les extensions est vulnérable aux différentes sécheresses et ne peut pas constituer à elle seule un « levier de résilience ».

4. La résilience des ménages du douar d'Aït Aritane.

À la question : Les ménages d'Aït Aritane sont-ils résilients ? La réponse est mitigée. À travers ces trois trajectoires archétypiques, nous pouvons constater que certains ménages sont insérés dans des trajectoires capables de franchir le seuil de résilience (les ménages de la première trajectoire) quand d'autres peinent à franchir ce seuil (certains ménages de la seconde trajectoire).

Toutefois, ces trajectoires mettent en lumière les adversités rencontrées par les ménages du douar et les pratiques mises en place face à ces dernières qui peuvent être propres au ménage ou au collectif. À l'aide des trajectoires présentées précédemment, nous pouvons constater que les actions collectives peuvent renforcer un « levier de résilience » ou éviter à certains ménages de franchir le seuil de survie. Néanmoins, ces actions ne semblent pas constituer en elles-mêmes des « leviers de résilience ». Les principaux leviers de résilience soulevés sont la migration vers la France et l'acquisition d'un travail à la suite d'études supérieures. Cependant, à l'échelle du douar, les leviers de résilience des uns peuvent-ils être néfastes à la résilience des autres ? Ces leviers sont-ils accessibles à tous les ménages du douar ?

L'accès à la migration internationale dans les années 1960 a pu permettre à certains ménages d'engranger une dynamique d'amélioration des conditions d'existence leur permettant de franchir le seuil de résilience. Toutefois, les politiques migratoires françaises ne sont plus les mêmes que dans les années 1960. Nous assistons à une tendance à la baisse du nombre de migrants acceptés par années (Beaugé, 2009). Cette migration est-elle encore possible ?

En outre, à partir des années 1970, nous assistons à la constitution des « réseaux traditionnels familiaux », simplifiant le projet migratoire des familles insérées dans ce réseau, par l'envoi de « contrats nominatifs », d'informations sur la migration, d'aides au migrant lors de son installation dans le pays d'accueil (Aït Khandouch, 2017). Néanmoins, la famille non intégrée dans ce réseau aura plus de difficulté à concrétiser son projet migratoire. En ce sens, les projets migratoires de toutes les familles du douar n'ont pas les mêmes chances de réussite.

De plus, l'accès au contrat de travail nécessite souvent un endettement sur une longue période en mettant en gage des biens agricoles (Aït Khandouch, 2017). Ainsi, les ménages possédant peu de terres agricoles ne pourront pas obtenir le contrat de travail nécessaire à la migration internationale. Ainsi, cette migration internationale pourrait participer à accentuer les différences socio-économiques entre les ménages d'un douar.

Un autre levier de la résilience, mis en évidence dans la partie précédente, est l'acquisition d'un travail à haut revenu suite à un parcours académique. Ce levier est uniquement accessible au ménage capable d'envoyer un membre au collège, puis au lycée de Tinghir et capable de pouvoir le soutenir financièrement le temps des études. Ces capacités peuvent être renforcées par des actions collectives proposées par l'association d'Aït Aritane, néanmoins cette stratégie n'est pas accessible à tous les ménages du douar.

Ainsi l'ensemble de ces trajectoires montrent que certains ménages d'Aït Aritane sont ancrés dans des trajectoires résilientes quand d'autres peinent à l'être. De plus, elles montrent que certains leviers de résilience des ménages d'Aït Aritane ne sont pas accessibles à l'ensemble des ménages du douar et peuvent dans certains cas accentuer les différences socio-économiques entre ménage.

2. La résilience des ménages de Ghellil

Au cours de notre terrain, nous avons enquêté dix ménages à Ghellil, selon la méthode présentée dans le chapitre précédent. Nous n'avons pas réalisé des entretiens avec tous les ménages du douar. Cette partie, au même titre que la partie précédente, permet de donner un aperçu de la résilience des ménages de Ghellil.

A. Présentation des ménages enquêtés

À partir du travail de terrain et de la méthodologie présentée précédemment nous avons pu retracer les trajectoires de dix ménages résidents à Ghellil. Ces trajectoires sont abordées sous l'angle des adversités et des pratiques mises en places face à ces dernières, des pratiques qui peuvent être propre au ménage et collective. Dans le tableau suivant, nous pouvons voir un récapitulatif des ménages enquêtés, leurs activités, les différentes adversités qu'ils ont dû traverser, et les différentes pratiques mises en place (une présentation plus précise de chaque ménage n'a pas été réalisée pour des questions d'anonymats).

Tableau n°10 : Présentation succincte des ménages enquêtés à Ghallil

Ménage enquêté	Origine	Activité du ménage				Aide migration	Adversité structurelle et choc	Pratique ménage	Pratique collective	Projection dans le futur
		Agriculture								
		Oasis	Extension	Accès à l'eau	Autre					
Ménage H	Ait Atta Sagho	Oui douar d'origine	Commercialisation aux souks. À la sécheresse spécialisation sur les palmiers Activité de poulet hors-sol	Diminution constante	Fils employé dans le parti politique PAM	Oncle en Espagne, aide ponctuelle	Manque d'eau Accident du père	Depuis 2007 utilisation du gaz. Réduction des A.A. Activité de poulet hors-sol	GG.PS.S. EP*	Plantation de caroubier dans leur douar d'origine y emmener les P. S. de Ghallil
Ménage I	Ait Atta Sagho	Non	Ils ne disposent pas de terre. Le ménage est métayer	Propriétaire qui maintient l'accès	Non	Non	Dépendance au propriétaire pour forer et les laisser habiter dans la dépendance	Vivre au jour le jour -	Non	Aucune projection «Nous vivons au jour le jour»
Ménage J	Ait Atta Sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de l'activité	Diminution constante	Réparation des moteurs de PS, de voiture, construction de machines agricoles.	Membre parti il y a un ans en France.	Manque d'eau CG*	Arrêt A.A. Démarrage d'une nouvelle activité	GG.PS.S. EP*	Achat d'un tour pour développer son activité de construction de machine
Ménage K	Ait Atta du Sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de A.A. Il a gardé des palmiers et des amandiers	Diminution constante	Non	Arrêt des ventes aux souks, membre parti en France	Manque d'eau CG*	Migration I.	Les voisins lui prêtent de l'eau pour arroser ses derniers arbres GG.PS.S. EP*	Aucune projection
Ménage L	Ait Atta sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de l' A.A.	Diminution constante	Non	Travail en France pendant 10 ans Retraite française	Manque d'eau CG*	Arrêt A.A. Administratif pour demander la retraite	GG.PS.S. EP*	Aucune projection
Ménage M	El Hart	Non	Commercialisation aux souks	Fluctuant	Non	Non	Manque d'eau CG*	Réduire ses A. A. Technique innovant de sauvegarde d'eau de pluie	Coopérative Imllil. GG.PS.S. EP*	«Attendre que l'eau revienne»
Ménage N	El Hart	Oui	Commercialisation quand il y a de l'eau	Diminution constante	Vente de légumes et de vêtements dans d'autres douars	Migration Nationale	Manque d'eau CG*	Migration nationale	GG.PS.S. EP*	Aucune projection dans le futur
Ménage O	El Hart	Oui	Commercialisation quand il y a de l'eau	Fluctuant	Vente de légumes	Migration internationale	CG*	Migration internationale	GG.PS.S. EP*	Attendre que l'eau revienne
Ménage P	Ait Atta sagho	Non	Vente aux souks de la région	Constant	Entreprise de BTP à Ouarzazatte	Oncle qui a migré	Liée à l'entreprise	Forge, construction de puits.	GG.PS.S. EP*	Développer l'entreprise
Ménage Q	Ait Atta sagho	Non	Vente aux souks de la région	Constant	Entreprise de service à Errachidia, meunier	Oncle qui a migré	Liée à l'entreprise	Forge, construction de puits.	GG.PS.S. EP*	Développer l'entreprise

*CG signifie Covid et guerre en Ukraine

**GG. PS. S. EP signifie Installation de l'irrigation en goutte-à-goutte, des panneaux solaire, accès au plan sécheresse et à l'eau potable.

*** A.A signifie Activité Agricole

Au même titre que la partie précédente, ce tableau nous permet d'avoir un premier aperçu des ménages enquêtés et de leurs pratiques. À partir de ce premier aperçu et des « enjeux locaux » présentés dans le chapitre III, nous pouvons regrouper ces trajectoires en différents groupes. Toutefois, au niveau des enjeux locaux nous nous concentrerons uniquement sur les enjeux d'accès au foncier et d'accès à l'eau. Au cours de nos entretiens avec les ménages de Ghellil, aucun problème d'accès à la main d'œuvre n'a été relevé. En outre, l'accès au foncier ne semble pas être un enjeu à Ghellil, particulièrement en période de sécheresse où les prix de l'immobilier chutent. Pour l'étude de ce douar cet enjeu à également été mis de côté.

À partir des deux enjeux restants, nous avons pu différencier les trajectoires des ménages en groupes (Cf. Tableau n°11).

- Les ménages qui ont un accès constant à l'eau et qui ont un membre du ménage installés dans les grandes villes de la région (en bleu)
- Les ménages qui ont un accès fluctuant à l'eau et/ou pas d'accès à l'eau et qui ont une relation ponctuelle et/ou récente avec un membre du ménage installé dans les grandes villes de la région ou à l'internationale (en jaune claire)

- Les ménages qui n'ont pas accès au foncier (en blanc).
- Les ménages qui habitent à Ghellil et à Eh-hart (en jaune foncé)

Tableau n°11 : Les ménages enquêtés en fonction des enjeux locaux à Ghallil

Ménage enquêté	Origine	Activité du ménage				Aide migration	Adversité structurelle et choc	Pratique ménage	Pratique collective	Projection dans le futur
		Agriculture								
		Oasis	Extension	Accès à l'eau	Autre					
Ménage H	Aït Atta Sagho	Oui douar d'origine	Commercialisation aux souks. À la sécheresse spécialisation sur les palmiers Activité de poulet hors-sol	Diminution constante	Fils employé dans le parti politique PAM	Oncle en Espagne, aide ponctuelle	Manque d'eau Accident du père CG*	Depuis 2007 utilisation du gaz. Réduction des A.A. Activité de poulet hors-sol	GG.PS.S. EP*	Plantation de caroubier dans leur douar d'origine y emmener les P. S. de Ghallil
Ménage I	Aït Atta Sagho	Non	Ils ne disposent pas de terre. Le ménage est métayer	Propriétaire qui maintient l'accès	Non	Non	CG* Dépendance au propriétaire pour forer et les laisser habiter dans la dépendance.	Vivre au jour le jour -	Non	Aucune projection « Nous vivons au jour le jour »
Ménage J	Aït Atta Sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de l'activité	Diminution constante	Réparation des moteurs de PS, de voiture, construction de machines agricoles.	Membre parti il y a un an en France.	Manque d'eau CG*	Arrêt A.A. Démarrage d'une nouvelle activité. Migration I.	GG.PS.S. EP*	Achat d'un tour pour développer son activité de construction de machine
Ménage K	Aït Atta du Sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de A.A. Il a gardé des palmiers et des amandiers	Diminution constante	Non	Arrêt des ventes aux souks, membre parti en France	Manque d'eau CG*	Arrêt A.A. Démarrage d'une nouvelle activité. Migration I.,	Les voisins lui prêtent de l'eau pour arroser ses derniers arbres GG.PS.S. EP*	Aucune projection
Ménage L	Aït Atta Sagho	Non	Vente aux souks de la région Sécheresse, abandon de l' A.A.	Diminution constante	Non	Travail en France pendant 10 ans Retraite française	Manque d'eau CG*	Arrêt A.A. Administratif pour demander la retraite	GG.PS.S. EP*	Aucune projection
Ménage M	El Hart	Non	Commercialisation aux souks	Fluctuant	Non	Non	Manque d'eau CG*	Réduire ses A. A. Technique innovant de sauvegarde d'eau de pluie	Coopérative Imilil. GG.PS.S. EP*	« Attendre que l'eau revienne »
Ménage N	El Hart	Oui	Commercialisation quand il y a de l'eau	Diminution constante	Vente de légumes et de vêtements dans d'autres douars	Migration Nationale	Manque d'eau CG*	Migration nationale	GG.PS.S. EP*	Aucune projection dans le futur
Ménage O	El Hart	Oui	Commercialisation quand il y a de l'eau	Fluctuant	Vente de légumes	Migration internationale	CG*	Migration internationale	GG.PS.S. EP*	Attendre que l'eau revienne
Ménage P	Aït Atta Sagho	Non	Vente aux souks de la région	Constant	Entreprise de BTcaP à Ouarzazate	Oncle qui a migré	Liée à l'entreprise CG*	Forge, construction de puits.	GG.PS.S. EP*	Développer l'entreprise
Ménage Q	Aït Atta Sagho	Non	Vente aux souks de la région	Constant	Entreprise de service à Errachidia,	Oncle qui a migré	Liée à l'entreprise CG*	Forge, construction de puits.	GG.PS.S. EP*	Développer l'entreprise

Source : P. Mazari, 2022

Pour rendre compte des trajectoires des ménages de ces trois groupes, nous allons constituer des trajectoires archétypales. Ces trajectoires nous permettront de rendre compte de l'ensemble des adversités et des pratiques mises en place face à ces dernières, comme nous avons pu le faire avec Aït Aritane. Ces trajectoires archétypales nous permettront de questionner la résilience des ménages enquêtés à Ghellil, de mettre en évidence les « leviers de la résilience » et de questionner la place que peuvent avoir les actions collectives dans la trajectoire des ménages.

B. Les trajectoires archétypiques de Ghellil

1. La pluriactivité, une source de résilience ?

La première trajectoire archétypique étudiée représente les trajectoires des ménages en jaune clair dans le tableau n°11. Les ménages de ces trajectoires ont tous drastiquement réduit leurs activités agricoles dû à la faible quantité d'eau disponible à leurs parcelles. Ces derniers ont alors développé une nouvelle activité dans la vallée ou ailleurs (Fig. n°54).

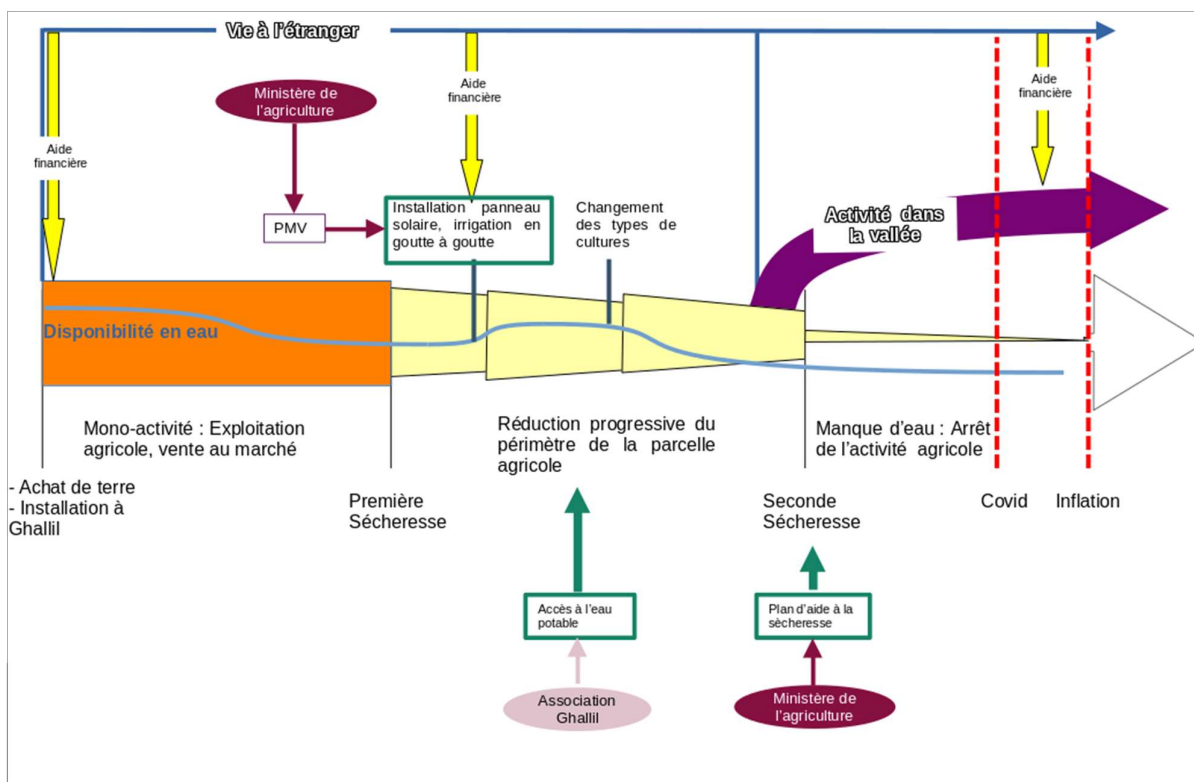


Fig. n°54 : Trajectoire archétypique n°4 _____ Réalisation : P. Mazari,

Cette trajectoire archétypique démarre par une installation à Ghellil avant les années 2000. En parallèle de cette installation à Ghellil, un membre de la famille éloignée, par exemple l'oncle, migre en Europe. Ce membre peut aider par des transferts d'argent à acheter la terre pour agrandir la parcelle à cultiver et/ou payer pour des forages dans la parcelle. Toutefois, cette aide est ponctuelle concomitante à l'installation, elle permet de compléter l'investissement propre du ménage qui y injecte l'ensemble de ses économies. En effet, un enquêté disait qu'ils avaient « tout vendu, bêtes, bijoux et pierres précieuses pour acheter cette terre ».

Suite à l'installation, les surfaces cultivées sont destinées à la consommation du ménage et à la commercialisation dans les marchés de la région. À ce stade, les variables d'accès au foncier et d'accès à l'eau permettent au ménage de se sustenter. De plus, la variable de l'appui extérieur n'est pas en crise et peut ponctuellement aider le ménage. Aucun autre investissement n'est réalisé pour

développer une autre activité ni pour améliorer la disponibilité en eau à la parcelle (agrandir la profondeur et/ou creuser des puits et/ou des forages).

Cet équilibre se transforme à partir du moment où la quantité d'eau disponible à la parcelle n'est plus suffisante pour irriguer les cultures de l'ensemble de la parcelle. D'après nos entretiens, ce choc est structurel puisqu'il s'étend des années 1990 à aujourd'hui avec une tendance à la baisse de la quantité d'eau disponible à la parcelle. Ce choc est dû à plusieurs facteurs, dont une tendance à la baisse des pluviométries à Ghellil et une exploitation intensive de la nappe à partir des années 1970 (De Haas, 2000 ; Latifa et al., 2020). Ce choc structurel s'exprime par des chocs ponctuels, de baisses drastiques des pluviométries qui peuvent durer entre une année et cinq ans (Latifa et al., 2020).

Face à ce choc, les ménages représentés par cette trajectoire n'ont pas assez de revenu financier pour construire et/ou augmenter la profondeur de leurs forages. La variable d'état de la disponibilité en eau va alors fluctuer en fonction des années.

Pour pallier à ce choc ponctuel, les ménages vont progressivement diminuer les surfaces de cultures annuelles destinées à la vente (maraîchage principalement), puis la taille de leurs cheptels et les cultures fourragères et enfin leurs jardins destinés à la consommation du ménage. En réduisant progressivement cette activité agricole, les ménages réduisent considérablement leurs revenus. D'une part, la réduction des parcelles cultivées réduit les quantités de culture commercialisées et ainsi leurs revenus. D'autre part, la réduction des parcelles destinées à l'autoconsommation oblige les ménages à acheter leurs aliments au marché ce qui augmente leurs dépenses et réduit leurs capacités financières (Fig. n°55).

Cette pratique d'ajustement face au choc structurel, n'est pas soutenable sur le long terme face à une baisse structurelle de la quantité d'eau disponible à la parcelle. En effet, la faible capacité financière des ménages les oblige à réduire la surface des parcelles cultivées, qui diminue leurs capacités financières à pouvoir investir dans des puits et/ou forages (Fig. n°55). Progressivement, la variable d'état de l'accès à l'eau entre en crise prolongée. Sans autre ressource le ménage peut franchir le seuil de survie.

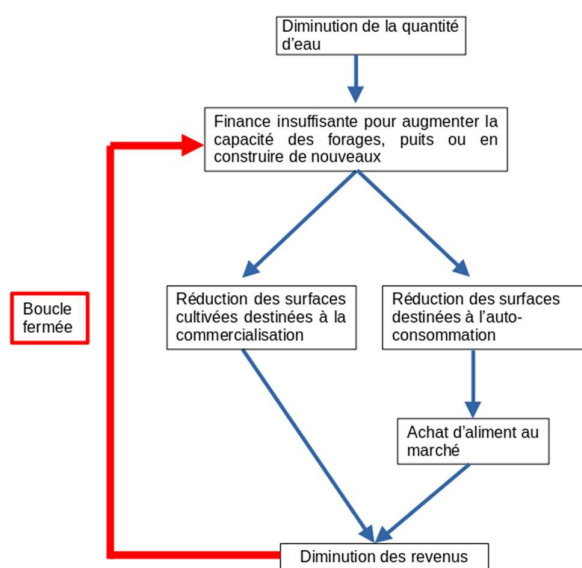


Fig. n°55 : Rétroaction de la pratique de diminution des surfaces cultivées
Réalisation : P. Mazari, 2022

Face au choc ponctuel de la disponibilité en eau à la parcelle, des actions collectives sont mises en place. Dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV) le ministère de l'agriculture a débloqué des fonds pour subventionner l'irrigation en goutte-à-goutte et l'installation de panneaux solaires (Annexe n°1). À l'aide de ses subventions complétées par une aide ponctuelle d'un membre en migration, les ménages de Ghellil ont commencé à adopter ces techniques agricoles. Les panneaux solaires ont remplacé les bombonnes de gaz et ont permis sur le long terme d'économiser de l'argent. L'irrigation en goutte à goutte a permis de concentrer l'ensemble des gouttes d'eau pompées à la culture de la plante, aucune goutte ne revient à la nappe ou ne s'évapore (Fig. n°56;57).



Fig. n°56 : Matériel d'irrigation pour le goutte à goutte à Ghallil
Réalisation : P. Mazari, 2022



Fig. n°57 : Panneau solaire permettant de fournir l'énergie nécessaire pour pomper l'eau d'un forage à Ghallil
Réalisation: P. Mazari, 2022

Ces nouvelles techniques agricoles ont permis à chaque ménage de maximiser l'utilisation de l'eau disponible sur la parcelle à un temps t , en maximisant la surface des parcelles cultivées et peut-être améliorer ses conditions de vie sur une courte durée. Cependant, cette pratique ne permet pas de faire face au choc structurel de la baisse de la quantité d'eau disponible à la parcelle (Benouniche et al., 2014). En effet, cette pratique participe à la diminution de la quantité d'eau disponible, sur un long terme, puisque nous assistons à une accélération de l'exploitation de la nappe (Fig. n°58).

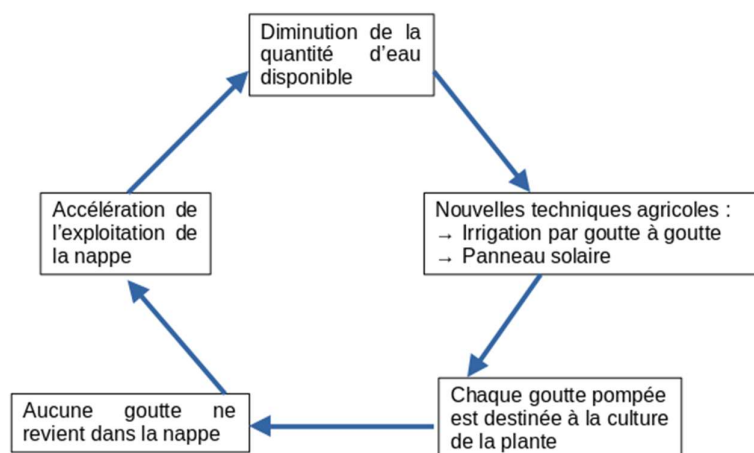


Fig. n°58 : Accélération de l'exploitation de la nappe, via l'irrigation en goutte à goutte
Réalisation: P. Mazari, 2022

Ainsi, en accélérant l'exploitation de la nappe sur le long terme, la variable d'accès à l'eau entre en crise prolongée dans le futur. Cette action collective ne permet pas au ménage de franchir le seuil de la résilience sur le long terme. Cette action collective est une réponse au choc structurel de la baisse de la quantité d'eau destinée à l'irrigation des cultures. Mais qu'en est-il de l'eau destinée à la consommation humaine ? En période de sécheresse reste-t-il assez d'eau pour boire ? Comment les ménages font-ils pour boire quand il n'y a plus d'eau dans les puits ou forages ?

Pour répondre à ce problème, l'association pour le développement et la coopération de Ghellil a été construite en 2007. Avec l'aide d'un investissement d'une banque belge, l'association a réalisé trois forages, respectivement de 220 m, 120m et 130m de profondeur. Ces trois forages sont reliés à un même château d'eau, à partir duquel des conduits desservent l'ensemble des habitants de Ghellil (sauf la partie à l'extrême aval habitée par les ménages de El Hart). L'association pompe l'eau le jour avec les panneaux solaires et le soir avec de l'électricité. Ils ont pu acheter les panneaux solaires avec des subventions de la commune de Taghzoute. Toutefois, en période de sécheresse le château d'eau est sec. Dans ce cas, un arrangement avec un individu de la vallée qui a un puits aurait été créé leur permettant de remplir le château d'eau. De plus, des camions citernes de la commune de Targhzoute sont déployés en période de sécheresse pour remplir le château d'eau. Cette action permet aux ménages représentés par cette trajectoire de sécuriser leur accès à l'eau destinée à la consommation humaine, ce qui leur permet de ne pas franchir le seuil de survie en période de sécheresse.

En période de sécheresse, une dernière action collective est mise en place par le ministère de l'agriculture, et l'association de développement de Ghellil, c'est « le plan sécheresse ». Ce plan, déjà présenté dans la partie précédente, met en place des distributions de nourriture destinées au bétail. Toutefois, à mesure que les sécheresses se succèdent les ménages ont de moins en moins de bétail et font de moins en moins appel à cette aide.

Au moment, où les ménages déploient l'ensemble de ces pratiques, ils font face aux sécheresses ponctuelles et à la baisse structurelle de la quantité d'eau disponible. Leurs surfaces cultivées varient en fonction de la quantité d'eau disponible (Fig. n°59). Ils sont encore à un seuil de résistance tant qu'ils arrivent à subvenir à leur besoin par l'activité agricole. Cependant, comme indiqué précédemment la tendance à la baisse structurelle de la disponibilité en eau fait tendre la variable d'accès à l'eau vers la crise et ainsi l'ensemble du ménage tend à franchir le seuil de survie.



Fig. n°59: Photo d'une parcelle abandonnée en attendant que l'eau « revienne »
Réalisation: P. Mazari, 2022

Avant que la variable d'état de la disponibilité en eau n'arrive à un état critique pour la survie du ménage, ce dernier n'est plus mono-actif mais pluriactif. En effet, les pratiques efficaces à court terme contre les chocs ponctuels de la sécheresse permettent de développer une autre activité toujours dans la vallée de Todgha. Cette activité est indépendante de leurs parcelles, mais peut-être liée à l'agriculture à Ghellil en devenant meunier, réparateur de moteur ou même épicière (cf. Fig. n°60) ou en partant travailler à Tinghir dans les nouvelles opportunités que créent cette ville en constante croissance. Cette activité est dans un premier temps secondaire vis à vis de l'activité agricole pour devenir centrale à mesure que la variable d'accès à l'eau diminue.



Fig. n°60 : Khadija devenue épicière à Ghallil après une sécheresse
Source : P. Mazari, 2022

Cette pratique permet au ménage de ne pas franchir le seuil de survie. Pour le moment, le fruit de cette activité ne leur permet pas de lancer une dynamique autonome de sécurisation des moyens d'existence en réalisant de nouveau investissement (développement d'une autre activité, creuser un forage et relancer l'activité agricole) permettant une réelle amélioration des moyens d'existence. Cependant, cette pluriactivité leur permet de tendre vers le seuil de résilience.

Les deux autres chocs majeurs auxquels ont fait face les ménages de cette trajectoire sont des chocs externes à la vallée liés au Covid-19 et à la guerre en Ukraine. Ces deux chocs ont considérablement impacté l'équilibre financier des ménages car chacun d'eux a conduit à une forte augmentation du prix des aliments. D'après les enquêtes réalisées, les principales pratiques face à ces chocs ont été le transfert d'argent par des membres du ménage partis en migration. L'activité agricole n'a pas pu être relancée car d'après les enquêtes les agriculteurs souffrent d'une sécheresse depuis 2019. Au cours

de ces chocs, les ménages deviennent dépendants des transferts d'argent ponctuels, qu'ils complètent avec leur nouvelle activité qui démarre peu à peu.

Au cours de cette trajectoire archétypique, le ménage reste dans un état de résistance en fluctuant entre les seuils de survie et de résilience. Le levier de la résilience mis en avant dans cette trajectoire est le développement d'une nouvelle activité à mesure que la variable d'état de la disponibilité en eau diminue, les actions collectives présentées permettent de maintenir le ménage au-delà du seuil de survie mais ne lui permettent pas de franchir le seuil de résilience.

2. La pluriactivité un atout pour la résilience ?

La deuxième trajectoire archétypique représente des ménages indiqués en bleu dans le Tableau 10. À l'opposé de la première trajectoire, l'activité agricole de ces ménages représentés est maintenue malgré les différentes sécheresses. Une représentation de cette trajectoire archétypique se trouve ci-dessous (Fig. n°61).

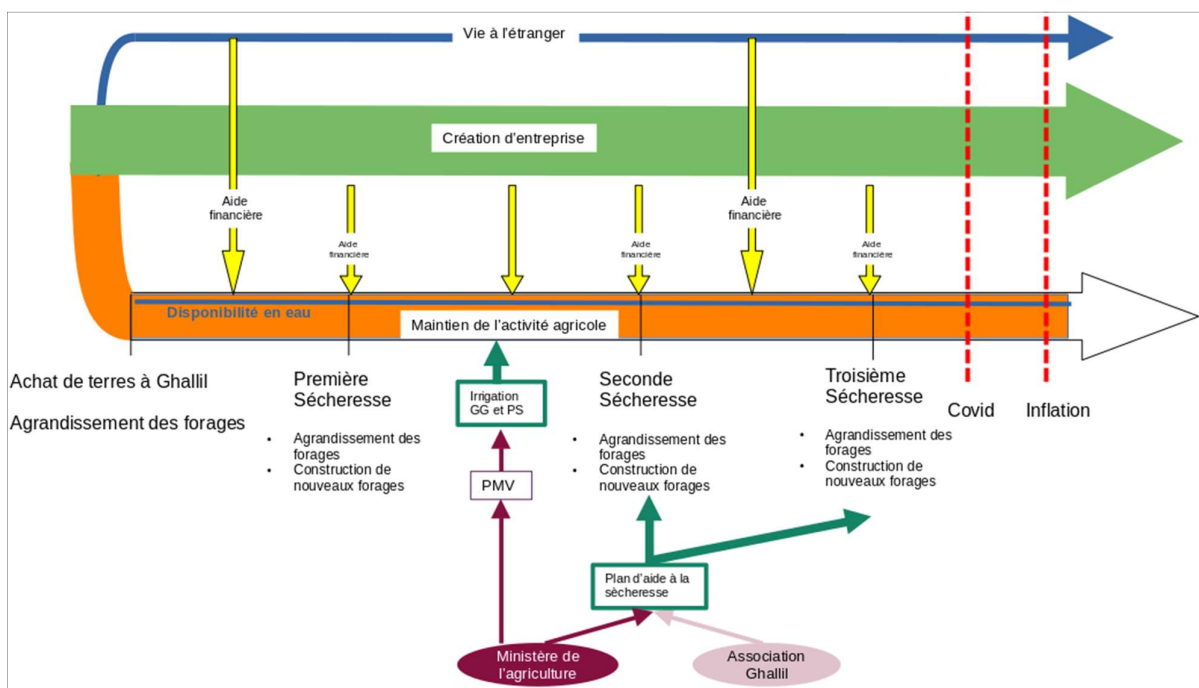


Fig. n°61: Trajectoire archétypique n°5

Réalisation : P. Mazari, 2022

Cette trajectoire archétypique est constante, les ménages de cette trajectoire franchissent le seuil de la résilience dès leur installation à Ghellil et se maintiennent à ce stade. En effet, dès l'installation à Ghellil le ménage est pluriactif, son activité principale est l'entreprise qu'il crée dès son installation à Ghellil. Cette entreprise ne se situe pas à Ghellil, elle est indépendante de l'activité agricole et elle est la source première des revenus du ménage. Ainsi, la variable d'accès à l'appui extérieur est dans un état satisfaisant.

L'activité secondaire est l'agriculture à Ghellil, dont la production est constante depuis son installation. Cette activité a subi les mêmes chocs présentés dans la trajectoire précédente, ie., des

sécheresses ponctuelles accompagnées d'une quantité d'eau par forage qui diminue sur un temps plus long. Face à chaque sécheresse ponctuelle, le ménage investit de l'argent pour agrandir les forages et/ou puits et/ou en créer de nouveaux. Ces investissements proviennent généralement des bénéfices engrangés avec l'entreprise et permettent d'avoir une disponibilité en eau constante au sein de la parcelle. En outre, l'exploitation agricole économise l'eau de ses puits et forages en adoptant l'irrigation au goutte à goutte. Il s'agit d'un modèle d'irrigation subventionné à 80 % par le PMV ou la Génération Green. Néanmoins, la même boucle fermée présentée dans la figure n°58 s'applique toujours à cette trajectoire. Les ménages de cette trajectoire bénéficient également du plan sécheresse, comme les ménages présentés dans la trajectoire précédente. Toutefois, contrairement aux ménages précédents ces derniers ne diminuent pas la taille de leur cheptel à mesure que les sécheresses se succèdent. À chaque sécheresse ces derniers font donc appel à ce plan.

De plus, l'agriculture de ces parcelles s'oriente de plus en plus vers la monoculture de palmiers dattiers, ce dernier est vu comme une certaine sécurité vis-à-vis de l'incertitude de la disponibilité de l'eau (Fig. n°62). En effet, selon les enquêtes ce dernier est capable de "survivre" près d'un an sans irrigation. Sa résistance plus importante au manque d'eau que les oliviers et les amandiers pousse désormais les agriculteurs à ne planter que les palmiers. De plus, les agriculteurs font pousser la variété Majhoul qui est à haute valeur ajoutée. En outre, la maladie du Bayoud n'a toujours pas atteint la plaine de Ghellil.



Fig. n°62 : Au loin une parcelle de mono-culture de palmier dattier

Réalisation : P. Mazari, 2022

L'activité agricole sur le long terme à Ghellil est ainsi dépendante des revenus engrangés par l'entreprise. Une entreprise qui selon son domaine a été plus ou moins atteinte par le Covid-19 avec la fermeture des frontières et l'arrêt d'un nombre important d'activités. En outre, le ménage a également dû faire face à l'inflation en partie provoquée par la guerre en Ukraine et la montée du prix des aliments. Néanmoins, la production agricole à Ghellil leur permet d'atténuer la flambée des prix des aliments, puisqu'ils peuvent consommer une partie de leur récolte et/ou la vendre au prix du marché.

Malgré le Covid et la guerre en Ukraine, l'exploitation agricole permet au ménage de se maintenir au-delà du seuil de résilience. L'entreprise permet ainsi de franchir ce seuil et l'activité agricole de s'y maintenir. C'est ainsi cette pluriactivité qui pourrait permettre au ménage de s'insérer dans une

trajectoire résiliente sur le long terme. Les actions collectives présentées contribuent un peu au maintien du ménage dans cette dynamique résiliente.

Un ménage enquêté « représenté » par cette trajectoire archétypique, emploie un métayer et sa famille pour gérer l'exploitation agricole (en blanc dans le tableau n°11). Nous pouvons alors nous demander, si ce métayer est également enchâssé dans la même dynamique résiliente que son propriétaire, ou est-ce l'exemple d'une trajectoire résiliente au dépend d'une autre ? (Cf. Encadré n°1).

Encadré n°1. Une trajectoire résiliente au dépend d'une autre ?

Au sein de ce type de trajectoire, nous avons rencontré un cas pour lequel le travail agricole est réalisé par un métayer, facile à trouver en période de sécheresse à Ghellil lorsqu'une grande partie de l'activité agricole est à l'arrêt. Le ménage du métayer réalise l'ensemble des travaux agricoles pour le compte du propriétaire et en échange, le ménage peut vivre dans une maison située sur l'exploitation et il obtient un tiers de l'ensemble des récoltes (Fig n°63).

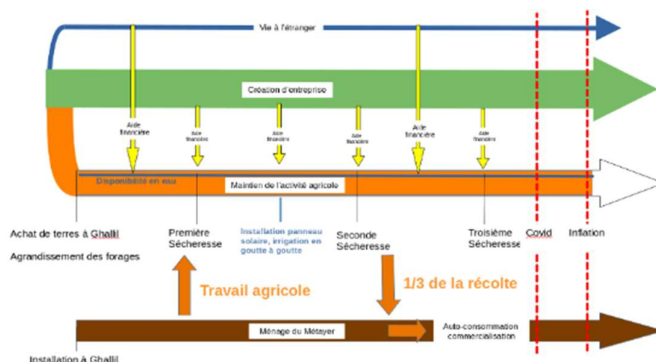


Fig. n°63 : Trajectoire du métayer

Réalisation : P. Mazari, 2022

Au moment des récoltes, en fonction des quantités produites, le ménage fait le choix de consommer et/ou de vendre le tiers de la production qui leur revient. La résilience du ménage dépend fortement de la résilience de l'exploitation agricole et plus spécifiquement du maintien du potentiel productif de l'exploitation. En effet, la résilience de ce ménage dépend de la production de l'exploitation agricole : la production doit être suffisante pour que le tiers des récoltes lui permette de nourrir la famille et de vendre une partie de la production pour couvrir leurs besoins. Ce qui dépend dans ce cas de la capacité financière du propriétaire pour approfondir les puits ou réaliser de nouveaux forages quand l'eau vient à manquer.

Toutefois le risque majeur pour le ménage du métayer est de se voir contraints de partir si le propriétaire le décide. Selon le métayer, le propriétaire peut leur demander de partir si leur « travail ne lui plaît pas ». Ils se retrouveraient alors du jour au lendemain en situation très délicate, car sans patrimoine à part quelques têtes de bétail et avec très peu d'épargne. D'un état de résistance, il pourront alors franchir le seuil de la survie avec l'ensemble des variables d'état en crise.

Ainsi de premier abord il peut sembler que le ménage du métayer ait une certaine assurance quant au maintien de leurs conditions de vie. Celles-ci dépendent des capacités de production de la famille mais surtout de celles de l'exploitation du propriétaire. Ce dernier semble (à ce stade) en mesure de maintenir les capacités de production grâce à une aisance financière acquise grâce à son entreprise de travaux publics. Néanmoins la situation du ménage reste très fragile et l'avenir leur paraît très incertain. En effet, leur survie est dépendante du maintien de bonnes relations avec le propriétaire sans quoi ils pourraient se voir contraints de partir « du jour au lendemain ». Quand on leur demande comment ils voient le futur ils répondent avec fatalisme : « on mange tous les jours hamdollah, c'est déjà bien ».

T. Kuper, 2022

3. La pluriactivité combinée à une multi-localisation, un atout pour la résilience ?

Cette trajectoire archétypique se concentre principalement sur les ménages de Ghellil, originaire du douar de El Hart, des ayants droits qui ont agrandi leurs parcelles par l'achat de terres à d'autres ayant-droit. Ces ménages sont principalement localisés à l'aval de Ghellil, au niveau de la zone B de la carte n°64. Cependant, il est important de préciser que cette trajectoire s'appuie uniquement sur deux entretiens, elle est donc très spécifique. Cette trajectoire nous permet d'avoir un aperçu de la situation à l'aval de Ghellil. La trajectoire archétypique est représentée ci-dessous (Fig. n°64).

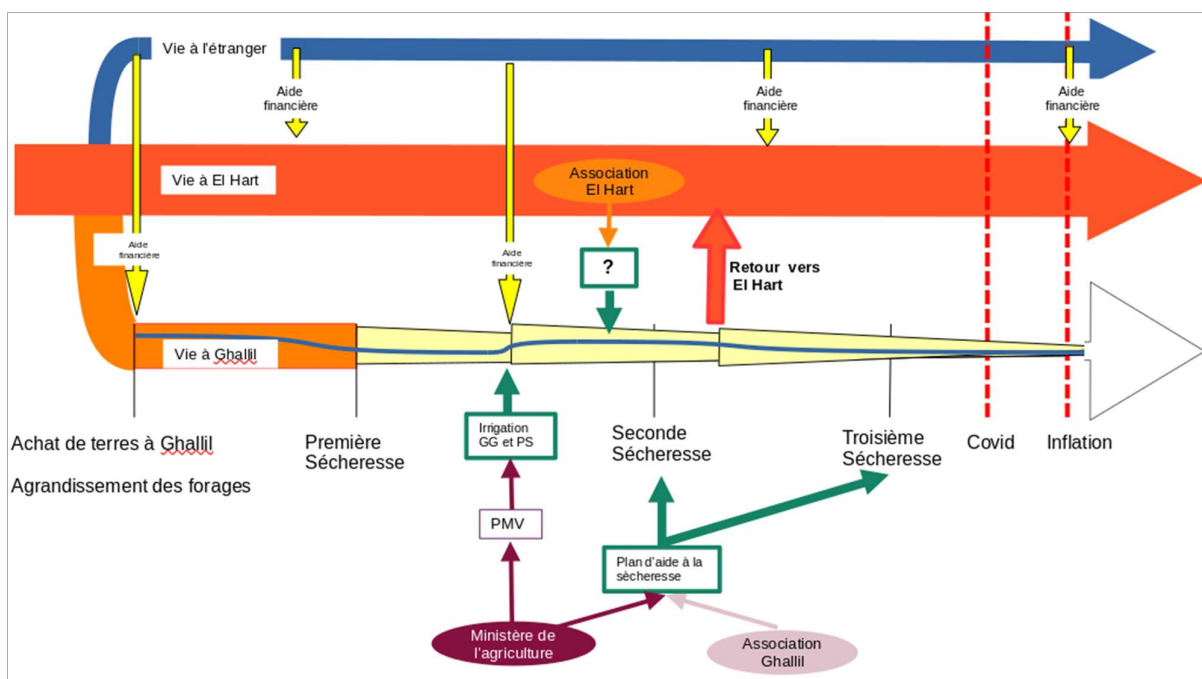


Fig. n°64: Trajectoire archétypique n°6

Réalisation : P. Mazari, 2022

Les ménages de cette trajectoire habitent dans plusieurs zones, l'étranger, le douar de El Hart et la plaine de Ghellil. Leurs demeures principales restent au douar d'El Hart, une part du ménage peut aller vivre à Ghellil ou alors un ouvrier peut être payé pour s'occuper de la parcelle. En outre, un membre du ménage ou de la famille éloignée a pu migrer en Europe au moment de l'installation à Ghellil.

Ces ménages s'installent à Ghellil dans les années 1980, ils sont ayants droits et agrandissent la superficie de leur parcelle en achetant des terres, à l'aide de transferts d'argent d'un membre du ménage qui a migré en Europe. En fonction de l'ampleur du transfert d'argent un puits ou forage peut être agrandi et/ou creusé. À ce stade, à Ghellil l'eau disponible sur la parcelle est suffisante pour cultiver l'ensemble de la parcelle, et les cultures sont commercialisées dans les marchés de la région. À El-Hart, les principales ressources financières viennent de Ghellil et de l'étranger.

Comme pour la première trajectoire, cet état se transforme lors de la première sécheresse où la disponibilité en eau à la parcelle est insuffisante pour irriguer l'ensemble des cultures. Face à ce premier choc, les mêmes pratiques présentées lors de la première trajectoire sont réitérées :

- Faute de moyen pour creuser et/ou agrandir de nouveaux forages, la pratique vise à réduire la superficie des parcelles cultivées en fonction de l'eau disponible à la parcelle. Comme indiqué pour la première trajectoire présentée à Ghellil, cette pratique n'est pas soutenable sur le long terme (Fig. 58)
- L'adaptation à des techniques agricoles d'économie d'eau, avec en particulier l'irrigation en goutte à goutte et les panneaux solaires
- Changement des types de cultures vers des cultures moins consommatrices en eau (arrêt de la culture de pastèque)

Malgré ces pratiques, la surface de terres cultivées continue à fluctuer en fonction de la disponibilité en eau, tout en ayant une tendance structurelle à décroître sur le long terme sans investissement dans les puits et/ou les forages. Cette trajectoire est similaire à la première trajectoire présentée de Ghellil, nous avons une variable d'accès à l'eau qui fluctue et tend vers un stade en crise. Ainsi pour les ménages inscrits dans cette trajectoire, l'accès à l'eau n'est pas assez suffisant pour franchir le seuil de résilience ni assez insuffisant pour franchir le seuil de survie.

Néanmoins, la variable d'état de l'aide extérieure est distincte de la première trajectoire. En effet, au cours de la première trajectoire, l'aide extérieure se résume à une aide ponctuelle d'un membre du ménage éloigné. Pour cette trajectoire, l'aide extérieure comprend ce membre du ménage éloigné mais aussi des membres du ménage installés dans le douar d'El-Hart. Cette aide permet au ménage de développer de nouvelles stratégies face à la baisse de la disponibilité en eau.

En effet, une pratique du ménage a été le retour de certains membres vers le douar d'El Hart. Cette pratique s'appuyant sur la multi-localité permet ainsi de pouvoir momentanément vivre à El Hart, un douar désenclavé en comparaison de Ghellil. En effet, à l'inverse de la partie aval, dans laquelle habite une part importante des habitants représentés par cette trajectoire, El-Hart est desservi par une route régionale, les transports pour aller à Tinghir sont plus fréquents et ils ont accès au tour d'eau et à l'eau potable. Le retour à El Hart permet ainsi de bénéficier des opportunités ouvertes par ce douar plus accessible, tout en étant ouvert à l'attente d'une pluviométrie favorable à Ghellil. Cette multi-localité favorise ainsi la possibilité d'une multi-activité et ainsi d'améliorer la variable d'accès à l'appui extérieur.

Ainsi sans nécessairement franchir le seuil de la résilience, cette trajectoire nous montre comment le levier de la multi-localité pourrait participer à accéder au seuil de la résilience. Les actions collectives rencontrées au sein de cette trajectoire sont très succinctes et se résument au plan sécheresse et à l'adoption de nouvelles techniques agricoles (irrigation goutte-à-goutte, panneaux solaires). Cependant, le nombre insuffisant d'enquêtes réalisées peut expliquer ce manque de connaissance des actions collectives.

4. La résilience des ménages du douar de Ghellil

À la question : Les ménages de Ghellil sont-ils résilients ? La réponse est mitigée. À travers ces trois trajectoires archétypiques, nous pouvons constater que certains ménages sont insérés dans des trajectoires capables de franchir le seuil de résilience (les ménages de la seconde trajectoire) quand d'autres peinent à franchir ce seuil (les ménages de la première trajectoire). Toutefois, ces trajectoires mettent en lumière les adversités rencontrées par les ménages du douar et les pratiques mises en place face à ces dernières qui peuvent être propres aux ménages et collectives. À l'aide des trajectoires présentées précédemment, nous pouvons constater que très peu d'actions collectives ont été observées à Ghellil, comparativement à l'ensemble des actions collectives observées à Aït Aritane. De plus, les

quelques actions rencontrées ne sont pas « décisives » dans la trajectoire du ménage, elles contribuent simplement à maintenir le ménage au-delà du seuil de survie.

Ce constat pourrait s'expliquer par le type d'exploitations agricoles à Ghellil, construites sous un modèle productiviste individuel qui ne favorise pas la constitution d'actions collectives (De Haas, 2000). De plus, la diversité des « groupes » à Ghellil (Aït Atta, Aït Todoght) pourrait constituer un autre « obstacle » à la cohésion d'un douar uniquement habité depuis une trentaine d'années.

En outre, au cours de ce terrain, je n'ai fait que très peu d'observation participante, j'ai donc pu passer à côté de plusieurs actions collectives, comme la co-aide présentée dans le mémoire de C. Oliveri (2020). Ce mémoire est fondé sur deux mois d'observation participante dans deux ménages résidents à Ghellil. À partir de ce travail de terrain C. Oliveri indique qu'il existe à Ghellil une aide mutuelle très importante à l'échelle de la communauté qui se constituerait par les visites entre voisins permettant de « maintain strong relationships and to guarantee mutual support in case of need » (C. Oliveri, 2020). Toutefois, cette entraide peut-elle être considérée comme une action collective telle que nous l'avons définie dans le chapitre I ? Cette aide pourrait-elle constituer des « leviers de résilience » ? À ces questions de futures enquêtes de terrain pourrait être intéressantes.

Toutefois, l'ensemble de ces trajectoires mettent en lumière des « leviers de la résilience ». À l'échelle du douar, les leviers de résilience des uns peuvent-elles être néfastes à la résilience des autres ? Ces leviers sont-ils accessibles à tous les ménages du douar ? La troisième trajectoire a permis de mettre en évidence les « atouts » de la multi-localité. En effet, cette multi-localité permet d'accéder à un douar moins enclavé que Ghellil pour ainsi diversifier ses opportunités de revenus. Cette « multi-localité » est néanmoins limitée aux habitants originaires d'El Hart ou d'Aït Aissa Ou Brahim. Les autres habitants sont pour une grande partie originaires des montagnes du Sagho (De Haas, 2003). Or, d'après les enquêtes, Ghellil est tout de même moins enclavé que ces montagnes qui peuvent difficilement proposer des opportunités de diversification des revenus, même si un ménage rencontré délocalise son exploitation vers son douar d'origine au Sagho.

Un second « levier de la résilience » mis en évidence dans la première trajectoire est la diversification des activités. En effet, le développement d'une deuxième activité peut permettre au ménage de la première trajectoire de sécuriser leurs moyens d'existence, contre les sécheresses récurrentes. Ces ménages réduisent ainsi leurs expositions aux risques en diversifiant leurs sources de revenus.

Néanmoins, si cette seconde activité est à Ghellil et reste dans le domaine agricole, cette nouvelle activité est-elle vraiment source de résilience ? Si nous sommes dans des années à faible pluviométrie, l'activité agricole doit cesser par manque de moyens pour creuser plus profond ou davantage de puits/forage. Dans ce cas, si l'autre activité est également dépendante de cette pluviométrie les revenus sont-ils réellement diversifiés ?

Un autre levier de résilience, mis en évidence dans la deuxième trajectoire, est un cercle au sein duquel la création d'une entreprise permet de franchir le seuil de la résilience, rendant le ménage capable d'investir dans la disponibilité en eau à Ghalil pour développer une activité agricole, source de revenus pour le ménage. Cependant, cette capacité financière d'investir dans l'approfondissement/creusement du forage/puits ne pourrait-elle pas nuire à la disponibilité en eau d'autres ménages ?

L'une des adversités les plus importantes à Ghellil pour l'ensemble des ménages confondus semble être la disponibilité en eau. Cette adversité est structurelle due à une tendance à la baisse des pluviométries dans la région (Latifa et al., 2020). Cependant, cette dernière pourrait également s'expliquer par une exploitation massive et intensive de la nappe à partir des années 1970 (De Haas, 2003).

Face à cette adversité, les ménages du douar ont proposé des pratiques de maximisation des quantités d'eau disponibles à la parcelle en adaptant l'irrigation en goutte à goutte. Cependant, nous avons

montré que cette pratique pouvait difficilement répondre à cette adversité structurelle sur le long terme pour un ménage. De même collectivement, cette pratique pourrait encourager la baisse structurelle de la quantité en eau disponible, le graphique n°58 peut également s'appliquer à l'échelle du douar.

Outre l'adaptation du goutte à goutte, schématiquement les pratiques face à cette adversité pouvaient prendre deux orientations en fonction des capacités financières du ménage.

- Si le ménage a la capacité financière, il applique des pratiques offensives, d'investissement dans l'approfondissement du forage/puits. Dans ce cas, il encourage l'exploitation de la ressource de la nappe qui est limitée et pourrait ainsi accentuer la baisse de la disponibilité en eau pour les autres ménages (F. Ameur et al., 2018).
- Sinon, sans capacité financière, le ménage met en place des pratiques « défensives » visant à résister à la baisse de la disponibilité en eau, il réduit ses cultures et change d'activité. Dans ce cas, le ménage n'applique pas une pression supplémentaire sur la ressource de la nappe.

Ainsi, nous pourrions supposer que la pratique des ménages aux capacités financières élevées pourrait, via une exploitation intensive de la nappe, accentuer la baisse de la disponibilité en eau pour les autres ménages et ainsi nuire à la capacité des ménages à faire face aux adversités (Ameur et al., 2018).

De plus, nous pourrions émettre l'hypothèse selon laquelle au regard de l'exploitation de la nappe, la pratique des ménages sans capacité financière pourrait être plus soutenable à l'échelle du douar que celle de la seconde trajectoire présentée. Néanmoins, à court terme seuls les ménages aux capacités financières élevées sont capables de maintenir l'activité agricole. Selon ces considérations, nous pourrions alors nous demander si les activités agricoles à Ghellil sont soutenables sur le long terme ? Ce douar devra-t-il s'orienter vers de nouvelles activités ?

3. La résilience des ménages des douars étudiés : Un aperçu de la résilience à l'échelle de la vallée ?

Les douars d'Aït Aritane et de Ghellil sont bien distincts, les ménages appartenant à ces douars ne font pas face aux mêmes adversités, certaines adversités sont même antinomiques. À Ghellil l'adversité la plus importante est le manque d'eau, une eau qui est abondante à Aït Aritane. À l'inverse à Aït Aritane une des plus importantes adversités est l'accès à des terres cultivables qui à Ghellil, n'est pas une difficulté surtout en période de sécheresse où le prix du foncier diminue considérablement.

À ces adversités opposées des pratiques opposées peuvent être mises en place. Par exemple, pour réduire le phénomène de crue, la commune de Todgha Oulya construit un barrage, qui pourrait comme dans d'autres oasis, diminuer la disponibilité en eau de la nappe dans laquelle les ménages de Ghellil puisent l'eau dont ils ont besoin (Aït Hamza, 2010). À l'échelle de la vallée, les pratiques collectives face au phénomène de crue à Aït Aritane pourraient ainsi « nuire » aux ménages qui habitent à Ghellil et aller jusqu'à questionner la soutenabilité de l'activité agricole à Ghellil.

Toutefois, sans faire face aux mêmes adversités, les « leviers de résilience » observés au sein des deux douars observent des similitudes. L'une des pratiques des ménages face à l'adversité est le transfert d'argent d'un membre du ménage parti à l'étranger. Cependant, au sein des deux douars les ménages n'ont pas les mêmes relations vis à vis de la migration internationale.

Les douars Aït Atta de l'aval de la vallée ont connu une migration plus tardive à partir des années 1980-1990. Ceux-ci ont souvent émigré de manière illégale pour les pays du sud de l'Europe qui étaient plus accessibles comme l'Espagne ou le Portugal (De Haas, 2000b). Dans les années 2000, au total 28 % des ménages de Ghellil étaient "impliqués dans la migration internationale soit directement ou indirectement". C'est à dire que 11 % des ménages disposaient d'un de leurs membres à l'étranger. Et 5 % des ménages disposaient de "rémigrés" et "d'autres membres de la famille (généralement un frère)" présents à l'étranger (De Haas & El Ghanjou, 2000a).

En comparaison De Haas estime que la quasi-totalité des ménages "Todghaoui" sont investis dans la migration qu'elle soit internationale ou domestique. Pour illustrer cela nous pouvons indiquer que en 1975 les migrants internationaux représentaient 13,39 % de la population de Aït Snane (Todgha Oulya) et 4,53 % à Taghzout N'Aït Atta. Alors que en 1998 ces mêmes zones disposaient de 6,81 % et 8,57 % de leur population investie dans la migration internationale (De Haas, 2003). De plus on peut supposer que si la migration est en nombre moins importante, la précarité des migrations illégales permet avec moins de facilité d'aider la famille au *tamazirt*.

Outre le départ en migration à l'étranger, au sein des deux douars étudiés les « leviers » de résilience observés se concentrent principalement sur le déploiement d'activités à l'extérieures de la vallée (étude dans les grandes villes marocaines, création d'entreprise dans les pôles urbains marocains, migration nationale). Ainsi, si la résilience des ménages de la vallée se fonde sur des activités extérieures à la vallée, nous pouvons nous poser des questions sur la résilience même de la vallée. Si pour être résilient au sein de l'oasis de Todgha, il faut qu'un membre du ménage parte, pouvons-nous dire que l'oasis est résiliente ?

VI. Discussion

1. Les limites

Les résultats présentés précédemment observent quelques limites liées à la méthodologie et au travail de terrain. Ces limites sont exposées au sein des deux parties présentées ci-après, elles permettent de prendre du recul avec nos résultats mais aussi de présenter les écueils auxquels nous avons fait face, et que de prochaines personnes qui iront sur ce terrain pourraient éviter.

A. Limite de la méthodologie

Au niveau de la méthodologie, nous avons choisi de nous concentrer sur deux douars de la vallée de Todgha, opposés géographiquement et dans leurs modes de fonctionnement. Une telle hétérogénéité permet d'avoir un aperçu de la grande diversité des chocs et des pratiques très différents présents dans la vallée.

Toutefois, cette approche ne permet qu'un aperçu rapide de la vallée mais aucune compréhension fine d'une des zones agro-écosystémiques identifiées et encore moins de la vallée dans son ensemble. Par exemple, nous avons étudié le douar d'Aït Aritane, mais nous ne savons pas si le douar voisin observe des caractéristiques similaires. Ainsi, nous ne savons pas si les caractéristiques mises en valeur dans chacun des douars, sont propres au douar ou à la zone agro-écosystémique ou à la vallée, ce qui ne permet pas une analyse très fine de nos résultats.

En outre, le mode d'échantillonnage des ménages est intéressant puisqu'il permet sans réaliser des entretiens avec l'ensemble des ménages, d'accéder à la diversité des ménages du douar et de pouvoir présenter des trajectoires dites "archétypiques". Cependant, ce mode d'échantillonnage ne laisse pas place à la surprise. Par exemple, si par hasard nous ne rencontrons pas quelqu'un qui n'a pas de terres au sein de l'oasis et que nous ne soupçonnions pas d'être ce cas, nous ne pourrions pas savoir que nous n'avions pas eu toutes les configurations possibles. Une manière de pallier à ce problème pourrait être de compléter ces entretiens par des questionnaires auprès de l'ensemble de la population du douar.

De plus, nous avons implicitement supposé que les ménages présents au douar quand nous y étions constituaient l'ensemble des habitants du douars (hormis les migrants saisonniers). Cependant, des ménages originaires de Ait Aritane vivant dans d'autres villes du Maroc, qui continuent d'aider leurs proches restés au douar, qui contribuent à des actions collectives menées par l'association et qui ont pour perspective de revenir pour leurs retraites. Font-ils partie du douar ? Il faudrait définir au sein du cadre d'analyse, quel ménage habite au douar et quel ménage n'y habite pas.

B. Limite du travail de terrain

Le temps propre au terrain a duré quatre mois, l'ensemble du temps s'est déroulé à Tinghir avec une très courte période à Meknès. Au cours de ce terrain, comme indiqué dans la méthodologie, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. La principale limite de ces entretiens est qu'ils ont quasiment intégralement été réalisés avec des hommes.

Ce constat qui manque d'égalité entre sexes n'était pas voulu, et s'explique par différents phénomènes que nous aurions dû prendre en compte. D'une part, nous ne parlions que darija et une partie des femmes ne parlait que tachelahit, nous aurions ainsi dû prendre une traductrice⁷.

D'autre part, parmi les ménages rencontrés, les femmes ont généralement beaucoup plus d'activités que les hommes, il est donc plus complexe de s'adresser à elle sans les importuner. De plus, au cours des enquêtes que nous réalisions, généralement dans la maison des enquêtés, souvent les femmes ne se trouvaient pas dans le salon réservé aux hommes, salon auquel nous étions invités à venir. En outre, d'après mon appréhension personnelle du terrain, il semblait accepté que ce soit l'homme qui réponde à des questions d'étudiants plutôt que la femme vis-à-vis de la répartition des rôles de la famille. Ainsi, en quatre mois de terrain à Tinghir je n'ai quasiment pas vu de femmes.

Pour pallier à ce problème, nous aurions dû prendre une traductrice et parcourir la vallée avec elle à la rencontre de femmes, vers 18h00. A cette heure, le travail aux champs est terminé et nous pouvons parler aux femmes sur le trajet avant qu'elles aillent s'occuper du foyer. La seule occasion au cours de laquelle nous avons pu parler avec des femmes était à Ghellil lorsque nous dormions plusieurs jours dans la famille que nous enquêtions. Ainsi, une autre solution aurait pu être de multiplier le nombre de soirs où nous dormions chez les ménages que nous enquêtions.

Par ailleurs, je ne parle ni arabe ni tachelahit et peu d'enquêtés parlent français. Ainsi, une limite de ces entretiens est de ne pas pouvoir parler directement avec l'enquêté et de ne pas pouvoir accéder à la richesse des nuances de ses propos.

En dehors des limites inhérentes aux entretiens semi-directifs, une autre limite se trouve dans la première phase de terrain lorsque nous nous concentrons au découpage de la vallée en fonction des zones agro-écosystémiques. Hormis Ghellil et Taghzout, nous ne sommes allés dans aucune des fractions de la ville de Taghzout N'Aït Atta, or une simple visite aurait pu nous permettre de vérifier nos projections sur ces localités.

⁷Au cours du stage, nous n'avons pas pris de traducteur puisque nous avons peur que ce dernier amène de la distance avec l'enquêté, d'autant plus qu'une personne du binôme parlait darija. Toutefois, sachant a posteriori qu'une partie des femmes ne parlait pas darija, nous aurions dû prendre une traductrice.

2. Les perspectives futures

A. Des modifications dans la méthodologie

Au vu de certaines limites évoquées précédemment, principalement les problèmes liés au mode d'échantillonnage et au manque de vision d'ensemble du douar. Il nous semble intéressant de réfléchir à une étude mobilisant de manière complémentaire des démarches quantitatives et qualitatives. Cette étude pourrait être réalisée en deux temps :

1. Phase du questionnaire auprès de l'ensemble des ménages du douar.

Après une première compréhension des enjeux locaux et des dynamiques du douar, un questionnaire pourra être administré à l'ensemble des ménages du douar. Ce questionnaire permettra d'avoir une vision d'ensemble du douar et des différents profils des ménages. À partir des résultats du questionnaire, nous pourrions réaliser des entretiens complémentaires avec les ménages.

2. Phase d'entretiens auprès de quelques ménages ciblés.

L'objectif de rencontrer une grande diversité de ménages est facilité grâce à la vision d'ensemble des ménages que composent le douar. Les résultats du questionnaire pourront donc servir de base à l'élaboration d'un échantillon raisonné pour la phase d'entretiens. Toutefois, l'échantillon pourra évoluer en fonction de nouvelles compréhensions du terrain.

B. Des perspectives de questionnements

Dans ce mémoire, nous avons traité des actions collectives de la perspective des ménages. Nous nous sommes demandés s'il existait des pratiques collectives permettant de renforcer la résilience d'un ménage et de quelle manière elles pouvaient renforcer la résilience des ménages.

Néanmoins, nous ne nous sommes pas demandés comment fonctionne l'institution à l'origine de l'action collective. Sachant que les oasis sont des écosystèmes en continuelle adaptation, nous pourrions nous demander si ces derniers n'ont pas créé des modalités de gouvernance innovantes des institutions permettant de « mieux » renforcer la résilience des ménages. Les institutions à l'origine des actions collectives présentées précédemment proposent-elles des modalités de fonctionnement innovantes ? Comment ces institutions parviennent-elles à mettre en place des actions ayant un impact sur les moyens d'existence de ses membres ? Avons-nous des cas d'innovations institutionnelles ?

Par le concept d'institution, nous entendrons « un ensemble d'éléments socioculturels structurés selon des formes et des règles propres pour réaliser dans la continuité un ou plusieurs objectifs déterminés. Ces normes, ces règles ou structures, établies par la loi ou la coutume en vue de la satisfaction d'intérêts collectifs, sont socialement admises, assimilées et sanctionnées. » (Aït Hamza, 2001). En parallèle, le dictionnaire définit la notion d'innovation par « l'introduction du neuf dans quelque chose qui a un caractère bien établi »⁸.

Vis à vis de ces deux définitions, l'innovation institutionnelle serait l'introduction du neuf dans l'ensemble d'éléments socioculturels structurés. Cette innovation pourrait alors être comprise comme « une modification substantielle de cet ensemble initial, de façon incrémentale ou discontinue » (Rizopoulos, Kichou, 2001). Au cours de mon terrain à Tinghir, j'ai pu observer deux institutions qui

⁸Définition de innover donné par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale
<https://www.cnrtl.fr/definition/innover>

pourraient s'approcher d'innovations institutionnelles permettant de renforcer la résilience des individus. Ces deux institutions sont présentées dans la partie suivante.

• **Ghellil: le cas d'une gouvernance collective innovante des risques ?**

Le cas présenté dans cette partie est une ouverture au débat destinée à de prochaines investigations. Il permet de montrer que certaines institutions à Ghellil peuvent présenter des cas de gouvernance innovante des risques. Néanmoins, ce cas n'a pas été étudié sur le terrain avec une méthodologie solide. Ce cas est uniquement le résultat d'un entretien semi-directif avec un membre du collectif : le discours est très largement orienté et devrait être compris comme tel.

Dans la partie IV, nous avons montré que les chocs ponctuels de la sécheresse impactaient directement l'activité agricole. Ce choc imprévisible obligeait les ménages à réduire le périmètre de parcelles cultivées ou à agrandir forage et puits. À Ghellil, la coopérative « Twiza » pourrait peut-être correspondre à une innovation institutionnelle permettant de pallier au risque de sécheresse. La coopérative « twiza » est constituée de six associés qui ont repris la ferme coloniale. La personne enquêtée est co-fondatrice de la coopérative, il a racheté les parts de ses associés et possède désormais la ferme coloniale.

Dans le chapitre III sur l'histoire de la plaine de Ghellil, nous avons mentionné la création d'une ferme coloniale en 1947. Cette ferme était la première exploitation agricole de la plaine, elle a été créée par les colons à titre expérimentale en vue de donner à Ghellil « une vocation agricole » (Dorange, 1945). À l'indépendance, les colons partent et l'activité agricole de la ferme s'arrête. Il faudra attendre 1970 pour que l'activité agricole reprenne lorsque l'ORMVA souhaite à son tour réaliser une ferme expérimentale. Suite à la sécheresse des années 2000, l'OMVRA met à l'arrêt son activité agricole et laisse la terre à l'abandon. Cette ferme redevient une terre collective appartenant à la fois au douar d'Aït Aïssa ou Brahim et au douar d'El Hart.

C'est en 2007 que l'activité agricole de cette ferme coloniale reprend, cette fois ce ne sera plus à titre expérimental mais pour commercialiser des cultures. Cette reprise de la ferme coloniale par six associés, constitue-t-elle une innovation institutionnelle ?

En 2007 cette ferme coloniale est louée via un bail emphytéotique au douar d'Aït Aïssa ou Brahim et au douar d'El Hart via la caisse du ministère de l'intérieur par six entrepreneurs de Tinghir pour 99 ans à 5 000Dh par ans. Ces individus reprennent la ferme sous la coopérative « Twiza »⁹ créée pour l'occasion et ont pour but de commercialiser les cultures dans les marchés de la région. Aucune des six personnes ne vient de Ghellil, du Saghro ou d'Aït Aïssa ou Brahim, ce n'est pas des ayants-droits ni des agriculteurs. D'après l'enquête, ils sont dans une logique entrepreneuriale et perçoivent cette ferme comme une « opportunité économique ».

À partir de notre connaissance de terrain, de nos enquêtes et de nos lectures, il existe de nombreuses coopératives à Ghellil. Cependant, c'est la première fois que les membres gèrent un terrain qu'ils louent sous un bail emphytéotique sans être reliés par un lien familial et dans laquelle chaque membre possède une activité principale (les revenus de cette ferme sont perçus comme secondaire).

⁹Le terme « Twiza » provient de la langue berbère et fait référence à « des solidarités traditionnelles basées sur l'échange généreux par l'activité [...] elle permet une proximité, une implication et la participation des différents acteurs. La gouvernance mise en œuvre est alors multilatérale (Gouvernance-guidance). Elle permet une responsabilisation des parties prenantes et d'accroître la performance durable de la gestion en amont des risques » (Gourine, 2013)

Ce bail emphytéotique est le premier bail de la sorte sur la plaine de Ghellil, en ce sens c'est une innovation. Les baux emphytéotiques confèrent à l'emphytéote un droit similaire à celui de la propriété immobilière. En effet, pour le cas de la coopérative Twiza pendant 99 ans, cette dernière peut procéder à une cession de son droit, l'hypothéquer, le grever de servitudes, le sous-louer (Goldstein, 2022). Ce type de contrat de location permet au bien d'être plus accessible puisqu'il ne représente que 415 dirhams par mois, soit 70 dirhams par investisseur par mois, ce qui représente 7 euros par mois par membre de la coopérative. Les membres de la coopérative « Twiza » n'ont pas à investir des montants importants de leurs fonds propres pour l'accès à la terre. Une perspective perçue par un membre de la coopérative comme une opportunité économique l'incitant à investir dans l'agriculture à Ghellil.

Nous sommes alors dans une perspective différente des ménages présentés dans le chapitre V qui investissent toutes leurs épargnes pour accéder au foncier. En outre, ce bail emphytéotique permet aux locataires d'avoir un certain type de titre foncier, leur permettant au niveau légal d'attester du statut de leurs terres. Or, d'après le président de la commune de Toudgha Souffla, sans titre foncier des parcelles, les propriétaires ont difficilement accès aux subventions agricoles issues du PMV et de la Génération Green. Ainsi, avec ce type de bail, les membres de la coopérative pourront avoir accès aux subventions.

Outre ce modèle de location, l'innovation de la coopérative provient des caractéristiques des membres de la coopérative qui en s'associant diminuent les risques liés à l'agriculture à Ghellil.

En effet, l'ensemble des membres de la coopérative ont des activités principales génératrices de revenus indépendantes de l'agriculture à Ghellil et des risques liés à cette dernière. Un membre est propriétaire d'une papèterie, un autre comptable, deux autres sont professeurs et pour les deux derniers l'information est manquante. Ainsi, chaque membre est pluri-actif, les ressources générées par l'agriculture à Ghellil sont secondaires et permettent de diversifier leurs sources de revenus. Plusieurs années de sécheresses ne constitueront pas un choc important. De plus, la coopérative est partagée par six membres à parts égales, les bénéfices liés à l'activité agricole sont divisés par six, comme les pertes. Ainsi, les pertes liées aux années successives de manque d'eau seront réparties entre les six individus, permettant ainsi d'atténuer les pertes pour chaque membre de la coopérative.

Le modèle de location de la terre, la pluriactivité des membres de la coopérative et la répartition des bénéfices et des pertes par plusieurs membres pourraient permettre à la coopérative d'atténuer les risques de la variabilité interannuelle de la disponibilité en eau à Ghellil. Cette atténuation des risques pourrait permettre sur le long terme de maintenir la fonction productive de la ferme coloniale et ainsi renforcer la résilience des membres de la coopérative via une innovation institutionnelle.

D'après notre enquête, après la grande sécheresse de 2014, tous les membres de la coopérative sauf lui ont voulu s'orienter vers de nouveaux projets et lui ont vendu leurs parts. D'après lui, l'investissement à Ghellil est rentable sur le long terme mais uniquement collectivement.

Pour des questions de temps, je n'ai pas eu le temps de réaliser des entretiens complémentaires sur cette organisation collective, je ne sais donc pas dans quelle mesure ce type d'organisation pourrait maintenir la fonction productive de la ferme et ainsi renforcer la résilience des membres de la coopérative. La présentation de ce cas n'est qu'une première piste de recherche pour mieux comprendre cette organisation.

Cependant, ce cas nous permet de comprendre que le type de gouvernance au sein d'une institution, le profil des individus constituant l'institution et le type d'accès au foncier de l'institution pourraient permettre aux individus de l'institution de renforcer leurs résiliences.

Ainsi, comprendre le fonctionnement d'une institution permettrait de mieux appréhender la manière par laquelle un ménage peut franchir le seuil de résilience. À l'avenir, une analyse des institutions à l'origine des actions collectives permettant de renforcer la résilience des individus pourrait être intéressante.

▪ **Aït Aritane : le cas d'une gouvernance collective innovante des risques ?**

Cette présentation n'est qu'une ouverture au débat destinée à de prochaines investigations. Ce cas n'a pas été étudié sur le terrain avec une méthodologie solide, le cas présenté ci-dessous est uniquement le résultat de quelques entretiens semi-directifs avec des membres du collectif, le discours est très largement orienté et devrait être compris comme tel.

Dans la partie IV, nous avons montré que les incendies étaient un choc récurrent au sein du douar d'Aït Aritane. D'après les enquêtés, il est fort probable que ces incendies soient dus aux activités anthropiques (une cigarette mal éteinte, des touffes de palmier pas taillées, des individus instables pyromanes ...). Face à ce choc, les ménages ont généralement une pratique postérieure au choc, de reconstruction de la parcelle après l'incendie. Toutefois, face à ce choc, il existe également une pratique collective au cours de laquelle les habitants du douar payent « un gardien » - amghar en tachelahit - (également rémunéré par le caïd), qui doit surveiller les parcelles de l'oasis et donner des amendes aux personnes qui volent, aux propriétaires dont les touffes sont trop importantes, aux individus qui détériorent les parcelles, aux pyromanes... Les amendes données lui permettent de compléter son salaire. Cette organisation constitue-t-elle une innovation institutionnelle ?

Cette organisation démarrée en décembre 2021 est à l'initiative du Caïd excédé par la récurrence des incendies dans la haute vallée. Cependant, le poste d'amghar n'est pas nouveau à Aït Aritane, ce poste existait avant le protectorat français et s'est peu à peu arrêté pour différentes raisons dont la rémunération trop faible de l'amghar. C'est en décembre 2021 que le poste est à nouveau mobilisé par le caïd. Le nom de amghar a perduré entre les deux périodes, ce dernier donne toujours des amendes néanmoins l'organisation s'est transformée, tout comme le douar entre les deux périodes.

Au cours de la première période, le douar est constitué selon la logique des lignages et de la taqbilt, qui est antérieure au protectorat français (Cf. Chap. III). Selon cette logique, le douar est partagé en quatre lignages, les représentants de chaque ighs forment la taqbilt. La taqbilt élit chaque année un amghar visant à faire respecter les décisions prises au sein de la taqbilt. Ce dernier donne des amendes aux individus qui dans le périmètre du douar ne respectent pas les règles édictées par la taqbilt, sa légitimité provient de la confiance que lui donne la taqbilt.

Pour le cas de Aït Aritane un amghar traitait l'ensemble des affaires du village et un second amghar était spécialisé dans la gestion de l'eau d'irrigation, ce dernier était élu chaque année avec les douars voisins, Aït boujjane, et Aït Bara (Fig. n°65). D'après les enquêtés, les amharas étaient respectés et les amendes payées, grâce à la confiance que lui accordait la taqbilt.

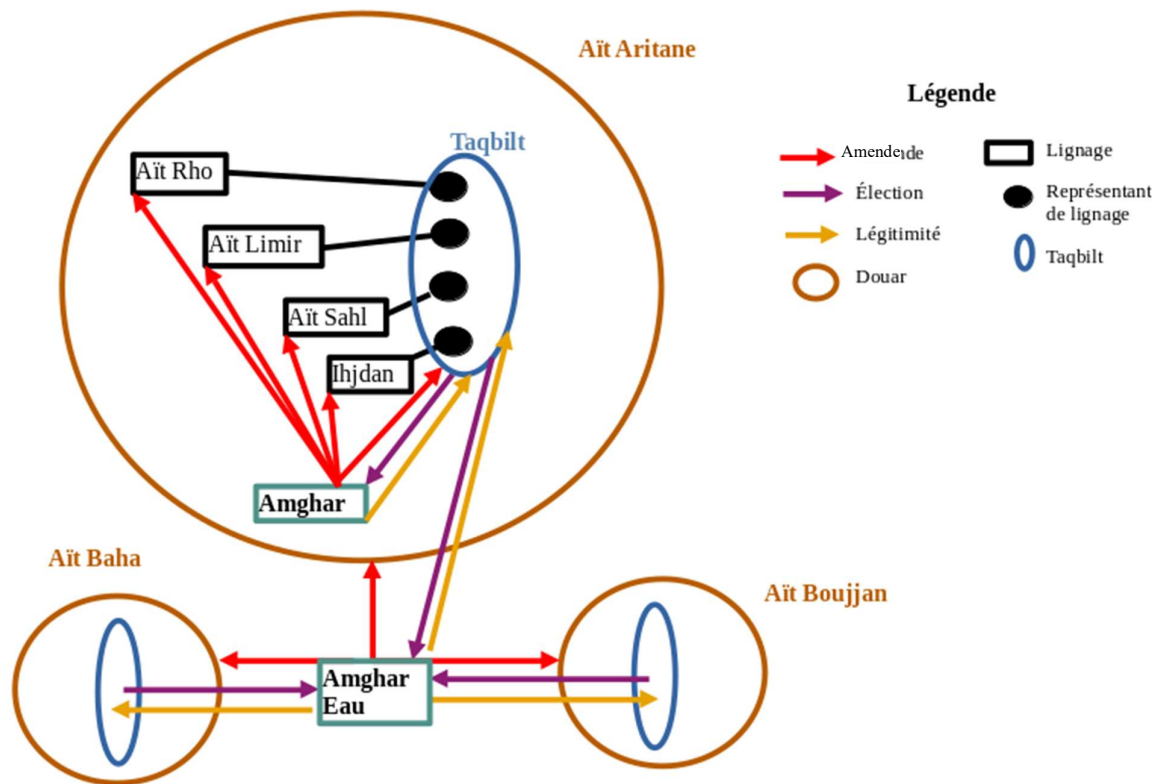


Fig. n°65 : Organisation de l'amghar antérieure au protectorat

Réalisation : P. Mazari, 2022

Après le protectorat français, à la logique des lignages s'ajoute d'une part l'organisation étatique et d'autre part l'organisation associative à Aït Aritane. En effet, Aït Aritane appartient au quadrillage administratif de l'état marocain. Ce dernier est un douar, appartenant à la fraction d'Aït Snan, elle-même de la commune de Todgha Oulya appartenant à la province de Tinghir compris au sein de la région du Drâa-Tafilalet (Fig. n°66). L'organisation hiérarchique présentée dans la figure n° 66 est postérieure à l'indépendance du Maroc, à chaque échelle nous pouvons retrouver des représentants élus ou nommés de cette administration. Chacun de ces acteurs a des compétences propres qu'ils appliquent au sein de leurs territoires.

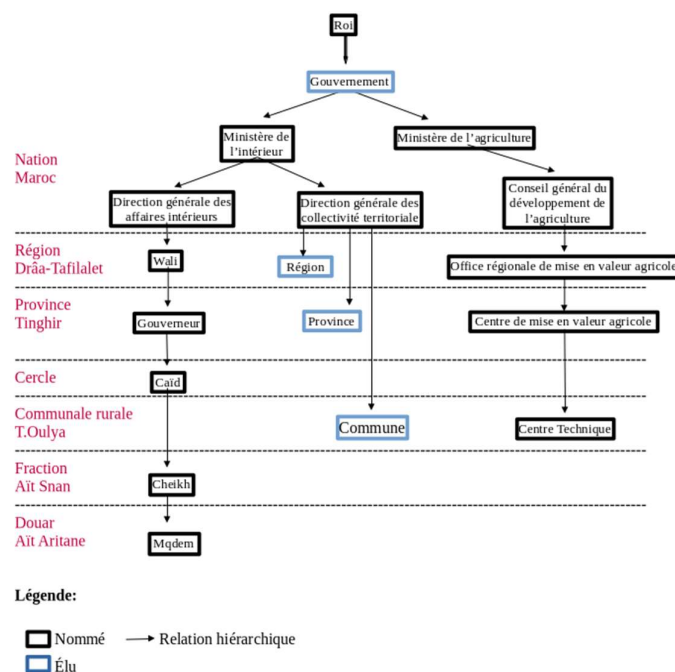


Fig. n°66 : Aït Aritane au sein de l'administration marocaine
 Source : P. Mazari, 2022

En outre, dans les années 1980 l'Association Aït Aritane pour le Développement et la Coopération (AAADC) est créée. C'est la première association créée dans la commune de Todgha Oulya, d'après les enquêtes elle est indépendante de la logique des ighs et de la Taqbilt présentées précédemment. Elle est d'abord créée pour équiper l'ensemble des habitations d'Aït Aritane en eau potable. Pour cette mission l'association avait été financée par les habitants du douar à l'étranger.

Peu à peu les activités de l'association se diversifient. L'association construit en 2007 son propre local grâce à l'aide financière de fonds internationaux et paye un salarié pour s'occuper de la gestion de l'association. À partir de 2007, cette association diversifie à nouveau ses missions pour proposer des activités à toutes les générations, dans tous les domaines (création d'une crèche, aide au devoir, atelier de couture, conférence, fête de village, car de ramassage scolaire, funérailles, mariage...). L'association devient alors un organe central de l'organisation du village.

Dans la nouvelle organisation de l'amghar, nous pouvons observer l'irruption des représentants associatifs et étatiques (Cf. Fig. n°67). L'association contribue à la mise en place de cette organisation collective en fournissant le local au cours de l'élection de l'amghar. De plus, l'amghar est payé par des subventions versées par des organisations étatiques à l'association. En outre, c'est le cachet de l'association qui permet à l'élection de l'amghar d'être validée (Cf. Annexe 3).

L'état est représenté par le ministère de l'intérieur est plus particulièrement par le moqqadem d'Aït Aritane et le Caïd de Tinghir (Cf. Fig 67). Le moqqadem participe à la mise en place de l'organisation collective avec l'association en convoquant les habitants à l'élection de l'amghar. De plus, c'est sa signature avec celle de l'association qui permet à l'élection de l'amghar d'être validée (Cf. Annexe 3). En outre, il représente le caïd à Aït Aritane ainsi en cas de problème avec cette organisation, il le signalera au caïd.

D'après les enquêtes, si un individu refuse de payer l'amende assignée par l'amghar l'individu sera signalé au caïd. En ce sens, la légitimité de l'amghar et de ses amendes viendrait de la confiance que lui accorde le caïd (Fig. n°67).

Cependant, je ne sais pas quelle est la position de la taqbilt au sein de cette nouvelle organisation. Si cette dernière refuse la présence d'un amghar ou n'a pas approuvé son élection, cette organisation fonctionnerait-elle ? Quelle place occupe la taqbilt aujourd'hui vis-à-vis de l'amghar ?

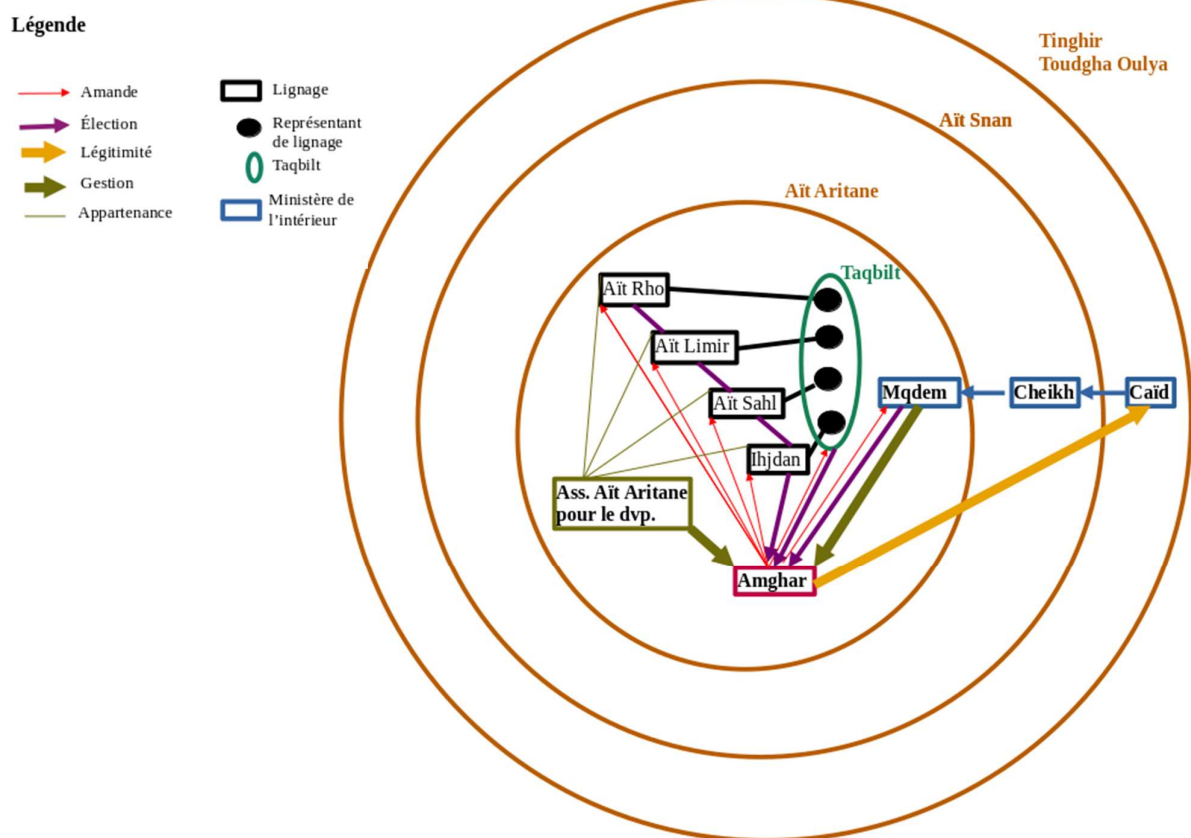


Fig. n°67 : Organisation de l'amghar à Aït Aritane en 2021

Source : P. Mazari, 2022

Ainsi, l'organisation actuelle de l'amghar pourrait être considérée comme une innovation institutionnelle puisque c'est une modification substantielle de l'organisation initiale. En outre, cette organisation collective permet de limiter le risque d'incendie. En ce sens, cette organisation pourrait être considérée comme une innovation institutionnelle qui pourrait renforcer la résilience des ménages du douar face au risque incendie.

Cependant, pour des questions de temps, je n'ai pas eu le temps de réaliser des entretiens complémentaires sur cette organisation collective, je ne sais donc pas dans quelle mesure ce type d'organisation pourrait réellement limiter le risque incendie. De plus, j'ai pu comprendre que cette organisation avait changé dans le temps, cependant je ne sais pas réellement de quelle manière l'association et les représentants du ministère ont modifié l'ancienne organisation. De quelle manière la place de la taqbilt aurait-elle été modifiée ?

La présentation de ce cas n'est qu'une première piste de recherche pour mieux comprendre cette organisation. Cependant, la présentation de ce cas nous permet d'observer l'évolution institutionnelle du douar d'Aït Aritane. Toutefois, cette évolution institutionnelle est-elle bénéfique à la résilience des ménages du douar ? Quelle institution avait le plus d'impact sur les moyens d'existence des ménages ? Pourquoi l'ancienne s'est-elle arrêtée ? Qu'est-ce qui dans son fonctionnement était problématique ? La nouvelle organisation sera-t-elle résiliente ?

3. Résilience et habitabilité

Les adversités et les pratiques mises en place face à ces adversités rencontrées dans le cadre de l'étude de la résilience de l'oasis de Todgha peuvent également être rencontrées au sein d'autres oasis marocaines qui observent des transformations similaires à l'oasis de Todgha.

Par exemple dans la vallée du Drâa, les oasis de M'hamid et de Ktaoua ont également observé des mutations profondes, climatiques et sociales. Ces deux oasis présentent des dynamiques de fortes croissance démographique, de morcellement des terres. De plus, au début du XXI^e siècle ces oasis ont commencé à exploiter les eaux souterraines sur d'anciennes terres collectives. En outre, nous pouvons assister à « un accroissement quantitatif et qualitatif des besoins, dû en partie à la sédentarisation accélérée des nomades, à l'extension de l'urbanisation, à l'amélioration du niveau de vie et à l'orientation de la zone vers l'activité touristique qui exerce une forte pression sur les ressources naturelles » (Aït Hamza et al., 2010). Ainsi, ces deux oasis rencontrent des transformations sociétales similaires à ce que nous avons pu observer pour l'oasis de Todgha.

D'un point de vue climatique, ces deux oasis subissent une rareté de l'eau de surface de plus en plus sévère et irrégulière, une salinité qui augmente, l'appauvrissement des sols, la perte du couvert végétal, l'ensablement, et par conséquent la régression des rendements (Aït Hamza et al., 2010). Ces chocs ont transformé « l'oasis traditionnelle » d'un vrai verger où l'on pouvait cultiver et réussir parfois trois récoltes par an à un stade où on ne peut plus rien y récolter.

Aujourd'hui les moyens de subsistance des habitants de M'hamid et de Ktaoua viennent des migrations nationales, internationales et de la diversification des activités (Aït Hamza et al., 2010). De telles pratiques face à l'adversité ont pu être observées au sein de l'oasis de Todgha. Toutefois, l'oasis de Todgha ne doit pas encore faire face aux adversités climatiques que rencontrent les oasis de M'hamid et Ktaoua.

D'après Aït Hamza (2010) ces adversités à M'hamid et Ktaoua s'expliqueraient par l'édification du barrage El Mansour dans les années 1970 à l'amont de M'hamid et de Ktaoua. Ce barrage aurait perturbé l'alimentation de la nappe, en arrêtant la fertilisation naturelle des sols et en asséchant le lac d'Iriqi (Aït Hamza et al., 2010). Initialement, ce barrage était conçu pour endiguer les crues, réguler l'écoulement, produire de l'électricité et alimenter des centres urbains en eau potable.

Pour les mêmes raisons, un barrage est actuellement en construction au sein de l'oasis de Todgha au niveau de Tamtouchte. Je ne sais pas si les dimensions de ce nouveau barrage sont semblables à celui de El Mansour, cependant nous pouvons nous demander si le barrage à Tamtouchte n'aura pas les mêmes impacts que ceux causés par El Mansour. Une fois le barrage construit le couvert végétal de l'oasis de Todgha sera-t-il fortement transformé ? Sans couvert végétal cet oasis est-il durable ?

À la question de la durabilité des oasis et de leurs résiliences émergent alors une autre question qui est celle de leurs habitabilités. En effet, si les oasis perdent leurs couverts végétaux, qu'elles ne sont pas des espaces durables et soutenables, et qu'elles disparaissent deviendront-ils désertiques comme le reste de leurs environnements, soit inhabitables ?

À la question de la résilience de l'oasis de la vallée de Todgha pourrait alors supplanter un horizon bien moins positif et poser la question de son habitabilité ? L'oasis de la vallée de Todgha devient-elle inhabitable ? Les changements globaux auxquels doit faire face l'oasis, le rendront-elle inhabitable ou les ménages seront-ils résilients ?

À travers ce mémoire, nous avons pu constater que certains ménages des douars d'Aït Aritane et de Ghellil pouvaient être engagés dans des trajectoires résilientes. Cependant, ces trajectoires dépendent souvent des migrations internationales, de création d'entreprise dans les grands centres urbains marocains, de grandes études extérieures à la vallée menant vers un travail à haut revenu. Pour l'ensemble de ces leviers de résilience un membre du ménage doit partir de la vallée pour permettre au ménage de s'insérer dans une trajectoire résiliente. Nous pouvons alors nous demander selon quelles considérations pouvons-nous dire que cette vallée est habitable, si ces trajectoires « résilientes » dépendent de membres du ménage qui sont partis ?

Conclusion

Ce mémoire s'est intéressé aux oasis, ces lieux « habités » au sein d'un espace « inhabité » et nous nous sommes demandés s'ils allaient continuer à exister ? En s'appuyant sur les discours officiels qui indiquaient que « la plupart des oasis agonisaient » (PNUD, 2010), nous nous demandions si nous n'assistions pas à la mort des oasis ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons voulu nous intéresser aux oasis de la vallée du Drâa au Maroc qui sont les plus menacés par les risques environnementaux (sécheresse, salinité, ensablement, Bayoud, invasions acridiennes...), mais aussi les plus enclavés (Aït Hamza, 2010). Plus particulièrement dans la région du Drâa, nous nous sommes intéressés à l'oasis de la vallée de Todgha, qui en complément de ces « risques » environnementaux devait faire face à une transformation « sociétale » qui avait permis à Tinghir, sa ville principale, de se transformer de commune rurale dans les années 1980, à commune urbaine, puis en 2014 à chef-lieu de province.

Par l'étude de cette oasis, nous avons pu observer que ce dernier était effectivement face à de grands changements globaux, à la fois climatiques et sociétales. D'une part, le changement climatique commence à avoir des effets sur l'oasis par des épisodes de sécheresses répétés (Latifa et al., 2020). D'autre part l'augmentation des mobilités ainsi que le développement des formes d'agriculture modernes aux côtés de formes plus traditionnelles transforment l'équilibre socio-écologique propre à la vallée de Todgha (De Haas, 2003).

Ce constat nous a alors incité à nous questionner sur la durabilité de l'oasis de la vallée de Todgha et particulièrement sur sa capacité à faire face à ces changements globaux de manière à perdurer dans le temps. En comprenant la notion de résilience comme une capacité à faire face à ces changements globaux. Nous nous sommes demandés si les ménages de l'oasis de la vallée Todgha sont résilients ?

Au vu du nombre important de douars constituant l'oasis, réaliser une analyse de la résilience de chaque douar était trop ambitieuse. Ainsi, pour avoir un premier aperçu de la résilience de cette oasis, nous avons étudié les douars d'Aït Aritane et de Ghellil, aux antipodes l'un de l'autre, au niveau géographique ainsi qu'au niveau des adversités vécues et des pratiques mises en place face à ces adversités. Nous nous sommes alors demandés si les ménages d'Aït Aritane et de Ghellil sont résilients, quelles étaient les leviers de résilience de ces ménages et si les actions collectives pouvaient constituer des leviers de résilience ?

À partir de quatre mois de terrain à Tinghir et de notre cadre d'analyse, nous avons trouvé que certains ménages étaient insérés dans des trajectoires capables de franchir le seuil de résilience quand d'autres peinent à franchir ce seuil. En outre, ce mémoire nous a également permis de mettre en évidence des « leviers » de résilience des ménages. Ces leviers se concentraient principalement sur le déploiement d'activités à l'extérieur de la vallée (étude dans les grandes villes marocaines, création d'entreprise dans les pôles urbains marocains, migration internationale). Ainsi, si la résilience des ménages de la vallée se fonde sur des activités à l'extérieur de la vallée, nous nous sommes demandés si la vallée était elle-même résiliente. Si pour être résilient au sein de l'oasis de Todgha, il faut qu'un membre du ménage parte, pouvons-nous dire que l'oasis est résiliente ? En outre, si pour que le ménage puisse habiter dans la vallée un membre doit partir, cette vallée est-elle toujours habitable ?

Bibliographie

Articles

Aït Hamza M., (2001). Conservation de la biodiversité par la transhumance dans le versant sud du haut atlas

Aït Hamza M., (2002). Étude sur les institutions locales dans le versant sud du Haut Atlas.

Ait Hamza M., El Fasskaoui., Fermin, A., (2010). Les oasis du Drâa au Maroc: Rupture des équilibres environnementaux et stratégies migratoires. *Hommes & migrations*. 56-69. 10.4000/hommesmigrations.1241.

Ait Hamza M., Mohamed & El Fasskaoui, Brahim & Fermin, A., (2010). « Les oasis du Drâa au Maroc », *Hommes & migrations*, 1284 | p. 56-69.

Akesbi N., (2011). Le Plan Maroc Vert : une analyse critique. In: Akesbi A., Akesbi N.

Alinovi L., Mane E. et Romano D., (2009). Measuring Household Resilience to Food Insecurity: Application to Palestinian Households, FAO-Food Security Program, January.

Ameur Fatah, Kuper Marcel, Dugué Patrick., (2018). L'exploitation des eaux souterraines dans le Saiss : la course que certains abandonnent. *Alternatives Rurales* (6), p.13.

Ameur F., Amichi H., Kuper M., Hammani A., (2017) a. Specifying the differentiated contribution of farmers to groundwater depletion in two irrigated areas in North Africa. *Hydrogeology Journal*, 25 (6) : 1579. doi: 10.1007/s10040-017-1569-1.

Ameur F., Kuper M., Lejars C., Dugué P., (2017) b. Prosper, survive or exit: Contrasted fortunes of farmers in the groundwater economy in the Saiss plain (Morocco). *Agricultural Water Management*, 191 : 207-217. doi: 10.1016/j.agwat.2017.06.014.

Battesti V., (2005). Jardins au désert, Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien. IRD Éditions,

Beaugé J., Boubeker A. (2009). Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008, Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 02 janvier 2009, consulté le 31 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/706>.

Ben Attou M., (2013). Processus d'urbanisation dans les « villes-oasis » présahariennes le cas du Draa-Tafilalt (Maroc) (16) :

Béné C., (2013). Towards a quantifiable measure of resilience. IDS Working Paper, n° 434, Brighton: Institute of Development Studies, Poverty and Inequality Research Cluste.

- Benouniche M., Kuper M., Hammani A., (2014). Mener le goutte à goutte à l'économie d'eau : ambition réaliste ou poursuite d'une chimère? . *Alternatives Rurales* (2) : 12
- Bletry M. (2016), Résilience en science des matériaux , dans : Serban Ionescu éd., *Résilience. Ressemblances dans la diversité*. Odile Jacob, « Hors collection », 2016, p. 193-214. DOI : 10.3917/oj.iones.2016.01.0193. URL : <https://www.cairn.info/--9782738134493-page-193.html>
- Bouaziz A., Hammani A., Kuper M., (2018). Les oasis en Afrique du Nord : dynamiques territoriales et durabilité des systèmes de production agricole. *Cahiers Agricultures*, 27 (1) : 14001. doi: 10.1051/cagri/2017063.
- Buchner H.-J., (1986). Die temporare Arbeitskraftwanderung nach Westeuropa als bestimmender Faktor für den gegenwertigen Strukturwandel der Todrha-Oase (Sudmarokko): zum raumlich-sozialen Modernisierungsprozess in traditionellen landlichen Gesellschaften Nordafrikas. Geographisches Institut der Johannes Gutenberg-Universität,
- Côte M., (1998). Des oasis malades de trop d'eau ? *Science et changements planétaires/Sécheresse* 9(2): 123–130.
- Côte, M., (2002). Des oasis aux zones de mise en valeur : l'étonnant renouveau de l'agriculture saharienne. *Méditerranée*. 99. 5-14. 10.3406/medit.2002.3253.
- Cyrulnik B., Seron C., (2009). La résilience ou comment renaître de sa souffrance. Broché, Fabert.
- De Haas H., (2003). Migration and Development in Southern Morocco. The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley. Radboud University Nijmegen, <http://hdl.handle.net/2066/63819>.
- De Haas H., (2005). Gestion d'eau dans les oasis marocaines, migrations et le rôle de l'état: crise ou transformation ? L'exemple du Todgha-Ferkla.
- De Haas H., El Ghanjou H., (2000) a. General Introduction to the Todgha Valley : population, migration, agricultural development.
- De Haas H., El Ghanjou H., (2000) b. Développement agricole récent dans une zone aride sud-marocaine: la plaine de Ghellil (bas-Todgha)20.
- Deffontaines J.-P., Deffontaines B., Ritter J., Michaud D., (2006). Petit guide de l'observation du paysage. Editions Quae, p.37
- Devereux S., (2003). Conceptualizing destitution. IDS Working Paper, n° 216, Brighton : Institut of Development Studies.
- Dorange C., (1954). Note sur l'orientation à donner à la plaine de Rhellil établie le 23 octobre 1954 par le Capitaine Dorange.

Durand S., (2020). Analyser la résilience des systèmes agri-oasiens au Maroc. Quels enjeux pour le développement des territoires ? Le cas de la vallée de Todgha. *Université de Nanterre, mémoire de M2*,

Ferraton N., Touzard I., (2009). Comprendre l'agriculture familiale: diagnostic des systèmes de production. Editions Quae, 134 p.

Ftouhi H., Saidani M.A., Bossenbroek L., Hamamouche M.F., Kadiri Z., (2021). Entre vulnérabilité et résilience : le vécu de la pandémie de Covid-19 dans deux sociétés oasiennes du Maghreb. *Cahiers Agricultures*, 30 : 30. doi: 10.1051/cagri/2021012.

Goldstein S., (2022). Bail emphytéotique : définitions, droits et obligations. LegalPlace. Document consulté en ligne le 29/08/2022 sur le lien suivant : <https://www.legalplace.fr/guides/bail-emphyteotique/>

Hamamouche M.F., Kuper M., Lejars C., (2015). Emancipation des jeunes des oasis du Sahara algérien par le déverrouillage de l'accès à la terre et à l'eau. *Cahiers Agricultures*, doi: 10.1684/agr.2015.0777. url: <https://agritrop.cirad.fr/578841/>.

Hart D., (1999). Comparative land tenure and division of irrigation water in two Moroccan Berber societies: the Aith Waryaghar of the Rif and the Ait' Atta of the Saghru and South-Central atlas. *The Journal of North African Studies*, 4 (2) : 172-218. doi: 10.1080/13629389908718368.

Hatchuel A., Segrestin B., Fayol H., (2016), Théoricien de l'entreprise innovante. Une histoire des " ingénieurs civils des mines " (XIXe-XXe siècles), 2016. hal-01361243

Holling C.-S., (1973). Resilience and Stability of Ecological Systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 1-23.

Ilahiane H., (2001). The Social Mobility of the Haratine and the Re-Working of Bourdieu's Habitus on the Saharan Frontier, Morocco. *American Anthropologist*, 103 (2) : 380-394. doi: 10.1525/aa.2001.103.2.380.

Lallau B., (2016). À la recherche du paysan résilient. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 69 (273) : 139-170. doi: 10.4000/com.7726.

Lallau B., Archambaud L., (2018). Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires (Research Report). Clersé ; Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de Bangui.

Mancur O., (1971) [1965]. The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups (Revised ed.). Harvard University Press.

Margat J., (1952). Rapport sur l'hydrogéologie et les problèmes de l'eau du Todgha.

- Mathevet R., Bousquet F., (2014). Résilience et environnement : penser les changements socio-écologiques. Buchet/Chastel,
- Mezzine L., (1987). Le Tafilalet: contribution à l'Histoire du Maroc aux XVIIIème et XVIIIème siècles. Mohammed V, Rabat,
- Mukherji A., (2006). Political ecology of groundwater: the contrasting case of water-abundant West Bengal and water-scarce Gujarat, India. *Hydrogeology Journal*, 14 (3) : 392-406. doi: 10.1007/s10040-005-0007-y.
- Olivier de Sardan J.-P., (2008). La rigueur du qualitatif: *L'Autre*, Volume 19 (2) : 223-234. doi: 10.3917/lautr.056.0223.
- Ouabouch H., (2018). « L'agriculture oasisienne et les défis des changements climatiques : cas du Maroc », IOSR Journal of Agriculture and Veterinary Science, vol. 11, p. 5-12.
- Oula ben H., (2013). Mesures multidimensionnelles de pauvreté en France. MeInternational Conference on Business, Economics, Marketing & Management Research (BEMM'13)
- Ostrom E., (2005). Doing Institutional Analysis Digging Deeper Than Markets and Hierarchies. In : Menard C., Shirley M.M. (eds) Handbook of New Institutional Economics. Springer, Boston, MA.
- Ostrom, E., (1999). Coping with tragedies of the commons. Annual review of political science, 2(1), pp. 493-535.
- Ostrom, E., (1990). Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action. New York: Cambridge University Press.
- PNUD, (2013). Rapport sur le développement humain.
- Peinturier E., (2021). Glossaire : Vulnérabilité. Géoconfluence. Glossaire consulté en ligne le 20/08/2022 sur le lien suivant : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/vulnerabilite>.
- Puri J., (2021). Programme du FIDA pour la résilience du monde rural. FIDA investir dans les populations rurales.
- Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S., (2012). What Resilience Is Not: Uses and Abuses. *Cybergeo: European Journal of Geography*, doi: 10.4000/cybergeo.25554.
- Reghezza-Zitt M., Rufat S., (2015). Resilience Imperative – Uncertainty, Risks and Disasters, Londres, ISTE Press – Elsevier.
- Rizopoulos Y., Kichou L., (2001). L'innovation institutionnelle en tant que processus d'interactions organisationnelles. In: Revue d'économie industrielle, vol. 97, 4e trimestre. Organisations et institutions : la centralité des règles, sous la direction de Bernard Chavance, Stéphane Longuet, Éric Magnin et Yorgos Rizopoulos. pp. 139-152.

Revet S., (2011). Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critique internationale*, 52 (3) : 157-173. doi: 10.3917/cii.052.0157.

Rufat S., (2010). Existe-t-il une "mauvaise" résilience? Hal-00693161

Salimi N-D., (2015). La micro urbanisation et la petite ville-oasis : alternative à l'équilibre des zones oasiennes (Drâa-Tafilalt). XIV th Annual International Conference of Territorial Intelligence " Sustainable development of vulnerable territories ", Ouarzazate, Maroc. Halshs-01741577

Sen, A., (1985). Goals, commitment, and identity. *JL Econ. & Org.*, 1, 341.

Site web

Encyclopédie Universalis: Théorie des jeux consulté sur le site web suivant le 02/08/2022 <https://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-des-jeux/>

AgriMaroc, Les activités de l'Andzoa à Tinghir, Lien de l'article, consulté sur le site web suivant le 02/08/2022: <https://www.agrimaroc.ma/tinghir-activites-andzoa/>

Géoconfluence (2020). Glossaire : Risque .. Glossaire consulté en ligne le 20/08/2022 sur le lien suivant : file:///home/pp/T%C3%A9l%C3%A9chargements/glossaire-risque-s-2022_08_21-14h58.pdf

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (2022). La gestion des risques en agriculture. Production et filière. consulté en ligne le 20/08/2022 sur le lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/la-gestion-des-risques-en-agriculture>

Annexes

Annexe 1 : La politique agricole marocaine

Au Maroc, l'activité agricole est une activité économique majeure, elle représente 1/5 du Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie 40 % de la population active en 2021 (Sraïri, 2021). De 2004 à 2008, la valeur ajoutée moyenne du secteur agricole est de 4 % de 2008 à 2020 elle passe à 7 %, c'est un moteur de la croissance économique marocaines (Sraïri, 2021).

Le développement de ce secteur a été le résultat de l'application de différentes stratégies mise en place à partir de l'indépendance. De l'indépendance aux années 1980, l'état marocain développe ce secteur par une série de grands plans agricoles nationaux, qui s'applique en partie par la construction de barrages pour aménager de grands espaces agricoles irrigués (Fassaye, 2015). Nous avons également des plans régionaux appliqués par un nouvel organe du ministère de l'agriculture et des forêts créé en 1966, l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole (OMVRA).

À partir de 1970, les politiques agricoles nationales se concentrent sur les zones agraires irriguées et non irriguées, avec une focalisation sur la croissance de la production agricole en plantant des arbres, améliorer les infrastructures (équipement hydraulique) et protéger les aires productives (exp : contrôler l'érosion) (Fassaye, 2015).

À cette époque, les politiques agricoles nationales sont très interventionnistes, l'état est un des acteurs de la chaîne de production et de marketing du bien agricole. Il existe un contrôle interne de la gestion de chaque ferme individuellement afin d'en assurer la viabilité économique (Fassaye, 2015). Par exemple, les types de cultures de chaque ferme devaient être approuvées par l'OMVRA. Pour les fermes intégrées dans le cadre des réformes des coopératives agricoles, à la mort du père la terre ne pouvait pas être divisée entre l'ensemble des enfants, un seul devait être désigné pour hériter afin que la ferme soit assez grande pour être viable économiquement.

Les années 1980 sont marquées par l'introduction des politiques d'ajustement structurel, qui marque la fin d'une politique plus interventionniste (Davis, 2006). Par la suite les politiques agricoles sont centrées sur des stratégies de développement ruraux dans le but d'éradiquer la pauvreté en milieu rural d'ici 2020. Les anciennes politiques orientées sur la croissance de la production sont transformées pour proposer une approche multidimensionnelle du développement rural.

Cependant, aucune stratégie spécifique à ces nouvelles orientations n'aurait été appliquée (Akesbi, 2006). Simultanément, le pays s'engage « dans un processus de libéralisation de ces échanges extérieurs qui revenaient à programmer à plus ou moins longues échéances le démantèlement des protections dont le secteur agricole bénéficiait jusqu'à alors. » (Akesbi, 2012). En 2007, la politique agricole marocaine reçoit un nouveau souffle lorsque le ministre de l'agriculture commande au cabinet d'étude internationale McKinsey l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement agricole. Quelques mois plus tard, le Plan Maroc Vert (PMV) est présenté au salon de l'agriculture de Meknès.

I Le Plan Maroc Vert et la génération Green

Le PMV a comme première objectif que le secteur agricole devienne le premier levier de la croissance économique marocaine, avec un développement rural soutenable (ADA, 2014). Ce plan a pour vision d'augmenter les exports agricole ainsi que la compétitivité de l'agriculture marocaine sur la scène internationale, pour l'intégrer au sein des marchés mondiaux et qu'elle bénéficie des accords de libre circulation signé dans les années 2000 (Faysse, 2015).

L'objectif est de créer des entreprises agricoles dans des zones aux conditions climatiques favorables ou pas « After the phase of [developing] one million irrigated hectares, which was the main characterisation of agricultural policies since independence, the objective is now [to create] one million agricultural enterprises' (General Council for Agricultural Development, 2009a, p. 28).

L'idée est alors de professionnaliser les petites et moyennes fermes, pour passer d'une stratégie de conservation des actifs agricoles, peu encline à prendre des risques, à une stratégie de croissance impliquant des investissements et la prise de risques afin d'accroître les revenus (Faysse, 2015).

À partir du PMV, le ministère de l'agriculture ne s'occupe plus développement rural mais se consacre à la croissance économique. Ce plan participe à promouvoir une économie libérale de marché. Dans une logique Top-Down, les Plans Agricoles Régionaux (PAR) établissent des objectifs quantitatifs à atteindre par région d'ici 2020. Outre les PAR, les principaux instruments du PMV sont connus sous appellation de pilier I et pilier II .

Le pilier I :

Ce pilier est implémenté pour les acteurs privés capable de coordonner la chaîne de production et de vente du produit agricole. L'état établit des contrats avec les acteurs, pour établir une liste d'actions visant à améliorer l'organisation, la production et la productivité de l'entreprise agricole sur une période de sept à dix ans, chaque contrat spécifie la responsabilité qu'à chaque acteur à respecter ce plan d'action (Faysse, 2015).

Ce pilier est également conçu pour les projets d'agrégation, lorsqu'un acteur de la chaîne de production et de vente du produit agricole, prend la responsabilité de gérer la chaîne complète du produit agricole. Cet acteur, peut être un agriculteur, un groupe d'agriculteur, une coopérative, mais c'est généralement un investisseur de l'agro-industrie. Ces derniers reçoivent des subventions du ministère, des conseils techniques, des crédits et l'état les incitent à investir dans la transformation des produits agricoles (Faysse, 2015).

Le pilier II :

Ce pilier concerne les régions semi-aride comme les oasis, il est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les zones rurales marginales ont un nombre d'investisseur agricole limité mais ils doivent quand même bénéficier des fonds publics. L'ensemble des projets financés dans ce pilier incluent comme objectif une croissance de la production et une amélioration des capacités marketing

Lorsque plusieurs fermiers de la même région produisent le même produit, ils sont encouragés à joindre leur force dans un groupe d'intérêt économique (GIE). Ce GIE reçoit des conseils et des aides financière de l'ORMVRA, en retour il doit avoir la responsabilité du marketing du produit agricole.

Des éléments transversaux aux deux piliers :

1) Le Fond de Développement Agricole (FDA)

Ce fond existait avant le PMV, mais il s'est largement agrandi pour pouvoir dans le cadre du PMV subventionner différent type d'équipement pour les fermes individuelles. Par exemple, il permet de massivement subventionner l'irrigation par goutte à goutte et l'installation des pompe solaire. En effet, les subventions liée à l'installation du système de goutte à goutte s'élève à 80 % du coût de l'installation et peut être compléter d'une aide à l'achat des panneaux solaire.

L'aide pour les panneaux s'élève « à 15 000 DH par hectare, pouvant atteindre jusqu'à 75 000 DH maximum et ne dépassant guère 50% du coût de l'installation. Pour en bénéficier, l'agriculteur doit, entre autres, ne jamais avoir bénéficié de subvention pour le terrain et doit accompagner la mise en place de ces installations par un système d'irrigation au goutte-à-goutte. » (Memra, 2019)

2) L'Office National du Conseil Agricole (ONCA)

Un office créé en 2013, dans le sillon du PMV. Son personnel est lié à l'OMVRA. Cet office est représenté dans certaines provinces via des Centre Techniques (CT). Ces centres doivent, pour les petites exploitations les accompagner sur le terrain pour identifier leurs besoins en matière de développement des différentes filières agricoles ou de les orienter vers la constitution de coopératives. Leur travail, s'effectuer aussi pour les fermes modernes et la valorisation et préservation des produits du terroir (Article de loi 58-12¹⁰).

3) L'Agence Nationale de Développement des Zones de l'Arganier et des Oasis (ANDZOA)

Cette agence créée en 2010, dans le contexte du PMV se consacre à l'ensemble des zones oasiennes et de l'arganier du pays. Les quatre communes de l'oasis de Todgha sont comprise au sein de la zone d'exécution de l'ANDZOA (Article de loi 02-10¹¹). Cette agence a des représentants régionaux mais aussi locaux quand elle le juge nécessaire. Concernant les zones oasiennes, cette agence a pour but « d'encourager l'investissement agricole et la structuration de chaîne de production, de commercialisation et de valorisation des produits du palmier dattier » (Article de la loi 02-10) et encourager la recherche scientifique relative à la protection, la production et la mise en valeur du palmier (Article de la loi 02-10).

Le PMV s'est terminé en 2020, pour donner place à la Génération Green, nouvelle stratégie agricole qui reprend les mêmes principes que le PMV, pour le prolonger. La stratégie de la Génération Green (GG) doit être appliquée de 2020 à 2030. D'après le directeur actuel de l'ONCA, la GG s'articule selon deux axes :

- « La valorisation de l'élément humain a pour objet l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole, à travers notamment l'amélioration des revenus des agriculteurs, la généralisation de l'assurance agricole, la mise en place d'un cadre spécial pour l'agriculteur lui permettant de bénéficier des services de protection sociale et la mise en place d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs » (lavieéco, 2021)
- « S'agissant des filières de production, des efforts colossaux ont été fournis dans le cadre du PMV qui ont donné des résultats probants à poursuivre » (lavieéco, 2021)

¹⁰Lien vers l'article de loi, consulté le 2/08/2022: <https://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/inline-files/Loi%2058-12%20-%20Cr%C3%A9ation%20ONCA%20-%20Langue%20fran%C3%A7aise.pdf>

¹¹Lien vers l'article de loi consulté le 2/08/2022: <http://andzoa.ma/wp-content/uploads/2015/08/andzoa.pdf>

Annexe 2 : Guide d'entretien

I Introduction

Se présenter :

Nous sommes des étudiants français, en stage à l'université de Lille pour comprendre comment fonctionne la vallée de Todgha.

Information générale sur l'enquêté

Quel est votre prénom ? Nom ?

Quelles sont vos activités dans la vie ? (Précision : quels sont vos métiers ?) Quelles sont les activités les plus importantes pour vous ? Celles qui vous prennent le plus de temps ?

Avez-vous d'autres fonctions ? (membre d'une association, institutions locales, groupements, coopérative...)

- **Ménage**

Dans quel Douar habitez-vous ? (coordonnées GPS à relever par nous si c'est possible)

Êtes-vous marié ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont-ils ? Quelles activités pratiquent-ils ? Avec qui habitez-vous ? Quelles activités pratiquent-ils ?

- **Activité agricole**

Que cultivez-vous ?

Sur quelles surfaces ?

Avez-vous des animaux ? (quels animaux ? Combien ?)

Comment nourrissez-vous les animaux ?

Vendez-vous des productions ou d'autres productions (lesquelles ? (cultures, lait, laine) Et où ? (coopérative, marché...)) Gardez-vous une partie de la production pour votre famille / pour l'alimentation du bétail ?

- **Foncier agricole**

Où sont situées les parcelles que vous cultivez ? Êtes-vous propriétaire des parcelles que vous cultivez ? Comment les avez-vous acquises ? Est-ce que des paysans travaillent sur des parcelles qui vous appartiennent ?

- **Eau**

Comment irriguez-vous vos parcelles ?

Avez-vous toujours utilisé la même technique d'irrigation ? Cette technique a-t-elle évolué dans le temps ?

- **Main d'œuvre**

Qui travaille avec vous ? (femme/enfants/famille) Est ce que vous avez des ouvriers (de manière permanente/saisonnière) ?

II Chronologie du système d'exploitation/ménage

I Passé

- Pouvez-vous nous raconter quand et comment vous avez commencé l'agriculture/à travailler la terre ?
 - *Questions subsidiaires :*
Comment avez-vous appris/connu le métier ?
Quel type de culture cultiviez-vous à l'époque ? Avec votre famille ? Sur les mêmes parcelles ? Pour de l'autoconsommation et/ou de la vente ou autre ?
- Vos activités ont-elles toujours été les mêmes ? Leur importance aussi ? Quelles sont les causes de ces changements / qu'est ce qui a provoqué ces changements ? Quels ont été les impacts de ces changements ?
 - *Questions subsidiaires :*
Avez-vous eu une autre activité que l'activité agricole ?
Vos enfants ont-ils migré ? (quand ? Quel impact sur l'activité agricole ?)
Des changements dans votre vie personnelle ont-ils impacté l'activité agricole ?
Les cultures cultivées ont-elles changé ? Leur surface ?
Le nombre de personnes travaillant sur la terre a-t-il toujours été le même ? Les travailleurs étaient des personnes du ménage, des salariés semi-permanents, permanents ?
Avez-vous toujours travaillé sur cette parcelle ?
Le type et le nombre d'animaux a-t-il changé ?
Quels sont les événements défavorables et favorables que vous avez rencontrés au cours de l'histoire de votre activité ?
Quel impact a eu la route sur vos activités ?
- Pouvez-vous classer l'ensemble de ces changements de 1 à 10. (10 étant les événements les plus défavorables et 1 l'événement le plus favorable)
- Quels ont été leurs impacts sur votre activité ? Quel a été l'impact sur vos capacités de production ? Vos relations avec les autres ménages, individus, associations ? Quel a été l'impact économique ?
- Comment avez-vous réagi à ces événements (sur le court terme et sur le long terme) ?
- Avez-vous été aidé ? (Pour quel changement ? Par qui ?(état, ONG, autorités locales, émigrés). Ces aides ont-elles été individuelles et/ou collectives ? formelles ou informelles ? – Comment ?)

II Présent

- Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui ? Et quels événements défavorables ?
- Quels sont leurs impacts sur vos activités ?
- Quelles pratiques avez-vous adoptées pour “éviter” ces difficultés ?

- Etes-vous aidé ? (Par qui ? (Etat, ONG, autorités locales, communauté oasienne... (individuelle ou collectif – formelle ou informelle – Comment ?)
- Recevez-vous de l'aide de l'État (subventions, formations...) vous permettant de réagir à court terme et/ou à long terme ?

III Futur

- Parmi les événements défavorables et les difficultés que vous rencontrez /avez rencontré, pensez-vous que leur importance augmentera ? Diminuera ? Vont-ils entraîner de nouvelles difficultés ?
- Pensez vous que de nouveaux événements défavorables et favorables pourraient survenir ?
- Quelles pratiques aimeriez-vous adopter pour éviter ces difficultés ?
- Quels sont vos projets à court (moins de cinq ans) et long terme (30 ans) ? Pourquoi ? Outre ces projets, envisagez-vous d'autres changements dans vos activités (dont les activités agricoles) ?
- Comment sera l'Oasis pour vos enfants ? Comment voyez vous le futur pour vos enfants ?

III Fin

Est ce qu'on pourrait avoir votre numéro de téléphone ?

Est qu'on pourrait revenir vous voir pour discuter ?

Auriez-vous des contacts d'autres agriculteurs/familles/ménages que nous pourrions rencontrer ?

Annexe 3 : Documents relatifs à l'amghar

محضر اجتماع

بعد الحرائق المتتالية في مزرعة أيت اريتان، وبالحاج من السلطات العمومية، قائد توداي، وقائد
الترك الملكي، ورجال المظفر، اجمع اعضاء اللجنة في مقر جمعية ايت اريتان للتنمية والتعاون قصد
اختيار حارس المزرعة، بعد المناقشة المستفيضة تم تعيين المسمى: عمر دحاوي، المسمى: المظفر المظفر
الوطنية رقم P91490 كحارس للمزرعة، إلى جانب لجنة مساعدة تتكون من المدة الآتية أسماهم :

- 1 أحمد بلحبيب رقم بطاقة التعريف الوطنية P89991
- 2 السعيد خنن رقم بطاقة التعريف الوطنية P 94031
- 3 ايسارك الغاري رقم بطاقة التعريف الوطنية P88024
- 4 عبدالكبير زهير رقم بطاقة التعريف الوطنية P86067

و تلك لمدة ستة اشهر من أول يناير 2022 إلى نهاية ديسمبر 2022، و الحارس سيتقاضى أجرة سنوية
تقدرها 10000 درهم مستلطف اللجنة المساعدة له باستخلاصها لدى الساكنة
و هذه اللجنة هي التي ستحدد الغرامة عن كل مخالطة ارتكبت و لها سلطة تقديرية وتشتعن بعض
المقترحات التي حدثت في هذا الاجتماع
و الملاحظات: كل من يضر بالمزرعة و هي مزرعة فيما يخص من التجارب المصنعية
و حدد المجمع قيمة الغرامة كما يلي:

- من الإخلال 100 درهم
- من فوق 16 عاما 300 درهم
- من أتا الأشخاص الغير المقيمين بالدوار فهي محسنة

و هذه الغرامات تدخل في صندوق لجنة أعمار (العناصر) بعد استخلاصها، و مايلها هي مجموع ما
استخلصته اللجنة من كل مخالطة وفق عدد ما تمكته من أعمار في المزرعة و لها سلطة تقديرية و عادات
الغرامات.

حرر في أيت اريتان يوم الجمعة 24 ديسمبر 2021

التوقيعات

مقدم اللجنة	الاسم الكامل	التوقيع	حارس المزرعة
السعيد المظفر	أحمد بلحبيب	عمر دحاوي	التوقيع:
السعيد خنن	السعيد خنن		
ايسارك الغاري	ايسارك الغاري		
عبدالكبير زهير	عبدالكبير زهير		

Fig. n°68 : Compte rendu de la réunion de l'élection de l'amghar Source : Amghar,2022

إعلان

ليكن في علم ساكنة أيت اريتان و
الدواوير المجاورة أن قبيلة أيت اريتان عينت
السيد عمر دحاوي كحارس للمزرعة معية
أربعة من مساعديه.

و سيطبق هذا الاجراء ابتداء من
يوم السبت 25 دجنبر، و كل من ارتكب
مخالفة سيؤدي غرامة مالية تحددها اللجنة
و رئيسها حارس المزرعة.



Fig. n°69 : Les modalités du poste d'amghar Source : Amghar,2022

Liste des abbréviations

ANDZOA	Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier
CMV	Centre de Mise en Valeur agricole
CT	Centre Technique
CG	Covid et guerre en Ukraine
GG	Goutte-à-goutte
OMVRA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
PMV	Plan Maroc Vert
P. S.	Panneau solaire

Glossaire

Caïd	Représentant du ministère de l'intérieur à l'échelle de la commune rurale
Cercle	Unité administrative marocaine entre la commune et la région
Douar	Plus petite unité administrative marocaine
Fraction	Unité administrative marocaine entre le douar et la commune
Ighermen	Plus petite unité territoriale « traditionnelle »
Ighs	Lignage
Khemmasat	Fermage
Khettera	Galerie drainante souterraine
Ksar (Singulier), Ksours (Pluriel)	Maisons groupés en pisé
Mqdem	Représentant du ministère de l'intérieur à l'échelle du douar
Oued	Cours d'eau intermittent des régions sèches
Pacha	Représentant du ministère de l'intérieur à l'échelle de la commune urbaine
Séguia	canaux d'irrigation
Tachelahit	Langue berbère
Tamazirt	Village d'origine (Tachalahit)
Taqbilt (berbère) /Kabilat (arabe)	Conseil villageois traditionnel
Taggourt	Bandes rectangulaires de largeur égale perpendiculaires à l'oued